
SINGAPOUR – Séance de Travail ALAC avec les Directions Régionales

Dimanche 23 mars 2014 – 09:00 à 18:30

ICANN – Singapour, Singapour

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bonjour tout le monde. C'est la réunion de l'ALAC avec les directions régionales. Nous sommes dimanche 23 mars 2014. Bienvenue, tout le monde.

Je vois beaucoup de visages endormis après ces longs vols. Merci tous pour être arrivés à temps, ou à peu près à temps. Aujourd'hui, nous avons une très longue journée de travail. La première chose que nous allons faire est effectivement de faire une introduction rapide autour de la table. Nous avons un certain nombre de nouvelles personnes qui nous ont rejoints. Nous allons donc commencer. Nous allons démarrer en sens horaire et commençons par l'extrême droite, mon extrême droite. Tout d'abord, avec Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Bonjour. Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr. J'ai servi avec l'organisation At-Large régionale Asie Pacifique au cours des années en tant que membre de la Société Internet de l'Australie, qui est une partie de l'ISOC et une Structure d'At-Large. Je suis actuellement Présidente du Comité de Nomination 2014. J'ai également eu un petit peu à voir avec le ccNSO et avec le GNSO, entre autres. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

RON SHERWOOD : Bonjour. Je suis Ron Sherwood. Je suis administrateur de point vi et membre du ccNSO ; je suis l'agent de liaison du ccNSO avec l'ALAC depuis plusieurs années.

Yrjö LÄNSIPUR : Bonjour. Yrjö Länsipur de l'ISOC Finlande. Je suis le président adjoint du Comité de Nomination 2014.

SANDRA HOFERICHTER : Bonjour. Je m'appelle Sandra Hoferichter. Je représente EURALO à l'ALAC.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bonjour à tous. Je m'appelle Dev Anand Teelucksingh. Je suis membre de LACRALO.

BERAN GILLEN : Bonjour à tous. Je m'appelle Beran Gillen. Je suis membre de l'ALAC pour AFRALO ; comme vous pouvez le voir, je suis nouvelle.

AZIZ HILALI : Bonjour. Je suis Aziz Hilali, je suis président AFRALO.

NON IDENTIFIE : Je m'appelle [Inaudible]. Je suis membre d'AFRALO et nouveau membre d'ALAC.



FOUAD BAJWA : Bonjour à tous. Fouad Bajwa. Je suis le vice-président adjoint d'APRALO.

TIJANI BEN JEMAA : Tijani Ben Jemaa, vice-président de l'ALAC.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg. Je suis NomCom des États-Unis. Je suis à l'ALAC depuis presque huit ans, et j'ai été la liaison GNSO de l'ALAC pendant ces années. L'année dernière, j'étais ATRT-2 ; je ne le suis plus. Je demande toujours que l'on fasse beaucoup de commentaires afin que le Conseil d'Administration nous écoute de très près.

LEON SANCHEZ : Bonjour. Je suis Leon Sanchez. Je nommé NomCom pour LACRALO.

ARIEL LIANG : Bonjour à tous. C'est Ariel Liang, membre du personnel de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ariel remplace Matt Ashtiani. Bienvenue, Ariel.

ARIEL LIANG : Merci. Je suis heureuse d'être ici.

GISELLA GRUBER : Bonjour. Gisella Gruber. Je suis membre du personnel de l'ICANN.



SILVIA VIVANCO : Bonjour. Je suis Silvia Vivanco.

HEIDI ULLRICH : Heidi Ullrich, membre du personnel de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier CRÉPIN-LEBLOND, président de l'ALAC.

EVAN LEIBOVITCH : Evan Leibovitch, vice-président de NARALO.

MAUREEN HIL YARD : Maureen Hillyard, représentant APRALO dans l'ALAC.

HOLLY RAICHE : Holly Raiche. APRALO, Société Internet de l'Australie

SIRANUSH VARDANYAN : Bonjour à tous. Siranush Vardanyan, président APRALO par intérim.

JULIE HAMMER : Bonjour à tous. Julie Hammer, liaison SSAC de l'ALAC.

GARTH BRUEN : Garth Bruen, président de NARALO.

RAFID FATANI : Rafid Fatani, nommé NomCom pour APRALO.



YJ PARK : Bonjour, YJ Park d'APRALO.

PAVAN BUDHRANI : Bonjour. Pavan Budhrani, Secrétariat d'APRALO.

YULIYA MORENETS : Bonjour. Yuliya Morenets, Secrétariat d'EURALO.

WOLF LUDWIG : Wolf Ludwig, président d'EURALO.

FATIMA CAMBRONERO : Bonjour. Fatima Cambronero, membre de l'ALAC pour LACRALO.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Bonjour. Sylvia Herlein Leite, secrétaire de LACRALO.

JOSE ARCE : Bonjour à tous. Je suis José Arce, président de LACRALO.

EDUARDO DIAZ : Bonjour. C'est Eduardo Diaz, ALAC NARALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons une personne qui avait un appareil photo, autour de la table, et c'est. . .



GLEN MCKNIGHT Glen McKnight du Secrétariat NARALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glen. Derrière nous, nous avons des personnes qui ne sont pas à la table.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet. Je suis un membre du Conseil d'Administration de l'ICANN. Merci.

CHESTER SOONG : Chester Soong de l'ISOC du chapitre de Hong Kong.

OKSANA PRYHODKO : Oksana Prykhodko, Ukraine. Proxy EURALO pour Jean-Jacques Subrenat.

NON IDENTIFIE : [INAUDIBLE] des noms de domaine de chine.

AMRIKA RANJITSINGH : Amrika Ranjitsingh de la Trinité-et-Tobago Société Internet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a deux autres personnes, je crois.



CARLOS REYES : Carlos Reyes, membre du personnel de l'ICANN.

SUSIE JOHNSON : Susie Johnson, membre du personnel de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le micro est probablement à court de batterie. Très bien.

Dev Anand Teelucksingh, vous avez quelque chose à nous dire. Je vous cède la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier. Je suis très heureux de dire que j'ai proposé à Amrika Ranjitsingh dans la salle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pourrions-nous avoir la réponse s'il vous plaît ? C'est un oui. Merci beaucoup. Je prends note de votre sagesse en faisant votre demande de mariage avant la réunion de l'ICANN et non à la fin de la semaine de l'ICANN.

Ces réunions sont toutes interprétées, en anglais si vous parlez une autre langue que l'anglais, mais aussi interprétées en espagnol, en français et en chinois. Vous devez toujours indiquer votre nom avant de parler de façon que les interprètes ne commencent pas à parler comme des schizophrènes. Alors c'est important. Dites votre nom avant de commencer à parler.



Deuxième chose, parlez lentement, ce que Heidi me rappelle tout au long de la matinée et de l'après-midi.

Tout ici est transcrit et enregistré. Il y a deux caméras. Donc vous devez être présentables. La partie inférieure, il n'a pas d'importance, sauf si les caméras tombent sous la table.

Y a-t-il d'autres annonces à faire avant que nous commençons notre travail, Heidi ?

HEIDI ULLRICH :

Il est important de bien gérer son temps. Nous avons beaucoup de travail. Nous avons 24 réunions. Je pense que peut-être, Olivier, si nous pouvions aussi avoir un chronométrateur ? Qui voudrait prendre ce rôle ?

Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Heidi. Holly, pas besoin de nous rappeler que nous sommes déjà en retard. Passons donc directement à la partie suivante de notre ordre du jour et c'est la première discussion.

Nous commençons par un sujet d'actualité, et c'est l'ATLAS-II, le Sommet At-Large. Si vous n'avez pas votre ordre du jour sur papier, vous pouvez le voir sur l'écran de droite. Nous avons jusqu'à 09h45, ce qui est à peu près une demi-heure ou un peu moins.

Je vais demander une mise à jour rapide d'Eduardo Diaz Rivera.



EDUARDO DIAZ :

J'ai une mise à jour rapide au sujet de l'ATLAS-II. Nous avons eu des réunions. Il y a un comité d'organisation qui se réunit toutes les deux semaines pour l'organisation de l'ATLAS depuis l'année dernière. Les choses avancent très bien. L'ordre du jour et les sessions thématiques ont été identifiés. Un questionnaire a été envoyé à tous les ALS pour définir les sessions thématiques qu'ils voulaient. Il y a aussi une activité que nous allons appeler la foire aux opportunités, une activité de réseautage qui va se dérouler durant l'ATLAS, et qui est coordonnée par Glen.

Il va également y avoir un programme de mentorat où nous aurons les nouveaux ou les ALS qui n'ont jamais été ici à l'ICANN ; on va les assigner à certains d'entre nous pour les aider à comprendre la réunion de l'ICANN et poser des questions.

Il y a aussi un retour des investissements. Cheryl s'occupera après la réunion d'obtenir tous les rapports et donner un rapport sur l'efficacité de cette réunion ; est-ce qu'elle était couronnée de succès ; ce que l'on a appris.

De plus, nous mettons en place un bulletin d'information qui va sortir cinq fois avant la réunion pour maintenir un élan. Le premier va sortir en Avril. Et il y aura un bulletin d'information quotidien qui sort tous les jours pendant le sommet, pour parler des choses qui se produisent sur le terrain. Il va aussi y avoir un espace Web où vous pouvez trouver ce qui se passe pendant le sommet.

Donc, Olivier, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Merci beaucoup.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Eduardo. Avant de donner la parole aux questions, juste une question logistique. Si vous souhaitez poser des questions ou intervenir, indiquez avec votre carte de nom, alors je pourrais voir qui veut parler. Pour ceux qui sont en ligne, levez votre main. Nous avons trois participants à distance en ce moment : Allan SKUCE, Derek, et Gordon Chilcott. Et je ne sais pas quelle heure il est aux États en ce moment, assez tard il semble.

ALAN GREENBERG : 9h30.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est donc le soir aux États-Unis. Juste une dernière chose, Eduardo. Je voulais demander qui en ce moment est dans un groupe de travail ATLAS-II ? Il y a beaucoup de personnes, mais je remarque qu'il y a aussi certains qui ne sont pas dans des groupes de travail ATLAS-II. C'est une véritable priorité pour nous.

Toutes les ALS vont être à Londres. Vous devez vraiment vous joindre au moins à un groupe de travail ATLAS-II. Nous avons besoin de toute l'aide que nous pouvons avoir. Non seulement cela, mais vous serez aussi les liaisons de votre région pour obtenir vos propres ALS dans votre partie du monde et vous impliquer fortement dans ATLAS-II.

Alors, je cède la parole aux questions et aux interventions. Tout d'abord, nous avons Cheryl, et nous aurons ensuite Garth Bruen. Cheryl, vous avez la parole.



CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Monsieur le Président. Je voulais prendre une opportunité de mentionner le retour très important sur les investissements du travail que nous allons faire. Parce que je ne serai pas en mesure de vous joindre partout, et je voudrais vous mentionner que si vous avez une passion particulière pour le monde mystérieux et magique du retour sur l'investissement, nous avons une possibilité pour trois personnes de travailler sur ce groupe de travail. Vous serez les bienvenus.

Rafid, merci. Nous venons d'ajouter le nom de Rafid. Ce groupe va travailler sur le rendement des investissements. Mais certains de nos travaux vont se passer entre cette réunion et Londres. Nous allons cadrer ce qui sera délivré comme résultat. Nous allons nous pencher sur les attentes, et nous allons aussi commencer à obtenir des ensembles de données réelles ; combien de voyageurs ; combien coûtera l'hôtel et quelles sont les salles. Il y a donc un pré-travail, mais il sera exécuté plus intensément après. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Cheryl. Garth Bruen.

GARTH BRUEN : Merci. Garth Bruen, président de NARALO. Ma toute première réunion de l'ICANN a été le sommet de 2009 à Mexico ; j'ai vraiment gardé à l'esprit ce qui a bien fonctionné et ce que je pensais n'a pas bien fonctionné et qui devrait être fixé la prochaine fois.



En tant que président de NARALO, je suis allé voir nos ALS et communiqué avec eux personnellement sur ce qu'ils peuvent retirer d'une réunion de ce type, et quelles sont leurs responsabilités, et je crois que tous les ALS de NARALO sont dans un groupe de travail. Et j'ai vraiment défini cela comme une priorité.

Il faut qu'ils apportent quelque chose. Je veux savoir quels sont leurs problèmes, parce qu'à quoi cela sert de venir à ces réunions si on ne participe pas au débat sur les politiques ? Donc, je veux entendre ce qu'ils ont à dire, si je leur demande de bien réfléchir à cette question et apporter quelque chose de valeur à la réunion. Il faut qu'elle soit utile. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Garth. Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Je tiens à remercier Garth pour être s'assurer que tous les ALS sont dans les groupes thématiques. Je note que beaucoup d'ALS ne se sont pas inscrit à l'un des groupes ; et c'est une chose très difficile pour nous parce que nous serions obligés de les affecter à des groupes qui pourraient ne pas les intéresser ou les satisfaire.

Donc, chaque RALO devrait essayer de faire en sorte que tous les ALS s'inscrivent à l'un des groupes. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Tijani. Ensuite, nous avons Holly Raiche.



HOLLY RAICHE : Juste une suggestion. Envoyez un e-mail qui répertorie tous les groupes de travail de sorte que tout le monde qui n'a pas levé la main, j'en fais partie, puisse le faire. Que tout le monde sache ce qui est disponible et où sont les postes vacants. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Holly. Nous avons fait une liste des groupes de travail ATLAS-II. Donc, pour ceux qui nous écoutent ou qui nous regardent à distance, vous pouvez aller à la page Wiki qui est référencée dans le chat.

Pour chacun de ces sous-groupes de travail, il est important que leurs présidents nous disent quel est le prochain travail de ce groupe de travail, parce que c'est difficile à suivre. Et je sais que, par exemple, le groupe des questionnaires a déjà fait beaucoup de travail, mais il y a très peu de choses à faire maintenant. Il est donc un peu ridicule de se joindre au groupe des questionnaires maintenant, il est un peu trop tard.

Dans le groupe des questionnaires, nous avons eu de Wolf Ludwig en charge. Comme nous l'avons dit, son travail est pratiquement terminé. Le groupe des événements, Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Nous avons déjà plus ou moins l'ordre du jour des événements. Nous travaillons avec le personnel des réunions pour nous assurer d'avoir les bonnes salles, car il semble qu'il n'y ait pas beaucoup



de place. À l'heure actuelle, le personnel des réunions internationales font de leur mieux pour trouver la bonne salle pour le bon événement, et nous essayons toujours.

Sinon, le programme est pratiquement fixé. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Pouvez-vous nous rappeler ce que fait le groupe des événements ? Seulement les événements ou est-ce l'ordre du jour ou quoi ?

TIJANI BEN JEMAA : Il fixe l'ordre du jour pour toute la semaine et d'essaie d'affecter à chaque page horaire l'événement adéquat.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Cela inclut la Foire aux opportunités ?

TIJANI BEN JEMAA : Bien sûr.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je crois qu'il y a encore du travail à faire à cet égard.

TIJANI BEN JEMAA : Non ; la Foire aux opportunités a un sous-groupe de travail spécialisé. Donc, je suis uniquement en charge de trouver le lieu et la page horaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Eduardo Diaz.

EDUARDO DIAZ : Merci, Monsieur le Président. Glen est à la tête de ce groupe, donc je suppose qu'il peut nous indiquer certaines des choses. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Eduardo. Glen McKnight ?

GLEN MCKNIGHT : Bonjour. Nous allons avoir une réunion demain avec notre groupe pour voir leur progrès. Nous avons l'emplacement. Nous n'avons pas vraiment beaucoup de détails pour vous en ce moment, mais ça va être un événement passionnant. Ça va être du réseautage plutôt que des discours, mais il y aura quelques brefs discours ainsi. Mais je pense que c'est une excellente opportunité.

Donc, chacun des RALOs aura une table, de sorte que chaque région doit affecter une personne pour s'assurer qu'ils sont responsables de la table.

Judith est notre représentante de NARALO, donc apportez votre documentation à la réunion. C'est une très belle opportunité. Merci.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Glen. La réunion dont vous parlez est sur l'ordre du jour de l'ICANN en ce moment ?

GLEN MCKNIGHT : Ouais. Demain.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Demain dans 24 heures.

GLEN MCKNIGHT : Je vais revenir à vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci. Si vous pouviez vérifier, parce qu'on a du mal à le trouver sur l'ordre du jour de cette réunion de l'ICANN ; la réunion qui selon vous se tient demain. S'il ne peut pas le trouver, je ne sais pas si quelqu'un d'autre peut le trouver. Très bien, merci. Holly.

Très bien. Le prochain, si nous pouvons revenir à la page des groupes de travail.

Evan Leibovitch, vous voulez prendre la parole ?

EVAN LEIBOVITCH : Désolé. Quelle est la différence entre le Groupe de Communications et le Groupe de Relations Publiques ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan. Nous reviendrons sur ce point d'ici quelques minutes. J'espère que nous pourrons trouver la différence.

Garth Bruen ?

GARTH BRUEN: Je veux juste noter que nous devons vraiment nous mettre dans la position d'être quelqu'un qui ne comprend pas ce qui se passe lors des réunions de l'ICANN, et d'essayer de réfléchir ce que signifie ne pas être exposé à cet environnement. Et si nous communiquons les fonctions du groupe de travail aux nouveaux ALS, nous devons être clairs. Parfois, il y a des choses qui ne sont même pas encore claires pour moi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Garth. Le groupe de travail des parrainages que je préside. Une mise à jour rapide ; des propositions de parrainage ont été envoyées à plusieurs parrains éventuels. Il a été suggéré que de parrains supplémentaires pourraient être contactés. Malheureusement, nous n'avons pas de point de contact réel chez ces parrains. Alors s'il vous plaît, pouvons-nous essayer de proposer des points de contact pour chacun de ces parrains supplémentaires ? Nous allons aller chercher les parrains qui vont nous aider pour cette réunion.

Je suis heureux d'annoncer que nous avons eu 10 000 \$ promis par Google avec un engagement financier supplémentaire, si nécessaire. Et nous allons voir comment cela se passe. Idéalement, je voudrais avoir plus qu'un seul parrain. Il ne s'agit pas d'une réunion Google. Mais les autres ont également dit qu'ils sont en train de travailler dessus, et nous devrions avoir bientôt de bonnes nouvelles. Holly Raiche ?



HOLLY RAICHE : Mis à part le fait que vous avez quatre minutes, il serait utile de comprendre un peu du budget pour savoir ce que nous voulons effectuer, les montants dont on a besoin, et le nom d'un contact pour chaque événement ou manifestation. Ce serait une vente beaucoup plus facile. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Holly. En fait, il y a une proposition de parrainage qui a été partagée avec les groupes de travail. Les sommes qui ont été annoncées jusqu'ici ne couvrent pas un événement complet, mais il est possible de partager le parrainage entre plusieurs parrains pour un seul événement. Il y a un déjeuner, un dîner, et bien sûr la foire aux opportunités, qui a besoin de parrainage.

Passons au prochain groupe de travail rapidement. Nous sommes déjà à court de temps. Le prochain est le groupe des logistiques, qui est sur le point de commencer à travailler. La raison en est que, jusqu'à présent, nous n'avons pas commencé à travailler sur la situation des visas, etc. Il y a déjà des progrès en ce qui concerne les visas concernés. Il y a un formulaire à remplir. Vous obtiendrez alors une lettre d'invitation et ainsi de suite. Tout cela est pris en charge pour le moment par le groupe logistique pour les personnes qui sont à l'hôtel, pour les cartes SIM,...

Une partie du travail a déjà été faite par l'IETF qui s'est réuni le mois dernier à Londres. Il y avait une liste de diffusion. Nous avons vu beaucoup de commentaires là de participants sur des restaurants, des

endroits où vous pouvez obtenir de la nourriture pas chère, les réseaux internet, etc.

Le groupe suivant, s'il vous plaît. Le Groupe de Relations Publiques. Evan a eu la question sur le groupe des relations publiques et celui des communications. Murray McKercher. Je sais qu'il est à distance. Je ne sais pas s'il peut parler. Eduardo ?

EDUARDO DIAZ : Il a mis déjà la réponse dans Adobe discussion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Eduardo. Ainsi, le groupe de relations publiques est chargé de coordonner toutes les visites des médias, les communiqués de presse, la promotion interne et le pré-enregistrement pour l'ICANN dans le cadre de l'ATLAS-II. L'équipe doit également coordonner l'enregistrement et la diffusion de témoignages pendant et après la réunion, le soutien des événements de relations publiques, et de la coordination avec tous les groupes de travail. Pour se joindre au sous-groupe de travail ATLAS-II, il suffit de suivre les instructions et de s'inscrire à la liste de diffusion.

Et je crois que les instructions de la liste de diffusion sont sur la page Wiki.

Nous avons Wolf Ludwig. Wolf, vous avez la parole.



WOLF LUDWIG : Je pense que j'ai demandé à plusieurs reprises de faire partie de ce sous-groupe de travail, mais on ne m'a pas encore indiqué mon nom. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Wolf. Carlos, avez-vous pris note de cela, s'il vous plaît ?

Merci. Nous avons Carlos Reyes qui coordonne tout cela dans la salle. Le groupe suivant, s'il vous plaît. Retour sur investissement. Nous avons parlé avec Cheryl. La Foire aux Opportunités. Pour cela, je vais demander à Glen de s'exprimer.

GLEN MCKNIGHT : Il y avait une erreur ; je pensais que la réunion était le lundi. Je l'ai vérifiée avec mon collègue. La réunion se tiendra mercredi matin. C'est juste ma dernière mise à jour. Mais je suis vraiment heureux d'apprendre que Google apporte 10 000 \$. Nous devons nous assurer d'obtenir plus pour avoir une bonne manifestation. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glen. Je crois que vous n'avez pas parlé de « fête ». Je pense que vous avez dit «réunion de travail».

Pour revenir à la page suivante ; nous avons le Groupe de Travail des Communications. La personne en charge est Eduardo Diaz.



EDUARDO DIAZ : Merci, Monsieur le Président. Natalia et Carlos ne sont pas là. Je peux dire que ce groupe est principalement responsable de la coordination du bulletin d'information et de la page Web. Donc tout le monde est bienvenu. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Eduardo. Je crois que certains membres de la communauté seront interviewés à Singapour afin d'être en mesure de remplir le bulletin d'information, fournir des contributions et obtenir que nos ALS puissent comprendre pleinement l'esprit d'ATLAS-II. Le groupe de travail suivant, c'est le Groupe de travail sur le programme du mentorat. Fatima Cambronero en est responsable.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Olivier. Je vais parler en espagnol.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pour ceux qui ne connaissent pas l'espagnol, vous avez votre casque. Allez-y, Fatima.

FATIMA CAMBRONERO : L'objectif du programme de mentorat est de préparer les participants à ce sommet, avant le sommet. L'idée est de créer différents groupes pour les personnes qui ont besoin de mentorat, et ceux qui seront les parrains ou les parrains. A cette fin, nous invitons les membres de l'ALAC gentiment et les dirigeants régionaux à agir comme parrains pour que chacun des membres ait un ALS ou un représentant d'ALS avant la réunion afin de les guider et qu'ils puissent discuter de différents sujets



ou thèmes qui les intéressent ou pour mieux profiter des différentes sessions thématiques proposées dans la réunion de Londres, et mieux comprendre le programme.

Et après la réunion, l'objectif est de guider ces participants et leur dire qui ils doivent assister à différentes réunions de l'ordre du jour général. Cela a à voir avec ce que Garth a dit avant. L'idée est d'aider les nouveaux membres, les participants, les nouveaux arrivants pour leur faire comprendre comment la réunion de l'ICANN fonctionne et comment tirer le meilleur parti de ces activités et réunions. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Fatima. Ludwig veut prendre la parole, ensuite, nous avons Cheryl et Tijani.

WOLF LUDWIG : Eh bien, juste un bref commentaire ; d'après ce que j'ai compris de l'idée et du concept derrière la question de ce groupe de mentorat. Je pense qu'il est très important que chaque RALO sélectionne les personnes les plus compétentes pour ce type de question, parce que de mon point de vue, au niveau de l'Europe, ce serait intéressant si les parrains de notre région ont une connaissance détaillée dans tous les aspects de leur RALO ; s'ils ont une connaissance approfondie de tous les aspects de l'ALAC et de son histoire. Cette personne a besoin de connaître beaucoup d'informations de base pour être vraiment utile pour un nouveau venu, parce qu'il y aura toutes sortes de questions qui viendront de ces nouveaux arrivants. Dans certains cas, à mon avis, ces

parrains pourraient connaître la région de chaque personne ou avoir des connaissances sur l'ALAC en général.

Par conséquent, je pense qu'il faut faire attention à cela. Au niveau de ma région, je préfère avoir moins de gens mais avec un haut degré de connaissance que d'avoir deux ou trois autres qui ne sont pas compétentes, parce que des nouveaux venus n'ont jamais assisté à une réunion de l'ICANN et ont besoin de choses très basiques. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Wolf. Cheryl va prendre la parole, puis Tijani, et Fatima. Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Wolf, je suis d'accord avec vous. Votre groupe doit faire deux choses. D'abord, une orientation en ligne pour que vos parrains et vos parrainés aient une orientation appropriée. Parce que le parrainage est en fait une forme d'art, même si c'est une relation à court terme, et je vous encourage vivement à mettre en place un système de boîte à outil pour ces parrains.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Deux points. Tout d'abord, je voudrais dire que je suis d'accord avec ce qu'a dit Wolf, parce qu'il n'est pas important d'avoir



plusieurs parrains. Il est important d'avoir des parrains qui peuvent vraiment encadrer les nouveaux arrivants. C'est vrai. Parce que cela s'est passé avant. Il y a des personnes qui ont essayé de jouer le rôle de parrains, mais n'étaient pas vraiment capables.

Deuxième point, Il y a une autre activité liée au sommet qui n'est pas à l'intérieur du Groupe de Travail du Sommet, et c'est la formation de compétence qui va être donnée aux ALS avant le sommet. Et le groupe de travail sur la formation de compétence avance dans son travail. Nous sommes plus ou moins avancés dans le processus, mais nous avons un petit retard que nous allons essayer de rattraper juste après Singapour. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Fatima Cambronero.

FATIMA CAMBRONERO : Merci. J'apprécie les commentaires que vous avez faits. Je vais les prendre en compte. En ce qui concerne le programme préliminaire, j'avais prévu une série d'obligations pour les personnes qui allaient devenir des parrains. L'idée est que toute personne qui a la capacité de devenir un mentor doit être un mentor afin de transmettre ces savoirs. Une personne qui connaît le point de vue historique, le contexte de l'ALAC, pourrait ne pas avoir les compétences pour transmettre ces connaissances aux personnes qui en ont besoin. Je prends note de vos commentaires.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Fatima. Il y a plusieurs autres réunions liées à ATLAS-II au cours de la semaine, donc ce débat va se poursuivre. En attendant, nous avons un certain nombre de personnes qui sont arrivées dans la salle. Je voudrais vous présenter d'autres personnes qui participent à d'autres programmes. Heidi, va dire quelques mots à propos de ce programme.

HEIDI ULLRICH : Bonjour tout le monde. Nous sommes vraiment très heureux d'annoncer que vous êtes les bénéficiaires d'un programme pilote que l'ICANN vient d'organiser juste pour Singapour et Londres. C'est ce qu'on appelle le Programme de Parrainage de l'ICANN. C'est donc en dehors du programme de mentorat At-Large que vous venez de découvrir. C'est en fait le programme des boursiers. Je vais les laisser se présenter. Ils vont être avec nous à Singapour et Londres, puis au Sommet. Je vais vous les présenter ainsi que leurs parrains, qui sont membres d'ALAC, puis Gisella va dire quelques mots sur ce programme. Anthony ?

ANTHONY NIIGANII : Bonjour. Je m'appelle Anthony Niiganii. Je viens du Canada. Je suis Moskégon de la communauté de la nation autochtone Pimicikamak Cree ; c'est un grand honneur d'être l'un des premiers participants dans le programme. Mon parrain est Eduardo Diaz et je suis très honoré de l'avoir comme mentor. Merci.

NON IDENTIFIE : Merci à tous. Je m'appelle [inaudible]. Je viens d'une organisation appelée ITOCA (Centre d'information et de sensibilisation pour



l'Afrique). Nous sommes basés en Afrique du Sud. Mais à l'origine, je suis du Zimbabwe. Donc vous pouvez voir que je ressemble à ma présidente. Je suis heureux de faire partie du programme de mentorat et d'être de ces premiers cobayes. Heureusement pour moi, j'ai deux parrains, Tijani et Philip Johnson que je dois rencontrer. Merci beaucoup. Je suis impatiente d'apprendre de tout le monde et de mes parrains. Merci de m'avoir donné cette possibilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Vous avez le droit de parler à tout le monde ici et tout le monde a le droit de vous parler.

GUNELA ASTBRINK : Bonjour tout le monde. Je m'appelle Gunela Astbrink. Je suis de l'Australie et je suis la directrice de la Société Internet de l'Australie et membre du chapitre ISOC des îles du Pacifique. Mon mentor est Maureen Hillyard. Je suis ravie que Maureen soit mon mentor. Nous avons travaillé ensemble pendant des années, et c'est donc une transition agréable pour nous deux. Lorsque nous parlons de l'ICANN et des différents processus, je suis vraiment impatient de me plonger de plus en plus dans ce monde. Merci.

HEIDI ULLRICH : Merci. Je vais juste donner la parole à Gisella, qui assure la coordination de ce programme avec Janice.



GISELLA GRUBER :

Merci. Ces personnes passeront cette semaine avec nous et participeront à pas mal de sessions dans l'ALAC. Leurs parrains les conseilleront sur les sessions qui sont les plus appropriées.

Ils vont commencer très tôt du lundi au jeudi à assister aux séances des boursiers, et ils se réuniront avec leurs parrains chaque jour. Et jeudi après-midi, nous aurons un rapport de la semaine, comment leur semaine s'est passée avec leurs parrains. Puis on va se préparer pour les trois prochains mois et le travail de Londres qui doit être fait. Ensuite, nous nous réunirons avec eux de nouveau à Londres, pour continuer à appliquer ce programme. Merci beaucoup.

Bienvenue et je suis impatiente de travailler avec vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Gisella. Bienvenue à nos mentorés. C'est vraiment un plaisir de voir un autre programme pilote qui commence au sein d'At-Large. Je suis impatient de voir de grands résultats.

Sans plus tarder, nous passons à la prochaine partie de notre ordre du jour, mesdames et messieurs. Nous avons le plaisir d'avoir Sally Costerton qui se joint à nous avec l'équipe d'engagement mondiale des parties prenantes. Sally, s'il vous plaît prendre place. Et tandis que vous vous asseyez, peut-être que nous pourrions avoir les vice-présidents régionaux se présenter, s'il vous plaît.

Nous vous présentons nos excuses, mais nous avons un problème avec le nombre de chaises. C'est très collégial ici. Nous allons faire une petite introduction.



SALLY Costerton : Bonjour. Sally Costerton, la responsable de l'engagement des parties prenantes. Et je vais demander à l'équipe de se présenter à tour de rôle, en commençant à ma gauche avec Kuek.

Kuek YU-CHUANG : Merci beaucoup. Tout d'abord, bienvenue à Singapour. Je ne peux pas exprimer combien il est important d'avoir des réunions ici, alors permettez-moi un peu plus de temps que mes collègues. C'est vraiment un retour aux sources. Singapour a été le lieu des premières réunions de l'ICANN. En 2011, nous avions un programme de nouveaux gTLDs. Nous nous sommes réunis ici, à Singapour à nouveau, pour une réunion très historique de l'ICANN. Beaucoup d'entre vous ont contribué avec leur sagesse, leur contribution au voyage. Nous sommes impatients de recevoir plus de contributions de votre part.

Je suis très heureux que, comme hôtes, nous avons le showcase APRALO, avec cette équipe fantastique qui a organisé cela. Cela aura lieu le mercredi. Je pense que l'importance est que le monde peut voir vraiment le genre de diversité au sein de la région Asie-Pacifique. J'espère vraiment que vous pouvez encourager les gens à venir participer, parce que c'est là que nous pouvons voir ce que nous faisons.

Je voulais souligner le fait que nous avons un programme appelé NextGen@ICANN, où des étudiants participent lors des réunions. S'il vous plaît, saluez-les quand vous les voyez. Nous voulons être le plus accueillant possible parce que nous voulons vraiment être aussi inclusifs



que possible. Et j'ai pris beaucoup plus que mes cinq minutes de gloire, donc je vais passer ce micro.

SAVE VOCEA :

Bonjour tout. Je suis heureux d'être ici. Je m'appelle Save Vocea, née dans les îles Fidji. Je m'occupe des îles du Pacifique et l'Australie/Nouvelle-Zélande au niveau de d'engagement. Souvent dans le passé, quand je suis participait à l'ICANN, il y avait très peu de visibilité dans la région Océanie, sauf pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mais dans cette réunion, nous allons avoir un peu plus de participation des îles du Pacifique. Je suis heureuse de le voir.

RODRIGO DE LA PARRA :

Bonjour tout le monde. Je m'appelle Rodrigo De La Parra. Je suis vice-président pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Je suis heureux d'être ici et d'accueillir mes collègues de la région.

CHRIS MONDINI :

Bonjour, je suis Chris Mondini. Je suis vice-président pour l'engagement mondial des parties prenantes pour la région Amérique du Nord, heureux d'être ici.

PIERRE DANDJINO :

Je m'appelle Pierre Dandjinou. Je suis vice-président pour l'Afrique. Je suis heureux d'être ici avec At-Large.



VENI MARKOVSKI: Bonjour, je suis Veni Markovski. Jusqu'hier, j'étais vice-président de la Russie, de la CEI et de l'Europe de l'Est ; maintenant je m'occupe des questions relatives aux Nations Unies et à la corporation de la sécurité mondiale.

MICHAEL IAKOUCHEV : Bonjour. Je suis Michael Iakouchev. Depuis hier, je suis vice-président de la région de la Russie. Je connais beaucoup d'entre vous, et je suis très heureux de vous revoir et de travailler avec vous. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Michael. Revenons à Sally Costerton.

SALLY COSTERTON : c'est toujours un plaisir d'être ici. Au début d'une réunion de l'ICANN, on a l'impression de revenir tous au début

Chaque fois que l'on se réunit, on a l'impression d'avoir plus de monde que la dernière fois. Lorsque je suis venue la première fois, lorsque j'ai rejoint l'ICANN, nous étions une toute petite équipe. Fadi m'avait demandé de multiplier l'équipe d'engagement mondial, précisément pour que nous puissions soutenir votre mission de base. Donc, la communauté de l'ICANN veut se rapprocher des parties prenantes, faire rentrer des personnes dans notre organisation.

Je me souviens de la première fois que j'ai rencontré Olivier. Il m'a expliqué le concept de rassembler les gens de plus en plus. En fait, ce concept guide à peu près notre stratégie d'engagement. Comment nous soutenons notre communauté. Beaucoup d'entre vous savent que nous



travaillons en étroite collaboration, nous essayons de résoudre problèmes, en utilisant notre modèle multipartite ascendant ; des fois, le processus est compliqué. Nous sensibilisons pourquoi les gens pour participer à l'ICANN, et nous facilitons le processus physique de la même façon qu'avec avec les parrains dans le programme des boursiers, mais aussi pratiquement.

Une partie du travail que Chris Gift va nous présenter a été basé sur la participation. Nous avons travaillé très dur avec vous, et beaucoup d'entre vous ont été étroitement associés pour s'assurer que nous avons les plates-formes numériques pour étendre notre engagement qui fait que nous pouvons compter sur la participation de tout le monde.

Comme je l'ai déjà dit et certains d'entre vous ont entendu, quand je suis arrivée à l'ICANN, je pensais que c'était de la technologie ou peut-être des politiques. A mesure que les années passent, je me rends compte qu'il s'agit des gens et de notre capacité à travailler ensemble, à se soutenir mutuellement, à se comprendre. Certains des programmes auxquels participe cette équipe sont à propos de ce sujet ; comment pouvons-nous nous assurer que nous créons des points pertinents afin que les personnes qui ont besoin de rejoindre notre communauté sachent vraiment comment travailler en partenariat avec vous.

Donc, je suis heureuse de dire que nous avons fait beaucoup de progrès. Je suis fière de cette équipe. J'espère que vous allez tous apprendre à bien les connaître tous. Nous avons une autre personne qui va rejoindre notre équipe que certains d'entre vous connaissent qui s'appelle Jean-Jacques Sahel, qui travaille actuellement à Microsoft ; il



va nous rejoindre le 22 Avril pour devenir notre nouveau vice-président pour l'engagement des parties prenantes en Europe. Et Nigel Hickson qui est le vice-président européen actuel se déplace à Genève pour travailler avec Tarek Kamel et s'occuper des OIGs dans le monde entier. C'est donc une sorte de mise à jour. Je pense que nous avons présenté tout le monde. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sally. Pendant que vous parliez, Nigel Hickson est apparu mystérieusement dans la salle. Nigel, pouvez-vous s'il vous plaît vous présenter ?

NIGEL HICKSON : Bonjour. Je connais la plupart d'entre vous, et c'est génial d'être ici à nouveau. Comme l'a dit Sally, je suis dans une étape de transition. Je me déplace de Bruxelles à Genève pour y travailler avec l'UIT et un certain nombre d'autres organismes gouvernementaux, l'ONU, et diverses personnes. Je vais continuer ma relation avec l'EURALO et avec l'ALAC.

C'est toujours un plaisir de participer au travail que vous faites. Merci beaucoup de m'avoir si bien accueilli au fil des ans.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Félicitations, Nigel. Maintenant nous ouvrons la voie aux questions. Donc, si vous avez des questions, c'est le moment de le faire. Tout le monde est muet. Nous avons une question. Oksana Prykhodko?



OKSANA PRYKHODKO: Je n'ai pas de questions. Je n'ai qu'un seul commentaire. Je suis de l'Ukraine et j'ai vu dans les commentaires des inquiétudes concernant la citoyenneté de M. Iakouchev.

M. Iakouchev est citoyen de la Russie. L'Ukraine est dans un état de guerre avec la Russie. Cela ne signifie pas que le peuple ukrainien est en état de guerre avec le peuple russe. Cela signifie que nous sommes contre les positions du gouvernement russe, et la seule solution pour moi pour M. Iakouchev de résoudre le conflit de la citoyenneté est de fournir à M. Iakouchev à la citoyenneté ukrainienne. Vous êtes les bienvenus. Nous apprécions hautement votre nomination. Pour nous, votre nomination signifie plus de responsabilité, plus de transparence, plus de rôle pour chaque acteur au sein de notre région.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Oksana. Michael ?

MICHAEL IAKOUCHEV : Merci beaucoup. Je dois répondre. Ma mère est de Kiev, en Ukraine. Donc, je suis très fier et très reconnaissant. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Michael. Bon, est-ce qu'il y a des questions. Nous avons un peu de temps. Désolé, je n'ai pas vu Garth Bruen. Vous avez la parole.

GARTH BRUEN :

Merci. Garth Bruen, NARALO. Juste A NARALO, nous avons vraiment fait la sensibilisation et le recrutement pour notre structure d'At-Large. Nous avons effectivement élaboré un cadre pour le recrutement qui a été extrêmement efficace. Je pense que le mois dernier, nous avons eu quatre ou cinq nouveaux candidats. Nous avons des discussions avec au moins une douzaine de groupes. Et ce sont des organisations très sérieuses qui représentent des journalistes en ligne, des personnes qui luttent contre l'abus sexuels, des personnes handicapées qui luttent pour utiliser Internet.

Au fur et à mesure que je les entends et les rencontre, je suis surpris qu'ils n'aient pas été avec nous tout au long. Je vois que vous augmentez le personnel et vous déployez des ressources, mais nous avons certainement besoin davantage de l'aide. Nous sommes à la recherche d'une meilleure coordination et d'une plus grande coopération. Merci.

CHRIS MONDINI :

Bonjour, c'est Chris Mondini, de l'Amérique du Nord. Merci beaucoup pour les commentaires, et merci pour exprimer la nécessité d'une coordination et de soutien. Je pense que nous avons fait des progrès. Je tiens à vous féliciter.

La rapidité avec laquelle notre collaboration porte ses fruits avec ces nouvelles applications est étonnante. Je voudrais féliciter le groupe NARALO de ce qu'il a fait pour profiter et tirer le meilleur parti du programme pilote de la sensibilisation communautaire. Dans les unités constitutives qui participent à ce groupe, NARALO est en tête en termes



de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et de la conversion en résultats réels.

Donc, Garth, Evan, et un certain nombre d'autres de NARALO ont déjà été fait, et je pense que cela montre la réussite de l'investissement. Cela montre que cela fonctionne. Donc, il faut discuter comment nous pouvons continuer à aider et soutenir ce point dans notre ordre du jour. Nous sommes dans cette période où nous sommes observés pour le modèle de l'ICANN multipartite sur ce que cela signifie sur la diversité géographique, sur la diversité des groupes d'utilisateurs, les populations.

Je pense que le succès dans ce domaine sera également un moyen de montrer le succès du modèle de l'ICANN. Donc, je crois fermement que nous devons nous appuyer sur ce succès, Garth.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Chris. Nous avons José Arce.

JOSÉ ARCE : Bonjour à tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons interprétation. Allez-y, José.

JOSÉ ARCE : Bonjour tout le monde. Je lisais la liste et j'ai remarqué le nombre de nouvelles demandes d'incorporation de NARALO. Bravo, permettez-moi de vous féliciter, Garth, vous et toute l'équipe. Dans notre région, ainsi



que dans les autres, nous avons le programme CROPP. David est en charge de ce programme, qui est précisément aux fins de faire la sensibilisation et incorporer les ALS et les groupes, de diffuser et de sensibiliser sur l'ICANN et la mission de l'ALAC dans la région Amérique latine et Caraïbes.

Nous menons le programme de stratégie. Il y a Rodrigo et son équipe. Fatima et Dev travaillent très dur. Rodrigo, vous voulez dire quelque chose en particulier sur le processus de participation et de la stratégie pour la région ?

RODRIGO DE LA PARRA : Merci, José. Continuons en espagnol, puisque vous avez les casques.

En effet. En Amérique Latine et dans les Caraïbes, à travers ce groupe de travail de la stratégie, nous sommes maintenant dans la phase de mise en œuvre de divers projets ; nous avons eu une participation active des LACRALO et des gens de LACRALO qui font un travail exceptionnel. En particulier, Fatima et Dev. Je crois que, sur les 40 projets que nous avons, celui qui a le plus progressé est le programme de communication dont ils s'occupent.

Nous avons un bulletin qui est distribué dans toute la zone entre tous les acteurs. Nous sommes sur le point de présenter le premier projet de site Web ciblé aux activités régionales. Alors permettez-moi de féliciter les efforts de coordination qui ont été couronnées de succès. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Rodrigo. J'ai eu beaucoup de gens qui lèvent leurs mains pour le moment. Nous avons d'abord eu une question sur le chat d'Adobe, Murray McKercher. Puis sur la liste, j'ai beaucoup d'autres personnes. Commençons par la question de Murray McKercher. C'est une question destinée à Sally Costerton.

«La tâche des relations publiques pour ATLAS-II sera importante. En tant que président du sous-groupe de travail, je vais apprécier tout le soutien logistique que je pourrais avoir de vos vice-présidents nouvellement mentionnés ».

SALLY COSTERTON : Ainsi, l'équipe de relations publiques c'est une équipe de communication ; l'ICANN ont travaillé en étroite collaboration avec l'équipe des communications dans ATLAS, et cela va se poursuivre. Je vais certainement faire en sorte que toute sensibilisation et communication régionales ainsi que les relations avec la presse régionales soient en coordination avec l'équipe de médias régionaux.

Nous avons maintenant deux personnes qui s'occupent de la communication. Une en Amérique latine, à Montevideo ; et une ici à Singapour depuis deux semaines et demie. Et nous sommes sur le point de faire une offre à un candidat qui sera basé à Istanbul. Nous aurons donc des personnes qui parlent dans des langues locales à l'extérieur des États-Unis, pour la première fois dans l'histoire de l'ICANN. Nous ferons en sorte que l'équipe ATLAS maximise l'utilisation de l'engagement régional. .



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sally. Évidemment, l'exposition maximale est vraiment importante. Je pense que cela va vraiment influencer le retour sur investissement. Nous le savons actuellement qu'il y a beaucoup de regards fixés sur l'ICANN, avec tous les changements qui ont lieu.

Nous avons une assez longue liste d'attente. Fouad Bajwa, Alan Greenberg, Glen McKnight, Sandra Hoferichter.

Fouad Bajwa.

FOUAD BAJWA : Merci, Olivier. C'est Fouad Bajwa, vice-président adjoint d'APRALO. Sally, quelqu'un n'est pas venu ; ils sont probablement originaires de la région du Moyen-Orient. Pakistan est inclus dans les 22 pays de la région du Moyen-Orient et les pays limitrophes. Et dans le cadre de cela, nous avons un groupe de travail sur la stratégie du Moyen-Orient, qui avait fait ce travail l'année dernière. Nous avons une stratégie de trois ans pour la région. Cela s'étend à travers le Pakistan jusqu'au monde arabophone dans la partie nord-africaine.

Ce qui se passe jusqu'à présent est que nous avons récemment conclu le forum DNS à Dubaï. C'était notre première interaction avec nos collègues de l'engagement des parties prenantes mondial de NARALO, de la région de l'Amérique du Nord. Nous avons également participé avec les autres groupes. L'industrie du DNS a également participé. Ainsi, ce fut la première série d'interactions avec la stimulation de l'industrie du DNS.

La deuxième chose intéressante est que nous allons organiser la première réunion des gouvernants Internet du Moyen-Orient



bientôt. Par "bientôt", je veux dire moins de deux ou trois mois. Cela va être une grande occasion pour commencer à stimuler les jeunes esprits à participer à la gouvernance Internet dans l'écosystème DNS dans ces 22 pays. Et puis, nous avons un programme beaucoup plus vaste selon lequel nous commençons le travail dès l'année 2015. C'est en quelque sorte une mise à jour sur ce qui se passe dans notre partie du monde.

Donc, en ce qui concerne APRALO, nos membres ont participé activement à ce groupe de travail. Nous avons beaucoup contribué. Je m'occupe de la coordination des équipes sur la formation de compétences et la sensibilisation. Il y a aussi un autre collègue qui travaille dans un groupe de travail pour l'IDN arabe. Donc, il y a une quantité importante de travaux en cours dans cette partie de la région. Merci.

SALLY COSTERTON :

Je voulais juste vous remercier. C'est génial. C'est étonnant de voir tout ce que vous avez fait. Bravo. Je me rappelle lorsque nous nous sommes rencontrés au début. C'est vraiment génial d'entendre tant de succès. La stratégie du Moyen-Orient est venue après la stratégie Amérique latine. Je suis vraiment très heureuse du travail que vous avez réalisé. Je sais que les membres du personnel sont très reconnaissants. Félicitations pour le travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Sally. J'ai fermé la queue. J'ai encore Alan Greenberg, Glen McKnight, Sandra Hoferichter, et Aziz Hilali. Alan, vous avez la parole.



ALAN GREENBERG : Merci. Juste un commentaire très rapide. J'ai eu la chance d'être l'un des petits groupes de personnes que Sally a réuni pour un dîner à sa première réunion. Ce qui m'a frappé était, que malgré sa vaste expérience, son premier instinct était d'écouter. La même chose peut être vraie pour beaucoup de gens qu'elle a recruté. Je pense que c'est une caractéristique très importante. Ces gens ont un niveau de connaissances notable ; ils écoutent et essaient de résoudre des problèmes réels. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Glen McKnight, vous avez la parole.

GLEN MCKNIGHT : Je tiens à féliciter Michael pour sa nomination. Je me souviens l'avoir rencontré l'année dernière dans un autre chapeau que je portais. Evan et moi étions les premiers à participer à une manifestation CROPP à NTEN. C'est un organisme à but non lucratif.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : que veut dire CROPP ?

GLEN MCKNIGHT : L'événement CROPP, nous l'avons fait à Washington.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Mais que signifie CROPP ? Vous utilisez des acronymes. Nous avons ici les nouveaux venus. C'est le programme pilote de liaison régionale communautaire, correct?



GLEN MCKNIGHT : Nous étions à NTEN, un autre acronyme. C'est une conférence de 2200 personnes sur la technologie à but non lucratif. Mon collègue là-bas, Evan et moi, nous avons profité de l'occasion car Nancy du PIR parlait du programme des nouveaux gTLDs aux délégués ; et nous avons immédiatement parlé du programme des nouveaux gTLDs sur une radio locale à but non lucratif.

Je tiens donc à dire que si vous voulez profiter du programme CROPP, c'est un programme excellent ; soyez proactifs.

Vous pouvez tendre la main à différentes activités bénévoles de cette manière. Nous avons eu beaucoup de personnes pour NomCom que nous avons trouvé de cette manière.

SALLY COSTERTON : on recrute des leaders de cette manière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glen. Et oui, ça a très bien fonctionné. Donc, merci beaucoup. Il y a des images aussi, en ce moment, dans le rapport de voyage et ainsi de suite ; vraiment génial. Sandra Hoferichter.

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Olivier. Je sais que vous êtes au courant du Groupe de travail de l'Académie de l'ICANN.

Je veux juste vous donner une brève mise à jour et vous inviter à participer à la réunion de mercredi, de 11h00 à 12h00 dans cette



salle. Ce groupe de travail travaille sur le programme de formation leadership pilote qui aura lieu si tout va bien à Los Angeles, et nous sommes toujours à la recherche d'un cadre modèle, comment nous pouvons mieux décrire une Académie ICANN.

Il s'agit d'un nouveau modèle maintenant que je viens d'envoyer au groupe de travail pour des commentaires. Nous allons discuter de cela mercredi, et cela va bien au-delà de l'éducation. Jusqu'à présent, nous avons parlé de modèle unidimensionnel qui était une sorte de pyramide où vous pouvez aller vers le haut. Mais après le programme de formation pilote à Buenos Aires, il y avait l'idée de voir cela plus comme un modèle circulaire, où vous êtes constamment en mouvement dans un cercle. Vous pouvez entrer à des angles différents, en tant qu'observateur, en tant qu'expert, en tant que contributeur, en tant que leader et ainsi de suite.

Je pense que ce modèle est beaucoup mieux descriptif de ce que l'ICANN recherche ; comment l'ICANN pourrait être mieux accessible. Et je pense que cela va très bien dans votre département. Je pense qu'il serait bon que vous ou votre équipe, vos vice-présidents, puissiez collaborer avec notre groupe de travail, parce que je pense qu'il y a de nombreuses synergies. Merci.

SALLY COSTERTON : Merci, Sandra. De 11:00 à 12:00 mercredi dans cette salle. Merci. Cela semble très intéressant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sandra. Est à côté Aziz Hilali.



AZIZ HILALI :

Merci, Olivier. Je vais parler en français. Je voulais parler de la région de l'Afrique et des activités que nous menons. Tout d'abord, je voudrais parler de la réunion Afrique AFRALO qui regroupe toute la communauté africaine que nous allons avoir mercredi prochain à 14h30

Tout le monde est invité à venir. Nous allons parler des nouvelles initiatives prises par l'ICANN pour impliquer toutes les parties prenantes.

Je tiens à dire que le nouveau AFRALO, nous travaillons beaucoup au niveau du CROPP, le programme pilote CROPP. Par l'intermédiaire de Tijani, qui préside le groupe du comité du processus de sélection du Conseil d'Administration choisi par At Large, MSPC, et le comité d'évaluation des candidats au Conseil d'Administration, représenté par deux personnes qui ne pouvaient venir. Juste une petite pensée à Fatimata notre ex-présidente qui n'était pas en mesure de venir à Singapour parce qu'elle a perdu son mari Il y a quelques jours. Nous avons aussi Pierre Dandjinou qui est notre vice-président, qui va nous présenter la stratégie africaine mercredi prochain ; nous allons faire une petite évaluation un an après le début de notre stratégie africaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Aziz. Siranush Vardanyan?

SIRANUSH VARDANYAN :

J'aimerais remercier votre équipe et Asie Pacifique est très bien située parce que nous avons eu 4 VP dans notre région et j'aimerais que Mikael



Yakushev soit le bienvenu, et soit la cinquième personne parce que l'Arménie est dans la région Asie Pacifique, donc merci beaucoup, nous aurons beaucoup de soutien, nous recevons beaucoup de soutien donc merci beaucoup.

SALLY COSTERTON :

Je crois qu'on a très peu de temps maintenant je serai donc brève. J'aimerais dire, je pourrais rester ici c'est extrêmement intéressant ce que j'entends ce matin, merci beaucoup de vos remerciements toutes mon équipe apprécie cela, nous travaillons avec beaucoup de plaisir avec vous à l'ICANN et j'apprécie votre humour, j'apprécie votre ténacité, j'apprécie votre honnêteté envers nous et je continuerai à travailler de cette manière avec vous. Nous avons très bien démarré, merci de votre soutien.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Sally, vous avez dit qu'il y avait des gens remarquables à l'ICANN, merci d'être venue avec votre excellente équipe de personnes remarquables, ils sont tous ici présents, nous les remercions.

Très bien nous avons maintenant deux, trois minutes pour une petite pause-café, jusqu'à 10h et demie, donc dépêchez-vous pour aller chercher votre café et le ramener. On va prendre 5, 6 minutes de pause.

[pause]

Nous allons recommencer dans une minute et demie, veuillez vous rasseoir s'il vous plait. Très bien s'il vous plait vous installer nous allons recommencer à travailler, je vous remercie.



Nous allons nous remettre à enregistrer. Une nouvelle fois bienvenue, ce matin, prochaine partie de la séance du matin, nous avons beaucoup à faire, veuillez vous installer, je suis désolé si nous avons tant à faire aujourd’hui et même ce matin donc on ne peut pas se permettre de perdre du temps par rapport notamment à notre déjeuner et si on devait sauter le déjeuner ce serait très désagréable. Nous allons maintenant avoir une discussion, une interaction avec l’équipe des communications, avec Duncan Burns, qui est Vice-Président du groupe des communications globales et Chris Gift, qui est Vice-Président des services à la communauté en ligne. Je note que nous avons Jim Trengrove dans la salle également, il se cache dans un coin messieurs, je vous donne la parole.

DUNCAN BURNS :

Bonjour à toutes et à tous je suis très heureux de vous voir, je voudrais vous montrer une courte vidéo. Lorsqu’on s’est retrouvé à Buenos Aires nous avons parlé d’internationalisation, de communication, nous avons parlé de notre équipe, nous avons parlé des différentes régions, j’aimerais vous confirmer que nous avons un hub comme vous le savez à Singapour. Il y a une personne qui travaille à l’EPAC pour la région donc l’Asie Pacifique, qui n’est pas ici aujourd’hui mais nous avons beaucoup de soutien dans cette région dans la région de l’Asie Pacifique et nous allons engager un candidat pour Istanbul, pour ce hub qui s’occupera de l’Afrique et de l’Europe depuis Istanbul. Donc nous serons plus près des collectivités pour faire participer tout le monde et toutes les parties prenantes.



Ce que je voulais vous dire ce matin c'est que nous avons des lignes de conduite et de développement des politiques de conduite et il faut qu'on parle des besoins en communication de l'ALAC. Il y a un nouveau guide pour les ALS qui vient d'être publié, 26 pages, nous en sommes très contents, et nous allons continuer sur cette voie, donc nous avons obtenu des vidéos d'ALS, nous avons plusieurs vidéos qui ont été mises sur internet et on va vous montrer ce à quoi ça ressemble.

Donc par exemple pour NARALO nous avons été en contact avec 16 ALS, ça fait 15 vidéos, pour NACRALO on a fait 8 vidéos donc beaucoup de nouveaux contenus que nous obtenons. Vous avez beaucoup d'ALS ça va prendre du temps à couvrir tout cela, et avoir toutes ces vidéos d'ALS.

Et tout cela sera bien entendu mis en ligne, on a parlé d'atlas également, on a parlé de ces bulletins d'information, on a parlé de ce programme de l'atlas qui se tiendra à Londres pour que ce soit accessible pour les mobiles, nous avons encore quelques détails à régler pour cela. On travaille beaucoup à la communication de cette réunion Atlas.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Susie nous a montré ce guide du nouveau venu qui est très agréable à regarder, une très belle couleur orange, nous avons également une version qui est de couleur pourpre dans notre dossier, vous reconnaîtrez les couleurs et j'espère que vous aurez le temps de regarder ces guides. Donc l'audio ne fonctionne pas pour le moment, nous avons des petits problèmes, à moins que l'on sache lire sur les lèvres, je crois qu'on repassera plus tard à cela,

DUNCAN BURNS : Chris reviendra là-dessus, parlera de ce que nous faisons pour le site web. Vous avez pas de contenu, c'est quelque chose qu'on essaie de faire pour l'engagement.



Cela nous permettra donc d’avoir plusieurs langues, d’avoir beaucoup de contenu. On essaie de renforcer l’engagement de toutes ces personnes. Donc savoir qui sont les ALS, donc je ne vais pas dire tout ce que Chris nous dira tout à l’heure, s’il n’y a pas de questions je vais passer la parole à Chris.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui. C’est en 2011 que j’étais assis au même endroit et j’ai l’impression que c’est une autre organisation, une conférence tout à fait différente. Tout ce que vous proposez n’était pas prêt en 2011, je crois qu’on ne parlait même pas de ce processus donc c’est fantastique que nous ayons toutes cette documentation, tous ce nouveau contenu pour les structures At Large, pour que nous puissions faire beaucoup plus pour les personnes qui veulent se joindre à nous, pour les nouveaux venus que nous pouvons former, c’est quelques chose que nous apprécions beaucoup, tout ce travail qui a été effectué depuis 2011, il n’y a pas si longtemps. On avait pratiquement rien à donner pour expliquer ce que nous faisons à At Large et on avait juste un site web, c’est tout et c’était un site web qui était vieux déjà. Donc des questions ? Tijani Ben Jemaa, Glen McKnight et nous verrons si nous aurons la vidéo. Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Je vais peut-être m’exprimer en Français ?

Ma conception de la communication n’est pas d’avoir de belles brochures, de beaux discours officiels d’ICANN etc. Ceci est quelque chose peut-être d’utile et de nécessaire mais ce n’est pas le meilleur

moyen de faire de la communication pour l'ICANN. Pour moi la meilleure communication c'est d'avoir la participation active dans les grands forums qui traitent de l'internet d'une manière générale, et une participation qui laisse des traces, c'est-à-dire une participation dans le contenu, non pas pour montrer que l'ICANN est là etc.

Et dans ce contexte-là, j'avais proposé lorsqu'on était à Buenos Aires qu'on prépare soigneusement notre participation à Istanbul pour l'IGF Istanbul. Et Sally m'a mis en contact avec Duncan et j'espère que réellement on va pouvoir faire une préparation précoce, bien faite, de manière à ce que notre participation fasse une véritable communication utile et constructive d'ICANN. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani. Duncan ?

DUNCAN BURNS : Je suis tout à fait d'accord, il faut absolument maximiser ce que fait l'ICANN dans ces grands forums internationaux. Nous travaillons avec ces personnes pour développer avec les collectivités une des stratégies régionales pour soutenir cela. Je sais qu'il y a une stratégie pour le Moyen-Orient, pour l'Afrique et nous avons besoin d'une communication plus forte.

Donc nous avons une réunion qui a travaillé sur le Moyen-Orient ce matin même, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Glen McKnight, vous avez la parole.



GLEN MCKNIGHT : Oui Duncan, est-ce que vous avez vu les 10 conseils pour comment améliorer la qualité de vos vidéos, pour vos interviews Skype ? C'est comme lorsque on a des vidéos d'animaux domestiques, ça ne marche jamais. Mais qu'il y ait des suggestions pour améliorer les interviews Skype pour être bien visible sur l'écran. Vous avez parfois, on voit le plafond, on entend des animaux domestiques qui aboient. Donc il faut se préparer avant une interview Skype.

DUNCAN BURNS : Oui, je suis tout à fait d'accord avec cela. On utilise de plus en plus Skype pour réduire les coûts.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Il y a d'autres questions ? Donc Maureen Hilyard et Evan Leibovitch.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Duncan. Dans la région Pacifique nous avons 22 différents pays et c'est difficile de gérer tout cela et nous essayons d'identifier par exemple qui sera un bon contact, pour diffuser des informations sur l'ICANN et c'est pas seulement des brochures, mais pour certains on a du mal à disséminer les informations.

DUNCAN BURNS : Chris veut en parler un peu plus, comment utiliser les sites web, comment obtenir plus de réponses, en effet c'est ce qu'on essaie d'obtenir.



EVAN LEIBOVITCH :

Bonjour. J'aimerais à ce niveau, quelle est votre stratégie pour les médias sociaux ? Ma participation à Facebook sur l'ICANN est générée par les utilisateurs informels, pas géré, et ça marche très bien dans la communauté mais ça ne sert pas à grand-chose de faire venir plus de personnes sur ce groupe Facebook.

Donc on s'est dit créons une nouvelle plateforme à l'ICANN plutôt que d'utiliser des choses qui existent déjà. Donc est-ce que vous avez une stratégie médias sociaux, par exemple quel type de mot # vous voulez utiliser, qu'est-ce que vous voulez poster, comment, sur quelle plateforme, réseaux sociaux ? Que ce soit Facebook ou Google Plus, est-ce qu'il y a une stratégie qui est disponible quelque part ? Et qui s'en occupe ?

DUINCAN BURNS :

Merci Evan. Il y a une stratégie, c'est principalement moi qui m'en occupe, Chris également. Donc si vous voulez aller sur ce nouveau site web vous pouvez le visiter. On veut tous être très forts dans les réseaux sociaux, on peut toujours faire plus, on peut toujours faire mieux dans les réseaux, sociaux, donc où est-ce que je vais diffuser mon message, en effet, nous avons des lignes de conduite pour les médias sociaux, on donne des conseils mais en pratique réseaux sociaux pour parler de l'ICANN, on donne en effet des mots # pour Twitter, où se rendre comment twitter au sujet d'une conférence par exemple, nous avons une stratégie réseaux sociaux et on essaie de renforcer l'expertise des personnes qui parlent de l'ICANN sur les réseaux sociaux.



LEON SANCHEZ : Pour aller encore plus loin que ce que Evan a dit, je vous qu'il y a plusieurs comptes Twitter en effet, mais j'ai l'impression que c'est un canal plus général, plus latéral, il n'y a pas vraiment de débat, de conversation qui s'instaure entre utilisateurs de Twitter. Je peux poster des nouvelles, des liens, sur le site web mais si je twitte sur le compte ICANN, je ne vais jamais recevoir de retour, donc je crois que il faut qu'on se modernise dans notre stratégie et qu'on utilise véritablement le web 2.0, qu'on engage mieux les utilisateurs qui sont sur Twitter et qu'il y ait des réponses, qu'il y ait du suivi.

DUNCAN BURNS : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Sally en a parlé un petit peu. Plus d'engagement, plus de réponse de l'ICANN. On n'y est pas encore, nous espérons en reparler beaucoup à Londres et s'améliorer d'ici là.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Duncan, je vais donc maintenant refermer le débat. Nous avons encore cheryl qui veut prendre la parole, puis Garth ;

CHERYL LANGDON-ORR : Je voulais savoir si nous faisons de plus en plus de ces débats. Il faut être très agile pour tendre la main, pour contacter les collectivités, pour obtenir des réponses au niveau local. C'est amusant que dans mon vol à Singapour j'ai reçu un e-mail de mon oncologue qui m'a donné un lien sur l'ICANN, sur LinkedIn, et je peux communiquer avec cette personne, mais on a besoin d'un point de contact. En effet, il faut avoir vraiment quelqu'un de responsable de cela. Par exemple, il y avait deux points qui parlaient du nouveau contrat IANA, du nouveau rôle de l'ICANN, on en a



beaucoup parlé. On a besoin d'outils, on a besoin de discipline car on parle beaucoup de l'ICANN dans les grands médias, au niveau du grand public. Il faut s'assurer d'avoir des réponses. Je crois que l'ICANN doit vraiment faire plus à ce niveau-là.

DUNCAN BURNS :

Oui je suis d'accord avec vous. Je crois que l'objectif c'est d'avoir des personnes au niveau local, que ces personnes puissent travailler avec les présidents locaux, régionaux, et donner des réponses aux médias locaux, leur donner des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur l'ICANN parce qu'il y a de la désinformation parfois, des informations mal diffusées, beaucoup de mythes qui existent dans les médias au sujet de l'ICANN et de l'internet.

CHERYL LANGDON-ORR :

Il y a beaucoup de débats dans les plateformes de réseaux sociaux au niveau de l'internet, au niveau de l'ICANN, qui parlent de l'internet. On a besoin de lignes de conduite. Qui va se mêler à cette conversation ? Est-ce que c'est notre rôle ? Est-ce que c'est le rôle du personnel de l'ICANN ? Ca va très vite, ça évolue très rapidement. Donc on a besoin d'un conduit pour communiquer, d'avoir une méthode de communication plus claire. Lorsque l'on publie quelque chose sur LinkedIn par exemple, sur nos blogs, il faut vraiment qu'on ait un meilleur contrôle de ces plateformes, qu'on soit plus efficaces à ce niveau.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Cheryl. Moi j'ai travaillé avec de grandes entreprises. Lorsqu'il y avait de grandes annonces qui sont faites, on distribue une feuille avec les points clé. Ce n'est pas quelque chose qui vous permet de tous chanter ensemble, mais c'est une ligne, c'est de la communication, c'est des faits que l'on veut diffuser avec les médias, le message que l'on veut faire passer, pour que tout le monde fasse passer le même message.

Je suis sûr qu'on représente une extension de votre département relations publiques de par le monde, nous avons encore Garth Bruen qui veut prendre la parole.

GARTH BRUEN : Garth Bruen, NARALO. On a utilisé différents outils de communication on y a réfléchi dans ses forums, ses différents portails, et il faut que la communication aille dans les deux sens, je suis tout à fait d'accord et il faut vraiment adopter un système de flux de travail parce que on fait un travail important ici et les outils que nous adoptons doivent être absolument basés sur les résultats qu'on va obtenir. On a besoin d'arriver quelque part, de réfléchir au résultat parce qu'on parle beaucoup sans penser au résultat que l'on veut obtenir. On a donc besoin d'avoir le résultat final à l'esprit.

CHRIS GIFT : Oui, je suis entièrement d'accord avec vous. Nous voulons y réfléchir plus. C'est un travail séparé de l'engagement, c'est une poursuite de l'engagement, mais si nous avons quelque chose de produit, un



document, si c'est fait au niveau des groupes de travail, je vous vois hocher la tête ?

SPEAKER : Non je vous comprends, c'est un dialogue que vous voulez, vous voulez qu'il y ait plus de dialogue. Ce dont je veux parler, c'est comment on gère l'engagement, je crois que depuis 18 mois nous avons beaucoup avancé, et il faut encore fournir des outils qui soutiennent mieux le processus de prise de décision à l'ICANN, c'est un projet auquel on doit tous participer, qui est extrêmement important pour l'ICANN.

GARTH BRUEN : Il faut démontrer le succès, démontrer qu'on obtient le succès, des résultats. Si on veut que les gens s'engagent, il faut leur montrer qu'on obtient des résultats.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Nous allons essayer de voir les vidéos maintenant.

DHARMA DAILEY : Il s'agit d'un petit ALS d'Amérique du Nord. Nous travaillons avec des utilisateurs et nous travaillons au développement pour la communauté ICANN. Nous pensons aux lignes de conduite et aux politiques pour les consommateurs et les utilisateurs de l'internet. Nous réfléchissons au problème du DNS, de la sécurité. Nous avons signé en 2007 un accord NARALO- ICANN et nous avons lancé des projets pour qu'il y ait plus de contributions des communautés At Large, et les membres de NARALO



peuvent travailler beaucoup plus en ce sens pour contacter et communiquer avec le conseil d'administration de l'ICANN.

En 2013 j'ai servi en tant que Secrétaire par intérim et nous avons travaillé au développement en 2014.

Merci beaucoup de vous intéresser à nos ALS. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Excellent, très bonne vidéo. Merci beaucoup d'avoir coordonné cela. C'est un très bon travail. Ou du moins un très bon début, il y a beaucoup d'ALS qui vont être interviewés de cette manière sur Skype, qui vont faire ces petites vidéos, disponibles sur You Tube. On reçoit beaucoup de demandes de candidatures, c'est tout à fait positif.

Donc nous allons maintenant donner la parole à Chris Gift, le vice-président de la communauté en ligne.

CHRIS GIFT : Merci de m'avoir invité à vous dire quelques mots. Je vais donc principalement vous parler d'une mise à jour imminente du nouveau site web ICANN.ORG, je crois que ça va beaucoup vous plaire qu'on ait un nouveau site web. Nous allons vous présenter quelques transparents.

Il y a déjà depuis Buenos Aires un nouveau ICANN.ORG, beaucoup d'entre vous, j'y reviendrai, sont au courant de cela. Naviguez un peu sur ce site web pour voir ce que vous en pensez. Transparent suivant s'il vous plait. Je vais aller très vite. Nous avons rajouté de nouvelles fonctionnalités, à notre site web, nous sommes encore au système de



questions et de réponses, on continue à y travailler, on n'a pas terminé. Lorsque vous naviguez sur le site web vous allez voir qu'il y a encore beaucoup de travail d'amélioration à faire. Mais néanmoins nous voulons le lancer en avril. On retirera l'ancien ICANN.ORG et on le remplacera avec le nouveau site ICANN.ORG.

Donc d'ici le mois d'avril il y a un mécanisme de retour d'information, en haut à droite il y a un formulaire, vous pouvez nous dire ce que vous pensez des problèmes du site web. N'hésitez pas à nous contacter de cette manière, on regarde les commentaires que vous avez effectués et on écoute beaucoup la collectivité.

Mais ce dont je voulais parler c'est remercier le groupe numérique qui nous a vraiment beaucoup soutenu et conseillé depuis le début. Le travail a été effectué avec ce groupe, un groupe consultatif qui a été très actif, groupe numérique consultatif, on se réunissait une fois par semaine au début, c'était beaucoup, maintenant c'est tous les 15 jours. Mais de très bons débats, de très bonnes idées qu'on a obtenues grâce à cela sur ce qui devait être fait sur le site web. Donc vraiment c'était fantastique.

Et ils ont beaucoup défendu quelque chose. On se concentre beaucoup avec ce site web sur les nouveaux venus, avec les gens qui ne connaissent pas encore bien l'ICANN. Il est très important que ces personnes puissent s'engager dans le processus.

Il faut que l'on continue à soutenir les vétérans, également, les personnes qui connaissent de longue date l'ICANN, donc un contenu solide doit être disponible sur ce site web. Donc merci à ce groupe consultatif, ils n'ont pas tout à fait terminé leur travail, je vais les



remercier à Londres, à Los Angeles, parce que je crois qu'ils n'arrêtent jamais leur travail. Un site web évolue constamment, doit être constamment renouvelé, retravaillé, et si cela vous intéresse, vous pouvez vous joindre à ce groupe de travail qui est ouvert à tous et à toutes, et je sais que beaucoup d'entre vous font déjà partie de ce groupe de travail et consultatif.

Retourner en arrière au niveau des transparents, un petit peu plus, voilà, très bien.

Quoi de neuf donc. Nous avons une nouvelle section politique et ligne de conduite, vous pouvez aller voir par vous-mêmes ce à quoi ça ressemble. Transparent suivant s'il vous plait. Je parlais d'engagement, de personnes qui connaissent que peu l'ICANN pour leur présenter l'ICANN, communication intégrée, trouver des informations, ça c'est essentiel. Moteur de recherche et ainsi de suite. Continuez un petit peu, voilà.

Alors pendant quelques minutes je vais parler de ce qui va venir dans l'avenir. C'est pas encore lancé, me direz-vous, vous parlez déjà de l'avenir ? C'est très important de déjà réfléchir à l'avenir. Il y a deux choses, c'est premièrement régler tous les problèmes, dans les mois à venir, les box vont être réglés, mais travailler au niveau de la traduction parce que nous avons amélioré l'expérience mais on n'en est pas encore là. Ca représentait beaucoup de travail, cette traduction, il va y avoir un programme pilote, on expérimente sur la traduction de tout ce contenu. Il y a tant de contenu à traduire, comment est-ce que l'on peut faire en sorte que la collectivité se mette à traduire une partie de ce contenu ? Donc nous avons des traducteurs ICANN mais il faut engager également



la communauté pour qu'une partie de la traduction soit effectuée par la Communauté, ce qui permettra de mieux participer.

Donc pour que ce soit plus accessible au niveau d'une mise à niveau de l'accessibilité on doit répondre à des normes plus modernes, plus récentes, il y a beaucoup d'expertise sur l'accessibilité dans cette salle, j'en suis conscient, mais participez également à ce groupe consultatif pour réfléchir en terme d'accessibilité.

Deux autres points que je voulais soulever, un réseau, Tijani a beaucoup travaillé à cela, un réseau consultatif pour travailler avec des mentors au niveau numérique, comment est-ce que l'on va bien travailler, trouver des mentors, comment est-ce que l'on a une économie d'échelle grâce à cela, Tijani a fait une expérience l'été dernier, on a essayé différents mécanisme qui ont bien réussi, mais on n'a pas tout terminé. Donc il faut qu'on continue ce travail, qui est extrêmement important.

Dernier point sur lequel je conclurai, c'est les différentes voies vers l'engagement, là aussi nous avons un groupe consultatif, au mois d'octobre qui s'est réuni, on nous a dit c'est très bien que l'ICANN veuille engager la communauté, veuille engager tout le monde par l'intermédiaire du site web, et ainsi de suite, mais ils nous disaient le travail ne se fait pas à l'ICANN, il se fait dans les SO et les SC. Ca va pas se faire dans le site web, ça va se faire dans la structure, ce travail. Et au niveau des parties constituantes. Donc si vous engagez quelqu'un dans ICANN, comment est-ce que cette personne s'engage au travail même dans la structure, dans les parties constituantes de l'ICANN ? On a eu un bon dialogue par email, on a eu plusieurs réunions pour voir comment cela est possible, et la décision c'était qu'il faut continuer à réfléchir,

continuer à faire des programmes pilotes, des expérimentations à ce niveau. Comment en effet la personne qui va visiter le site web va être capturée, entre guillemets, pour qu'elle se mette à travailler avec nous, à participer, à s'engager au niveau de l'ICANN ? Donc c'est à peu près tout ce que je voulais vous dire à propos de cette mise à jour.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Chris. Vous nous avez parlé d'accessibilité, je crois que Cheryl Langdon-Orr va nous dire quelques mots, puisqu'elle fait partie de la communauté ICANN pour l'accessibilité.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui merci. Je serais très heureuse de répondre à cette question. J'ai travaillé avec votre équipe, Chris, je crois qu'il y a en effet des petites modifications à faire pour l'accessibilité. J'aime votre idée de meilleure pratique parce qu'on n'en est pas encore là. Nous avons un nouveau groupe ad hoc qui a été constitué. Il sera important que votre équipe du personnel soit bien consciente du fait que nous serons très honnêtes, nous allons vous parler des ressources que nous avons et nous allons vous dire très honnêtement ce que nous en pensons.

Nous avons également une réunion qui va se tenir cette semaine. On va vous dire l'heure à laquelle ça va se tenir, on aimerait que vous soyez présent pour qu'on parle de planification. Donc j'aimerais vous inviter à cette réunion.

Néanmoins ce dont je voulais parler, c'est la question des traductions. Ca va prendre du temps, ça va être un problème dans notre région Asie Pacifique. La dernière fois que j'avais vérifié cela, au niveau des langues

officielles il y avait entre 56 et 58 langues, dans la région. On ne parle pas simplement de l'Espagnol et du Français, ce serait trop facile, non on a énormément de langues et c'est là où les prochains 5 millions d'utilisateurs de l'internet sont situés donc c'est très important cette région Asie Pacifique. Donc il faut faire des choix intelligents sur les langues employées, sinon on va simplement générer du bruit et rien de très intéressant. Il faut vraiment qu'on ait un groupe focus des utilisateurs. Il faut qu'on travaille avec les vice-présidents régionaux pour voir quels sont véritablement les besoins. Il faut réfléchir aux questions des langues locales, comment obtenir les documents essentiels et nécessaires pour bien faire comprendre l'ICANN au niveau de leur traduction en langue locale. Donc ce modèle va requérir que l'ICANN nous laisse faire au niveau local, nous-même ces traductions et qu'on nous fasse confiance, à tous ces groupes d'utilisateurs, groupes régionaux, ça peut être les opérateurs, ça peut être beaucoup d'autres groupes qui s'en chargent. Donc il faut que l'on ait de la documentation en termes clairs et que l'on voie qui devra se charger de cette traduction pour que cela fonctionne bien.

Pour les groupes de travail néanmoins, nous aurons la possibilité, et j'en ai parlé avec le personnel de l'ICANN il y a quelques temps, c'était à Singapour il y a trois ans, en fait, et c'était en temps réel, une traduction en temps réel sur Adobe. Donc c'est possible, il y a des outils que l'on peut utiliser, qui existent déjà donc il faut réfléchir à tout cela. On a besoin que ce soit parfait pour ces dialogues. Donc c'est un travail énorme, on va vous demander beaucoup de soutien pour l'effectuer et vous donner beaucoup de conseils.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Cheryl. Chris Gift, vous avez la parole.

CHRIS GIFT : Merci beaucoup Cheryl. C'est très important, vous le savez, en ce qui concerne la traduction, je dirais que nous avons cette idée, je pense qu'elle a déjà été présentée à ICANN auparavant et je voudrais reprendre cette idée, selon laquelle on peut catégoriser les contenus de façon à avoir dans chaque catégorie différents mécanismes de traduction associé.

Comme ça on pourra dire, on peut avoir une catégorie 1 ou 2, ou A ou B faite par des traducteurs officiels d'ICANN. Ce que je veux souligner ici c'est que lorsque l'on définit ces catégories cela signifie un effort de la communauté. On en a parlé déjà. On veut commencer un groupe, on veut dire quelles sont ces catégories d'abord. Donc nous allons bientôt lancer cela, nous allons essayer de mieux informer tout le monde dans ce sens et vous donner ces derniers renseignements.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Tijani Ben Jemaa, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Chris, quand je vous avais vu, j'avais plein de questions dans la tête mais vous avez répondu à toutes ces questions dans votre présentation, merci beaucoup.

J'avais des questions surtout concernant ICANN Labs et OLP qui est maintenant ICANN Learn. Je pense que pour ICANN Learn j'ai vu votre programme pour 2015, c'est très bien mais je pense que vous devez



discuter avec la communauté pour voir comment ICANN Learn doit évoluer. Je pense que c'est nécessaire parce que on doit savoir comment on va pouvoir passer du premier stade au stade réel programme pour des personnes bien déterminées, donc quelque chose de véritablement utile, un véritable programme de formation. Parce que tel que c'est maintenant ce n'est pas un programme de formation, c'est un outil d'information. Donc je pense que pour votre programme, que vous venez de citer, vous devez avoir plus d'interactions avec la communauté pour savoir comment on peut évoluer de cette manière-là.

CHRIS GIFT :

Vous avez complètement raison, je crois qu'on doit avoir, je vais pas être sûr qu'on doit avoir un autre groupe parce qu'on a beaucoup de groupes qui informent de notre travail. Mais peut-être qu'on doit travailler avec le Digital Engagement Group sur ce problème, ou peut-être vous croyez qu'on doit avoir d'autres personnes pour participer à cette discussion ?

TIJANI BEN JEMAA :

Non je pense qu'il faut le poster au grand public des utilisateurs d'ICANN, je veux dire la communauté d'ICANN de manière à ce que les gens vous disent comment ils voient l'évolution. Bien sûr il y a un petit groupe qui travaille d'une manière plus efficace, mais le feed-back de la communauté en général serait très bien.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Ok, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je note que nous sommes très en retard donc on va devoir couper. Une dernière question de Sandra Hoferichter, et ensuite on finit.



SANDRA HOFERICHTER : Merci Olivier. Chris, je pense que vous avez une tâche difficile, mettre en place ce nouveau site internet, c'est un grand honneur, c'est très difficile. Je voudrais reprendre ce que Tijani a dit sur les efforts dans ICANN dans l'apprentissage. Vous savez que nous travaillons avec l'académie d'ICANN et le groupe de travail et j'ai essayé de voir les différentes ressources qui ont été mises en place.

Je sais qu'il y a ICANN Learn, ICANN Labs et puis il y a différentes entrées sur le nouveau site de ICANN.ORG. Je pense que cela est un peu confus, il y a trop de manières de rentrer et ce devrait être un peu plus simple pour quelqu'un de nouveau, pour quelqu'un qui a déjà une certaine expérience avec ICANN, mais quelque chose de plus simple. Il y a trop de ressources, il faudrait peut-être se concentrer sur une seule source, essayer d'être plus clair.

Je suis d'accord avec ce que Tijani a dit en ce qui concerne la plateforme d'apprentissage d'ICANN. Ce n'est pas une plateforme d'apprentissage, c'est une plateforme d'information. On est en train de parler de la plateforme d'apprentissage, on en a parlé à Buenos Aires, on a vu différentes présentations, là-dessus qui dataient de 2011, qui étaient déjà un petit peu en retard. Il faudrait changer cela. Il faudrait vraiment le transformer en une plateforme d'apprentissage réelle. Lorsque je regarde le nouveau site ICANN.ORG, je vois qu'il y a des choses qu'il faudrait améliorer mais c'est déjà beaucoup plus clair.

Lorsqu'on clique sur ce bouton on peut rentrer plus à l'intérieur du processus. Mais de mon point de vue, cela pourrait être la façon plus

raisonnable de fonctionner, de rentrer dans ce site d'ICANN. ICANN Labs, ICANN Learn, c'est un peu plus difficile.

Je crois qu'il y a vraiment du bon travail qui a été fait, et il faudra le développer un petit peu plus, de toutes façons, ça va être un peu plus développé mais pour le moment c'est un petit peu confus quand même je trouve. Au niveau du groupe de travail de l'académie, nous essayons de travailler, nous espérons que nous pourrions vous présenter cela à Los Angeles, on va en parler mercredi, mais je pense qu'il pourrait y avoir certains éléments qui faciliteraient le travail des gens lorsqu'ils rentrent sur le site d'ICANN. Je vais vous encourager vraiment, j'encourage Nora aussi, à collaborer davantage avec la communauté parce que je pense qu'il y a certaines idées et certaines bonnes idées. Je vois qu'il y a des choses qui se font en parallèle. Il y a des choses que font les équipes d'ICANN, les choses que font la communauté d'ICANN, je pense qu'il faudrait qu'il y ait plus de communication, plus de conversations entre nous, pour que l'on unifie un peu mieux nos activités.

CHRIS GIFT :

Merci beaucoup Sandra, je suis d'accord avec ce que vous dites concernant les différentes ressources. Il y a trop de ressources, nous sommes dans un processus de consolidation dans ce sens. On n'en est qu'au début, mais nous voulons améliorer le ICANN Lab, ICANN Learn, tout cela n'en est qu'au début, on essaie d'unifier tout cela, soyez patiente, ça va prendre un petit peu de temps, mais il nous faut finir ce travail et tout ira mieux.

En ce qui concerne le reste je suis d'accord avec vous, je vais participer à la session d'ICANN Académie mercredi, pour en savoir un peu plus.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Chris, il nous faut conclure. Une chose que je voudrais ajouter, on a besoin d'un délai plus proche, nous avons notre sommet qui aura lieu au mois de juin, il ne reste plus que quelques mois et donc il faut respecter ce délai.

Merci beaucoup Duncan Burns, merci beaucoup Chris Gift, nous arrivons à la fin de cette discussion je m'excuse auprès de Sébastien Bachollet et de son équipe parce que nous sommes en retard, il était important de parler de tout cela. C'est pour cela que nous avons pris le temps de le faire.

Sébastien venez vous asseoir avec nous. Nous allons travailler avec le groupe de travail de la stratégie de la réunion. Nous avons 5 représentants d'At Large qui sont donc des membres de ce groupe de travail. La communauté d'At Large va recevoir un impact important de par ses recommandations. Sébastien vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci à tous de nous donner l'opportunité de présenter ces recommandations. Nous allons le faire à multiples voix, en différentes langues. C'est bien parce que ça va nous permettre de nous tester puisque dans la réunion publique lundi après-midi on fera exactement la même chose avec d'autres membres de la communauté et deux de ceux qui vont parler aujourd'hui.

D'abord merci de la participation. Si je puis avoir le transparent suivant. Je vais être très court pour laisser la place à ceux qui vont présenter les propositions. Sachez qu'on a mis en place un hashtag pour permettre un dialogue. Vous verrez que les transparents qui vous seront présentés



aujourd'hui seront les mêmes pour lundi, mais ils vont être aussi mis sous forme de posters, et mis dans les salles, dans la salle de réunion et aussi dans les couloirs pour permettre aux gens d'en prendre connaissance et s'ils ont des commentaires à faire, d'utiliser les hashtags plutôt que d'utiliser des post-it. Transparent suivant s'il vous plait.

La situation actuelle, vous la connaissez bien. Je la résume. Trois meetings par an qui ont une rotation géographique dans les 5 régions. Les meetings sont les mêmes, ils regroupent de plus en plus de monde et il y a de plus en plus de demandes de sessions donc il faut trouver plus de place, il faut trouver des endroits où il y ait suffisamment de chambres d'hôtel, donc c'est la situation dans laquelle on est et le fait d'avoir de plus en plus de demande de sessions fait qu'il y a beaucoup de choses qui sont en concurrence avec autre chose, c'est d'ailleurs pour ça que je vais devoir vous abandonner dès que j'aurai fini de parler, non pas parce que je veux pas entendre ce que mes collègues d'ALAC vont dire sur le sujet ou vos remarques sur les propositions, je suis sûr qu'ils vont me les rapporter, mais la réunion du board commence sur les questions de stratégie et je préfère pouvoir aussi participer.

Donc voilà la situation actuelle, et maintenant je passe la parole à je sais plus qui est le suivant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Première chose Sébastien, qui sont les membres du meeting Working Strategy Group ?



SEBASTIEN BACHOLLET : Ils vont tous parler les uns à la suite des autres. Donc vous allez les découvrir. Sylvia, c'est à toi.

SYLVIA HERLEIN-LEITE : Merci. Ce que nous avons essayé de faire, ce que nous avons fait en réalité, c'est d'écouter tous les membres de la communauté et notre proposition est de continuer à maintenir ces trois réunions annuelles mais nous avons essayé de structurer ces réunions de manière différentes, pour qu'il n'y ait pas tant de conflits d'horaires, comme c'est le cas actuellement.

Donc la prochaine diapo s'il vous plait. Nous allons continuer à avoir trois réunions annuelles, regardez ici la première réunion annuelle, A, de janvier à décembre, la première réunion ça va être la même chose que ce que nous avons actuellement. A ma moitié de l'année nous allons avoir une réunion qui va être focalisée sur les organisations de soutien, sur les comités, qui aura une période plus courte de durée. Si vous regardez, la réunion B de la moitié de l'année sera plus courte, que celle que nous avons actuellement, 3, 4 jours seulement.

La dernière réunion, qui inclut la réunion annuelle générale sera un peu plus longue. Donc notre objectif ici était de restructurer ces réunions, pour qu'il n'y ait pas tant de conflits, que l'on puisse mieux profiter de chaque réunion, pour que la communauté d'ICANN puisse mieux profiter de la durée des réunions pour une question de communication entre des différents groupes qui participent à ICANN en général. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sylvia, ensuite nous avons Tijani.



TIJANI BEN JEMAA :

Merci Olivier, je pensais que j'allais parler en Français mais Sébastien a parlé en Français donc peut-être que je devrais parler en Chinois ?

Merci beaucoup, donc ici je vais parler de rotation. Vous vous rappelez quand il y avait la proposition du staff il y avait une année ou un peu plus qu'une année, ils ont proposé de faire des hubs de manière à ce que les réunions soient d'une manière permanente organisées dans certaines villes, donc la proposition était de faire des hubs de manière à pouvoir organiser des réunions dans des endroits où on a suffisamment de place, qui sont bien connus, où on peut faire des contrats à long terme, donc on gagne beaucoup.

Donc la rotation régionale va être endommagée de cette manière-là on va pas avoir une rotation parmi les 5 régions, on va avoir 2 régions privilégiées où on va avoir une réunion chaque année, et les autres régions, on va avoir une réunion tous les 3 ans, dans chaque région. Ce qui n'est pas acceptable et notre groupe de travail avait refusé cela, il a refusé le principe des hubs, il a proposé en contrepartie de maintenir la rotation parmi les 5 régions, de manière à ce qu'au bout de 5 ans, toutes les régions auraient organisé une réunion de chaque type de réunion parce que maintenant nous avons trois types de réunions, donc au bout de 5 ans tout le monde est pareil, toutes les régions auraient organisé le même type de réunion.

L'intérêt de cela c'est que avant on ne pouvait pas aller dans des régions où il n'y avait pas de grande salle, où il n'y avait pas de grands endroits où on peut organiser les réunions. Maintenant nous avons la réunion B qui est la réunion du milieu de l'année qui est plus petite que les réunions de d'habitude, et donc on peut aller dans les régions où il n'y a



pas de salle énorme, parce que c'est une réunion où on va pas avoir besoin par exemple de grande cérémonie etc. Et de cette manière-là on aurait assuré la rotation, on va aller beaucoup plus dans des régions où on pouvait pas aller auparavant et on va garder la rotation comme elle était avant donc c'est un grand bénéfice pour ICANN et pour toutes les régions, particulièrement pour les régions disons les moins développées. Merci beaucoup.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tijani, la prochaine personne sur ma liste est Sandra Hoferichter.

SANDRA HOFERICHTER : Merci. Je vais parler en Allemand.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Sandra, est-ce que vous avez besoin d'un pointeur ? Là vous avez un pointeur. Donc Sandra va parler en Anglais.

SANDRA HOFERICHTER : Un des défis que nous avons pour notre réunion d'ICANN telle qu'elle fonctionne maintenant, je pense que c'est très difficile de participer à d'autres groupes de travail auxquels l'ALAC devrait participer, mais comme nous avons nos propres réunions d'ALAC en même temps nous ne pouvons pas y participer. Nous avons beaucoup de problèmes de ce type, les unités constitutives en général ont ce type de problèmes. Nos groupes ne peuvent pas interagir correctement entre eux et donc nous

sommes en train de voir quels sont les systèmes que nous pouvons appliquer pour améliorer ce problème.

Dans le futur, les équipes d'ICANN vont s'occuper d'avoir des temps plus adéquats pour que les AC et les SO puissent travailler, pour que la communauté puisse travailler aussi, avoir des réunions intercommunautaires et pour cette petite réunion B, ce sera la réunion qui permettra de faire ce type de travail.

Nous pensons avoir la possibilité de dire ok, nous avons du travail interne à faire de 9 heures à 15 heures et puis nous avons du travail intercommunautaire à faire de 3 heures à 6 heures, de façon à ce que tous les groupes sachent exactement ce qu'ils doivent faire, et qu'il y ait moins de conflit dans le temps, de problème de temps dans le futur.

Cela va aussi s'appliquer aux deux autres réunions, A et C, mais pour la réunion B ce sera plus important puisque on va se focaliser sur la sensibilisation au cours de cette réunion B. C'est tout.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sandra. On vous a donné le pointeur pour que vous parliez en Anglais. Satish Babu, vous avez la parole.

SATISH BABU : Merci Olivier. Le prochain point sur lequel notre groupe de travail a travaillé était le forum public. On a fait un commentaire pour dire que le format actuel de ce forum public ne permet pas vraiment au board de répondre en profondeur. Donc le groupe de travail a proposé un changement au format de ce forum public, au niveau de la fréquence



aussi. Actuellement nous avons un forum public à chaque réunion d'ICANN, trois fois par an, nous voulons réduire cela à deux fois par an, la réunion plus petite, la réunion B n'aura pas de forum public, A et C continueront à avoir un forum public et le format actuel du forum public sera le même. Nous proposons deux sessions de forum public, une session plus courte au début de la réunion, une session plus longue à la fin de la réunion. Et notre idée ici est que le forum plus court recevra les commentaires des différentes unités constitutives d'ICANN parce que nous voulons être plus transparents dans le futur et nous voulons que le groupe de travail ait vraiment la sensation que le Conseil répond à ses questions, ait le temps de répondre à leurs questions.

Les 90 minutes de session du forum seront pour avoir davantage de contributions de la part du public et l'autre session de deux heures à la fin de la réunion sera pour que le Conseil réponde en profondeur à ces questions qui auront été posées au cours de la réunion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Nous allons prendre les questions après et maintenant nous allons donner la parole à Eduardo qui va parler en Espagnol.

EDUARDO DIAZ : Merci beaucoup Olivier, je vais parler en Espagnol. Je dirais que pour résumer, en partie ce que nous avons essayé de faire dans notre groupe de travail c'était de donner davantage de temps au SO et AC, de réaliser un travail interne et un travail entre eux aussi, de coopérer entre eux et nous essayons de réduire la quantité de conflits qui peuvent exister entre les différentes organisations, pour qu'elles aient aussi l'occasion



d'interagir, et je dirais que cette réunion est une petite réunion comme Tijani l'a dit dans sa présentation, qui nous permettra d'organiser cette réunion dans des régions où il n'y avait pas la possibilité normalement d'organiser ce type de réunion. C'est notre recommandation en tout cas. Merci. Monsieur le Président, vous avez la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Excusez-moi j'étais un petit peu distrait par Heidi, on parlait de vacances, de choses comme ça. Excusez-moi. Merci beaucoup je vous donne la parole pour les questions maintenant, le public a la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci Olivier. J'ai quelques questions pour les membres du groupe de travail. Je n'ai pas bien compris, ce qu'était la durée pour la réunion B, elle sera plus courte, vous avez dit mais vous dites plus courte dans quel sens ? Et l'autre question c'est pour At Large, je voudrais savoir quelle sera la réunion la plus importante en ce qui concerne le travail à développer ? La réunion B aura une importance supérieure par rapport aux réunions A et C, par rapport au travail à réaliser est-ce qu'il y aura une différence pour At Large, entre cette réunion B et la réunion A et C ? Voilà c'est les doutes que j'avais.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fatima. Eduardo vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ : Toutes les réunions, Fatima, sont importantes pour At Large. La réunion du milieu c'est-à-dire la réunion B est plus petite, et plus réduite et



durera seulement 5 jours. Il n’y aura pas de forum public, il n’y aura pas de cérémonie d’ouverture, toutes ces activités ne seront pas incluses dans la réunion B. Elle sera plus focalisée sur la sensibilisation et sur le travail interne entre les SO et les AC et au niveau des SO et des AC. Mais les 3 réunions sont très importantes pour At Large de toutes façons. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Eduardo, Aziz Hilali vous avez la parole.

AZIZ HILALI : Ma question allait dans le même sens que Fatima, je voudrais juste signaler que quand on regarde les réunions de l’ICANN, aujourd’hui il y a très peu de pays africains qui peuvent répondre à ce cahier des charges, on a fait les comptes il n’y a que 3 ou 4 pays qui peuvent répondre aux critères de la réunion de l’ICANN. Je voulais savoir est-ce que le groupe de travail a regardé le problème de chevauchement entre les différentes réunions, est-ce qu’ils ont réfléchi sur une optimisation du nombre de salles demandées par les réunions ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Aziz, est-ce que quelqu’un veut répondre à cette question ? Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Tu dis quelque chose qui ne me semble pas très juste, il y a plus de pays en Afrique qui peuvent tenir des réunions même du type C. Mais la question n’est pas là, la nouvelle stratégie permet, même aux pays qui

n'ont pas de grands lieux de manifestation, d'organiser les réunions d'ICANN puisque la réunion B où il n'y a pas de forum public, pas de cérémonie d'ouverture. Donc cette nouvelle stratégie permet de résoudre ces problèmes dont tu parles maintenant. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani. Sandra vous avez quelque chose à ajouter ? Bien donc nous avons Leon Sanchez, Evan Leibovitch, Rinalia Abdul-Rahim, je pense que nous avons un problème de temps, donc essayons d'être brefs. Haja vous avez la parole. Leon, d'abord.

LEON SANCHEZ : Merci Olivier. Puisque la réunion B est la réunion dans laquelle on va aborder les questions plus importantes au niveau des politiques et des décisions à prendre au sein de la communauté d'ICANN, il me semble que peut-être il faudrait mieux organiser cette réunion B comme la réunion qui serait la plus longue et la plus inclusive je comprends qu'il y ait des endroits qui ne peuvent pas recevoir ce type de réunion, pas recevoir autant de gens et que de par ce problème on va penser que moins de gens vont assister à cette réunion et plus de gens vont assister à distance mais moi il me semble que justement c'est là qu'on va toucher, qu'on va aborder les thèmes les plus importants pour ICANN et c'est là qu'on aura le plus de participation de la part de la communauté ou qu'il faudrait que ce soit comme ça donc je considère que la réunion du milieu devrait être la plus longue et la réunion où il y aura le plus de monde et peut-être la dernière réunion, celle où on aurait l'assemblée générale pourrait être plus réduite, c'est une suggestion que je voudrais faire. Essayer d'être plus inclusif lors de la réunion B puisque c'est là



qu'on va toucher, aborder des thèmes peut-être les plus importants pour ICANN.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Maintenant on va donner la parole à Sandra, et à Eduardo ensuite. Sandra vous avez la parole.

SANDRA HOFERICHTER : Merci. Pour répondre à ce que Léon vient de dire, je dirais que vous devez considérer Léon que normalement les réunions d'ICANN telles qu'elles sont maintenant ne permettent pas à beaucoup de participants, à beaucoup de parties prenantes de SO ou d'AC de participer. Et donc la réunion B se concentrera sur le travail des SO et des AC, et sur la sensibilisation du public. Et les autres participants qui sont là pour faire du commerce ou pour faire du réseautage ne seront peut-être pas intéressés par cette réunion B, d'interaction entre les parties prenantes et de travail interne des parties prenantes. Donc on peut considérer cette réunion B comme étant plus petite dans ce sens-là. Ensuite cela va donner la possibilité d'aller dans des régions plus lointaine, peut-être en Amérique Latine, en Afrique, en Europe. En Europe aussi on a des régions qui sont plus lointaines et qui font qu'il est plus difficile de recevoir ce type de réunion.

En même temps la sensibilisation qui va être faite au niveau de tous ces SO et ces AC, ce sera une façon de dire que nous sommes dans un domaine, les experts seront dans un autre domaine, ils vont travailler pour se réunir, ils vont faire leur travail interne, et ils vont faire un bon travail de sensibilisation.



Dans les deux autres réunions, surtout dans la troisième grande réunion C, il y aura plus de participants, comme les médias, les gens qui veulent faire du commerce etc. Ils vont participer aux autres réunions qui auront plus de visibilité pour le monde en général.

Donc ce sera une manière de travailler. La réunion B plus focalisée, plus petite et la réunion A et C plus grandes, plus importantes et plus internationales. J'espère que c'est clair pour vous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sandra. Je vais vous demander d'être brefs parce que nous sommes très en retard sur notre programme. Nous avons maintenant Eduardo et ensuite je reviendrai à la queue et j'arrêterai cette queue.

EDUARDO DIAZ : Je vais rajouter quelque chose à ce que Sandra a dit. Une partie de ce que nous essayons de faire, c'est de réduire la quantité de jours. Parce que pour les gens c'est beaucoup de temps de venir à ces réunions trois fois par an, ça demande beaucoup de temps.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Eduardo, nous avons maintenant sur notre liste Evan Leibovitch. Evan vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH : Merci Olivier. Ma préoccupation en ce qui concerne les réunions et surtout pour les réunions A et C, c'est qu'il faut regarder, et ce que nous avons cette semaine par exemple, on a un grand nombre de réunions,

des réunions qui ont été modifiées à la dernière minute, avec des conflits de dernière minute, les choses sont très serré, c'est très compliqué. Et presque tout le monde se retrouve dans une situation où il faut participer à plus d'une session, être à deux endroits en même temps, c'est pas quelques chose de facile à résoudre, on peut pas résoudre cela avec la participation à distance, on peut pas se retrouver, être dans une réunion et être connecté sur Adobe sur une autre réunion et participer aux deux réunions de cette façon-là, c'est pas possible. Donc je voudrais savoir ce que ce groupe va faire dans ce sens.

En ce qui concerne At Large, je crois qu'il faudrait jusqu'à vendredi. Je voudrais savoir comment le groupe qui travaille sur la réunion va régler cela ? Je pense qu'il faudrait donner un peu plus, être un peu plus élastique, essayer de ne pas mettre autant de réunions chaque jour. Il faudrait vraiment avoir la possibilité de travailler et de ne pas se réunir à partir de 7 heures du matin. Donc j'aimerais qu'on soit un peu plus à l'aise, qu'on tienne un peu plus compte des participants. Je crois que la leçon que nous avons apprise lorsque l'on s'est libéré du vendredi, il ne faut peut-être pas répéter la même erreur.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Premièrement je voudrais m'excuser auprès d'Aziz, je n'ai pas répondu exactement à sa question, qui est exactement la question d'Evan, qui est le conflit entre les sessions, une manière de les réduire et je vais répondre juste à une partie de la question, Evan, la partie sur laquelle on



peut agir, il y a des choses qu'on ne peut pas faire, mais ce qu'on peut faire c'est dédier des jours au travail interne de chaque constituency. Parce que maintenant quel est le problème ? Le problème c'est que vous travaillez au sein d'ALAC et vous avez une réunion qui est cross constituency ailleurs, donc vous êtes obligé d'aller là-bas et de rester ici.

Maintenant si on sépare les deux, si on fait le travail d'ALAC par exemple pendant des jours bien déterminés, vous n'allez pas avoir à aller dans d'autres réunions qui sont des réunions communes entre plusieurs constituency. C'est ce que on a essayé de faire dans notre proposition, c'est le seul moyen qu'on a pu trouver pour éviter les conflits mais bien sûr il va toujours y avoir des conflits si les gens continuent à planifier leurs réunions à la dernière minute, c'est normal qu'on va toujours avoir des conflits.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani. Nous donnerons la parole à Sylvia.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Je voulais demander à Leon et à Evan et aux autres participants de poster leurs commentaires. Nous avons une page de commentaires publics. Nous allons pouvoir comme ça analyser les commentaires et reformuler ou revoir notre organisation et faire une autre proposition à la communauté.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Sylvia, je savais ce que vous alliez dire, et le lien est actuellement sur le Tchat. Donc j'invite tous les participants à apporter leurs commentaires. Evan vous vouliez ajouter quelque chose ?

EVAN LEIBOVITCH : Tijani, je voulais répondre à ce que vous venez de dire, en tout cas ça a été mon expérience. Le problème dans ces réunions, ce n'est pas quand les SO et les AC se rencontrent comme nous avons aujourd'hui, nous sommes tous ici il n'y a pas de conflit. Le conflit a lieu lorsqu'on essaie de travailler de façon intercommunautaire, par exemple lundi on va faire des choses, il y a différents thèmes et on va être divisés en fonction de ces thèmes, c'est ça mon souci. Le jour où les AC et les SO se réunissent, par exemple dimanche ce n'est pas un problème. Le problème c'est lorsqu'on essaie de réunir des gens par sujet, à ce moment là le problème apparaît. Donc je pense qu'il faut trouver une solution.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Evan, nous avons trois autres personnes, dans la queue, je vois que Xavier vient de rentrer dans la salle donc nous allons devoir continuer notre session. Rinalia Abdul-Rahim vous avez la parole.

RINALIA ABDU-RAHIM : Merci monsieur le Président. Je me demandais si le groupe avait considéré la séparation entre les réunions A, B et C pour voir s'il y avait du temps suffisant ou pas pour que les contributions régionales aux questions de politiques soient faites. Parce que l'une des questions qu'on a vu avant c'est qu'on manquait de contribution de politique pour les régions en voie de développement. Donc si la plupart du travail de



développement a été envoyé aux régions pour qu'elles travaillent entre les réunions de l'ICANN, il y aurait suffisamment de temps, pour qu'ils s'intègrent aux réunions de l'ICANN elles-mêmes, et je me demandais si ça avait été considéré. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Rinalia, est-ce qu'on a des réponses là-dessus ? Sandra Hoferichter ?

SANDRA HOFERICHTER : Merci Rinalia, c'est une bonne question mais j'admets que le groupe de travail n'a pas considéré cette question. Je suppose qu'avec l'engagement d'élaboration de la réunion B cela deviendra de plus en plus important parce qu'il s'agit d'une question de contributions régionales et de résultats régionaux aussi. Dans la mesure où cela évoluera, peut-être ce serait une question à considérer à l'avenir et qui deviendra une question dans le future, dès que le système sera officiel. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sandra, et une question finale de Hadja Ouatarra, vous avez la parole.

HADJA OUATARA : Merci Président. Je voulais dire que je soutiens la rotation des réunions ICANN au niveau des 5 régions parce que à chaque fois qu'une réunion se tient dans une région, ça permet une grande participation de la population locale. Donc à défaut de prise en charge du coût lié au



transport et à l'hébergement à l'intérieur sont plus réduits donc du coup la population locale peut se prendre en charge et participer à la réunion. Donc c'est pour dire que la rotation à l'intérieur des 5 régions est extrêmement importante. Aussi je pense que la question liée au visa doit être bien ficelée, pour permettre une grande participation. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Hadja. Tijani Ben Jemaa, pour une réponse.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Hadja. Comme tu as vu on a bien avancé sur cette question de rotation et ne t'en fait pas l va y avoir une rotation pour toutes les régions sans distinction.

La question des visas aussi a été bien traitée et maintenant la différence de visa fait partie des critères de choix des sites d'organisation des réunions d'ICANN et bien sûr, on va toujours avoir certaines personnes qui vont pas pouvoir avoir de visa parce qu'ils vont avoir des problèmes personnels, qui ne sont pas des problèmes généraux mais dorénavant si un pays n'accepte pas de donner des visas ou ne veut pas assouplir ses manières de donner des visas, on serait obligés de ne pas organiser de réunion là-bas. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tijani. Julia je sais que vous levez la main, c'est juste qu'on n'a pas assez de temps, on vient de passer notre créneau, vous avez 30 secondes.



JULIE HAMMER :

Merci, je ne sais plus en quelle langue parler. Je voulais simplement vous remercier pour l'organisation des visas pour la réunion de Londres parce que moi par exemple je viens juste de recevoir la lettre d'invitation et je suis sûre qu'on aura assez de temps pour préparer les visas alors je voulais remercier les équipes ICANN.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Julia. J'aime bien vous entendre dire que les lettres d'invitation de Londres sont déjà envoyées. C'est un élément. Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation, complétez vos détails. Est-ce que cela a été traduit dans les autres langues ? Bien. C'est du bon progrès et on devrait chercher quelqu'un qui ne parle pas d'autres langues ou on pourrait très bien engager des australiens pour qu'ils fassent cela non ? Ils travaillent toujours très vite. En tout cas je remercie tous les membres du groupe de travail. Comme vous savez nous avons une page de commentaires publics ouverte en ce moment et je pense que ce serait bon que la transcription de cette session soit disponible lorsqu'on aura rempli ces détails.

La période de commentaire actuelle est déjà finie, on est à la période de réponse mais la communauté At Large a pu faire des commentaires. Et donc on devrait avoir un processus pour faire un suivi des commentaires, donc Tijani, Eduardo ?

TIJANI BEN JEMAA :

Je pense que la question de la période de commentaires a été étendue donc c'est pas fermé.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci de cette nouvelle. Merci du travail que vous avez tous fait là-dessus c'est une question très importante.

Et donc maintenant nous inviterons Xavier Calvez à la table. Xavier est le chef financier de l'ICANN. Bienvenue, Xavier. Il a sa carte de nom qui apparaîtra sur la table, je sais que vous avez un micro de main, parce que vous n'aimez pas vous asseoir, vous aimez interagir avec tout le monde. Donc vous avez la parole. Vous pouvez parler Anglais ou Français comme vous voulez, nous avons bien sûr l'interprétation dans la salle.

XAVIER CALVEZ : Je ne sais plus très bien comment parler Français.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Le micro ne fonctionne pas. Est-ce qu'on peut vérifier le micro ? Est-ce qu'on a des participants à distance ? Oui on a des participants à distance aussi donc on aura besoin sans doute du micro. Voilà celui-là fonctionne, bienvenue Xavier.

XAVIER CALVEZ : Merci. Comme Susanna Bennett a aussi été invitée à participer à cette session et elle n'a pas pu venir parce qu'elle avait un conflit avec l'atelier elle s'excuse et si vous avez des questions, des commentaires pour elle, je pourrai les prendre et les poser à Susanna pour qu'elles soient répondues donc bien sûr vous avez la liberté de me le faire savoir si c'est le cas.

J'ai suggéré d'utiliser quelques diapos pour voir le plan d'opération et le processus de planification pour l'année fiscale 2015. Mais je ne vais pas

oublier de mentionner le reste donc je voudrais me servir des diapos comme un début de notre conversation et j'espère bien sûr que vous allez mentionner tous les sujets dont vous voulez discuter, qu'ils soient liés au budget ou pas. Apparemment j'ai choisi de parler en Anglais.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui je m'en suis rendu compte.

XAVIER CALVEZ : J'essaierai de me tourner vers le Français maintenant.

Ceci est une présentation du planning, du plan opérationnel et du budget pour l'année fiscale 2015. C'est un peu petit pour regarder d'ici mais grosso modo ce que cela explique c'est que nous nous trouvons à Singapour maintenant, nous sommes en cours de finalisation de l'operating plan. Nous sommes en train de finaliser l'operating plan au cours duquel nous sommes en train aussi de récupérer l'ensemble des commentaires qui vont être fournis sur l'information que nous avons partagée au cours d'un call auquel certains d'entre vous ont participé, donc nous avons commencé à récupérer l'input sur cet operating plan depuis deux semaines. Nous en aurons davantage au cours de ce meeting à Singapour, nous avons deux sessions, une mercredi et une jeudi pour permettre à autant de gens que possible de participer à la revue de l'operating plan et de pouvoir fournir des commentaires et la prochaine étape sera de finaliser grâce à ces commentaires et au travail du staff, de finaliser l'operating plan d'une part, le budget qui support cet operating plan d'autre part, et de publier l'ensemble pour une



session de public comment qui devrait démarrer avec une date cible du 24 avril. Jusqu'au 4 ou 5 juin de mémoire.

Et ensuite à l'issue de ce public comment, nous allons récupérer bien entendu les commentaires qui auront été fournis au cours de ce public comment, formuler des réponses, si l'on fait des changements dans ce budget, poursuivre les commentaires reçus et faire revoir un draft mis à jour par le comité finances du conseil d'administration qui ensuite, va le recommander au conseil d'administration l'approbation du budget pour l'année 2015. Y a-t-il des questions à ce stade ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Xavier, j'ai dit ça je le répète et je le répèterai jamais assez, je comprends que nous sommes à une phase transitoire parce que plan stratégique n'est pas encore prêt et cette année nous passons une étape transitoire mais je pense que dans le futur l'interaction avec la communauté doit être plus dense, et plus tôt. Parce que si vous voulez que nous ayons un impact dans ce budget là il faudrait que nous ayons une interaction tôt et répétée.

Ce que nous avons décidé d'ailleurs et malheureusement on n'a pas pu l'appliquer cette année aussi. Donc ma remarque est que dans le futur, à partir de l'année prochaine il faut réellement et absolument qu'on ait plus d'interaction, pour pouvoir vous donner nos points de vue, à une date précoce de manière à ce que ça puisse impacter la planification. Merci.



XAVIER CALVEZ :

Merci Tijani. Comme tu le sais on est tout à fait en phase sur le sujet donc comme tu l'as indiqué nous avons essayé il y a maintenant un an et demi de définir un process qui allait dans ce sens, lequel a été difficile à mettre en place parce que en même temps l'organisation a mis en place le système de management projet qui nous a empêché finalement de dérouler ce qu'on souhaitait faire. Mais le souhait, le besoin est bien compris. Très honnêtement je ne suis pas, l'organisation n'est pas satisfaite en soit non plus de la manière dont nous interagissons aujourd'hui parce qu'elle ne supporte pas correctement comme tu l'indiques, la transmission de l'information de manière efficace et d'information de substance parce que ce qu'on veut pouvoir réussir à faire in fine c'est permettre un accès à l'information qui ensuite vous permet de fournir des commentaires sur le fond, sur le contenu, sur la substance des plans, de manière à ce que cette information puisse être prise en compte dans la finalisation de ces plans.

Donc plus tôt, plus, c'est clair, différemment aussi, je pense, parce que le sujet de l'operating plan ou du budget ce sont des sujets complexes, il y a beaucoup d'informations à revoir, beaucoup d'informations qui interagissent entre elles et c'est un sujet qui est compliqué.

Et un sujet compliqué doit recevoir des méthodes de communication adaptées. Donc dire ça c'est très bien, maintenant comment on va le définir ? Ce que je souhaiterais pouvoir lancer à Londres, comme on l'avait fait il y a deux ans à Prague, c'est d'initier un process de définition avec la communauté du process de planning. Quel est notre process de planning cible sur une période de douze mois qui va du strategic plan à l'operating plan au budget ? Définissons-le ensemble, d'une manière qui permette d'intégrer au bon moment suffisamment et de la bonne



manière, la communication staff communauté, de manière à pouvoir finaliser ce budget avec un input qui a été formulé, qui a été compris, qui a été pris en compte et qui a été confirmé aussi.

Ce que je veux dire par là c'est que vous le savez on a des difficultés à communiquer de l'information, à recevoir ce feedback, à pouvoir dire ce qu'on en fait de ce feedback et ensuite à dire voilà ce qu'on a fait avec le feedback. On a fait ça ou on a rien fait pour telle raison, etc.

Donc tout ce process de communication, il doit être en fait, le mot en Français m'échappe maintenant, intégré, dans le process de développement du plan. Et ce que nous n'avons, je pense en tout cas avec le peu de perspective que j'ai sur les deux dernières années, nous n'avons pas réussi à faire ça vraiment sur les deux ou trois dernières années. Ce qu'il faut qu'on puisse faire c'est se donner la possibilité de créer un process qui intègre déjà cette problématique de communication et qui trouve des solutions et qu'il les intègre dans le plan, dans le calendrier, dans le process.

Ce que nous avons fait jusqu'à présent, on développe un plan et puis on essaie de le communiquer d'une manière entre guillemets un petit peu marginale. Ça ne fonctionnera jamais, ni pour vous ni pour le staff. Donc il faut qu'on construise un process qui soit vraiment intégré et qui intègre bien entendu du début, c'est-à-dire du strtegic plan jusqu'au budget.

Je pense qu'on est tous alignés sur ce besoin, sur le fait qu'il existe et qu'il est réel. Je dirais que c'est déjà un très bon point de départ qu'on soit tous d'accord sur le fait qu'on en a besoin, maintenant la question

c'est comment on fait. Et c'est là-dessus que je voudrais pouvoir travailler entre juin et octobre 2014.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Xavier. J'ai Jean-Jacques Subrenat en premier parce qu'il n'a pas parlé. Jean-Jacques, vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Olivier. Merci Xavier pour toutes les explications. Je voulais juste souligner l'importance des remarques de Tijani, et souligner que c'est d'autant plus important que par rapport à il y a quelques années, le budget c'est-à-dire les revenus disponibles d'ICANN sont bien plus forts.

Je me souviens que quand j'étais au directoire d'ICANN, le budget tournait autour de 60 ou 65 millions de dollars et aujourd'hui on me dit que c'est plutôt de l'ordre de 200. Peu importe le chiffre d'ailleurs, même si c'était 120 ou 600 ce serait la même chose. C'est une question d'échelle.

Donc je voulais simplement souligner l'importance des remarques de Tijani dans ce contexte, merci.

XAVIER CALVEZ : Bien compris et c'est vrai. On peut parler de chiffres si besoin est mais indépendamment des chiffres, ton point est clairement sur la. Réussir à organiser cette participation est quelque chose que l'on doit faire quels que soient les chiffres mais compte tenu de l'augmentation des chiffres c'est encore plus important. Je pense que c'est le point que tu as en tête et on est bien d'accord là-dessus et très honnêtement, sans essayer de



diriger la conversation vers un autre sujet qui est au cœur de tout le monde ces jours-ci, avec le désengagement du gouvernement américain dans le contrat de l'IANA, notre exposition publique sera encore plus forte qu'elle ne l'était déjà. Donc notre manière de gérer la countability and transparency va devoir être supportée par des process de plus en plus forts, efficaces, et dont on soit capables de mesurer l'efficacité et qui soit adaptée aux besoins.

Ca requiert en ce qui concerne le planning process du travail qu'il faut que l'on fournisse sur les 6 prochains mois.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Xavier. On a maintenant Siranush Vardanyan.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Monsieur le Président. Merci Xavier. Je vous remercie parce qu'il est très important et très apprécié comme communication et comme discussion ce qu'on est en train de maintenir mais je voudrais vous demander en public quand est-ce que vous allez approuver les projets présentés de la communauté dans le budget de l'année fiscale 2015 pour qu'on le sache tous. Merci.

XAVIER CALVEZ : Diapo suivante s'il vous plait. (...) Du process budgétaire qui est relative au SO et AC (...) On l'a appelé ici Community special request. C'est pas nécessairement le bon vocabulaire mais ce n'est pas très grave. Donc vous savez que la fin de la période de soumission était le 7 mars donc nous avons commencé la revue de l'ensemble des requêtes qui ont été

fournies jusqu'à cette date. Nous avons un premier draft de l'ensemble de ces requêtes, avec un premier draft de la décision suggérée concernant ces requêtes. L'un des exercices que nous sommes en train de faire, c'est aussi de corréliser ces requêtes avec le cropp program pour savoir si certaines de ces requêtes sont déjà incluses dans le cropp program ou si elles ne le sont pas. Si elles le sont à ce moment-là la requête sera éliminée entre guillemets parce qu'elle est satisfaite à l'intérieur du cropp program, si elles ne sont pas incluses dans le crop program la requête va être considérée en tant que telle et revue en conséquence.

L'un des éléments, je vais finir sur le timing, donc nous continuons cette revue, l'approbation de ces requêtes est planifiée pour la fin du mois d'avril, c'est le 16 ou le 17 de mémoire, avril, nous allons soumettre au comité finance du conseil d'administration, la liste des requêtes et la décision suggérée.

Le comité finances va les revoir et va approuver ou pas cette recommandation, et s'il l'approuve va recommander au conseil d'administration, d'approuver ces requêtes et donc de permettre qu'elles avancent et qu'elles soient planifiées, qu'elles se déroulent.

Bien entendu, sans attendre, l'approbation globale du budget de l'ICANN qui se fera elle en juin. Mais le coût associé à ces requêtes sera donc approuvé par le conseil d'administration à la fin du mois d'avril, qui permet bien entendu et c'est le but dans cette exception dans le process, de planifier ces actions qui pourraient très bien se passer dès le 1^{er} juillet.

Donc ça c'est le timing. L'un des éléments que nous sommes en train de revoir, c'est encore relatif au cropp, c'est si certaines actions qui sont requises ou qui ont été demandées, se trouvent dans le cropp, ce que l'on essaie de voir c'est si l'on peut identifier à l'intérieur du cropp les actions qui sont planifiées et qui seraient relatives au début de l'année fiscale, c'est-à-dire disons entre juillet et septembre. Parce que si c'est le cas, l'approbation du budget aux alentours du 25 juin ne va pas permettre la planification de ces actions qui pourraient se passer entre le 1^{er} juillet, et le 31 août, on va dire. Donc nous sommes en train de voir si il est possible d'identifier ces actions qui sont incluses dans le cropp ou les budgets relatifs à des actions qui sont incluses dans le cropp, de manière à savoir si l'on peut faire approuver ces actions spécifiques du cropp, en même temps que les SO (...) budget request à la fin avril, de manière à en permettre la planification. J'espère que c'était clair et que je n'ai pas créé plus de confusion que je n'ai apporté de clarté.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Xavier. Je me préoccupe un peu parce qu'on parle beaucoup de Français et beaucoup d'Espagnol ici, je ne me sens pas à une réunion de l'ICANN. J'allais passer la parole à Cheryl Langdon-Orr parce qu'elle a été très active dans la participation par rapport à la région Asie Pacifique, avec la quantité d'activités, d'évènements entre juillet et septembre et je pense qu'elle sera capable de répondre aux problèmes que vous avez souffert ces dernières années.

CHERYL LANGDON-ORR : Ce serait utile et malheureusement dans notre sensibilisation pour le programme cropp, la sensibilisation qu'on a faite a été très claire pour



dire qu'on ne peut pas considérer suffisamment tout avant le 31 juillet. Et ce n'est pas que pour la région Asie Pacifique, mais nous avons présenté une exception pour assister à l'IGF régionale qui aurait lieu en août et cette période de septembre serait une exception donc ce serait un des programmes qui serait inclus, des requêtes exceptionnelles, vers le cropp. Ce serait déplacer l'un vers l'autre. Mais si on peut faire la sensibilisation en Asie Pacifique et si on assume que cropp continuera et ce n'est pas une supposition qu'on a faite jusqu'à la date, si on pouvait le faire on verrait une deuxième année de cropp qui sera toujours partie du pilote. Cela nous donnerait peut-être un engagement Asie Pacifique raisonnable. Mais on n'a pas pu littéralement trouver quelque chose qui soit suffisamment adéquat pour cette mi-année qui est déjà passée.

Je ne suis toujours pas convaincue qu'on ait bien achevé notre but pour l'Asie Pacifique, ce sont des questions qui arrivent entre décembre et janvier, des activités de cette période parce qu'on a plein de festivals, si vous voyez un équinoxe ou un équinoxe vertical ou un festival de n'importe quelle sorte, vous n'allez pas vous engager avec l'Asie Pacifique et on doit toujours considérer certaines de ces questions pour le timing. Mais c'est en transition. Olivier, je suis très contente avec ce qu'on voit, c'est tout.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Je vois qu'il y a plein de gens qui sont d'accord avec vous, qui ont de grands sourires, ils sont peut-être bien plus contents que vous même, et nous avons maintenant Tijani Ben Jemaa.



TIJANI BEN JEMAA :

Xavier, je suis content que vous ayez parlé du cropp, et j'ai bien peur que ça va être trop tard pour pouvoir exprimer les demandes de cropp pour l'année prochaine puisque que toutes façons le budget pour ces actions doit se décider en même temps que le reste de nos demandes, si on veut que ça commence réellement au début de l'année fiscale.

Je pense que la solution serait de décider de reconduire le programme déjà, pour l'année prochaine, et de l'intégrer dans le futur dans le budget d'opérations d'ICANN, de manière à ce qu'on puisse avoir une enveloppe dédiée au cropp et de manière à ce qu'on puisse faire les demandes ou préparer ces actions là suffisamment à l'avance de manière à ce qu'on puisse avoir des actions aux mois de juillet, août, septembre. Merci.

XAVIER CALVEZ :

Je pense que c'est l'objectif que tout le monde a en tête, de se dire que même s'il y avait une deuxième année pilote pour le cropp, que in fine le but c'est de dire si ça fonctionne on l'intègre, comme ça n'a plus besoin d'être... Je pense que c'est le plan. Je ne suis pas impliqué directement dans le cropp mais de ce que je comprends c'est que c'est bien l'intention.

Question pour moi, le cropp est une liste d'activités qui s'offrent à un certain nombre de régions avec un process appliqué. Si on ne peut pas facilement déterminer quels sont les actions qui rentrent du périmètre du cropp, qui se passeraient dans les premiers mois de l'année, est-ce que, je réfléchis tout fort donc j'essaie de voir si c'est une solution potentielle, et si ça l'est à ce moment-là je peux aller voir nos équipes pour voir si on peut le mettre. Mas est-ce que ce serait une solution



potentielle, de faire, de prendre le cropp dans son ensemble et le faire approuver à la fin avril plutôt que de la faire approuver à la fin juin ? A ce moment-là j'ai l'impression que ça réglerait entièrement le problème. On peut essayer de faire ça, je vais voir si c'est possible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Pouce en l'air de Cheryl Langdon-Orr.

XAVIER CALVEZ : Elle ne sourit toujours pas.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Elle met le pouce en l'air ce qui veut dire bien en Français, mais c'est ce qu'elle fait. En fait lorsque vous faites ça c'est parce que vous faites de l'auto-stop, vous voulez que quelqu'un vous amène ailleurs gratuit. Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires par rapport aux questions de finances ? Nous avons Sivasubramanian Muthusami qui doit venir nous parler. Vous avez la parole.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMI : Je suis de ISOC et d'ALS. Je fais une suggestion dans le contexte des questions de requête de budget spécial, on devrait avoir un comité spécial dans l'ICANN, c'est un exemple de l'Inde que je vais vous donner. En Inde le gouvernement dépense des fonds, il y a deux catégories, l'une est les déboursements planifiés, ce sont des déboursements qui sont faits selon des planifications budgétaires qui ont été faites au début de l'année. Et puis on a des déboursements non planifiés c'est-à-dire un concept où on ne peut pas tout planifier à l'avance, il y a des



contingences, il y a des changements de plan etc. Donc je ne sais pas si l'ICANN a une disposition similaire aux déboursments non planifiés mais ce que je veux dire c'est que si vous pouvez dépenser 15 millions de dollars en un processus budgétisé, vous auriez besoin d'avoir à peu près 50% des fonds alloués de temps en temps à des activités non planifiées. Cela devrait bien sûr adresser la plupart des requêtes spéciales, c'est le problème que Cheryl mentionnait pour l'Asie Pacifique. On ne travaille pas si, on ne peut pas mentionner ces questions de temps en temps, donc je pense qu'on devrait peut-être considérer cela. Merci.

XAVIER CALVEZ :

Vu que vous avez posé la question en Anglais je vais répondre en Anglais. On a une contingence, c'est une pratique dans le budget de l'ICANN, c'était historiquement assez petit je pense qu'il y a deux ou trois ans c'était un million et demi. Et ces deux dernières années on a vu Akram Atallah, lorsqu'il était PDG, j'ai essayé de le faire plus substantiel. On essaie de planifier de façon constante au moins 5% du budget, qui fait plus ou moins entre 4 et 5 millions à l'heure actuelle. Et voilà une question donc c'est une contingence mais nous ne considérons pas les contingences de la même façon que vous le considérez comme exemple. Ces contingences sont définitivement conçues pour être utilisées pour des déboursments complètement non planifiés.

L'approche générale même si on n'a pas eu des mécanismes de ce type dans le passé sont qu'il devrait y avoir des déboursments significatifs qui ne puissent pas être absorbés dans le budget défini. Ce que je veux dire et j'espère ne pas vous perdre avec ce commentaire, c'est que le

budget est la traduction financière d'une action planifiée. Cela veut dire que ce n'est pas un groupe où des fonds qu'on pourrait dépenser et dès qu'il y a plus d'argent on pourrait dépenser rien. Le budget c'est pas ça. Ce sont des traductions financières d'actions planifiées, c'est ça le budget. Si l'action planifiée est modifiée parce que l'action planifiée n'a pas lieu, finalement une autre action qui n'était pas planifiée va avoir lieu, on a des modifications. Et on a une somme relative d'argent qu'on devrait disposer. Ce n'est donc pas parce qu'une action n'a pas été planifiée au début de l'année et par conséquent incluse spécifiquement dans le budget qu'elle ne peut pas avoir lieu et c'est ce que vous dites, on ne planifie pas tout.

En ce moment nous planifions entre 3 et 15 mois à l'avance. Donc bien sûr le budget devient déjà obsolète à partir du jour où il a été approuvé, c'est-à-dire que lorsque le budget a été approuvé, la situation a déjà changé. Il y a toujours des modifications, des changements, la réalité est toujours différente du budget.

Dans les 5 dernières années on a dépensé plus qu'on avait prévu. Ces deux éléments, le fait que le budget et la quantification de l'action prévue et que l'action peut être modifiée et si il y a une action ou un activité qu'on avait proposé parce qu'on croyait qu'elle était nécessaire, et qu'elle qualifie mais n'est pas budgétisée, elle peut toujours se faire. Il pourrait y avoir d'autres activités ailleurs dans l'organisation qui n'ont pas lieu donc on a des budgets de trop ici, de budget de moins là-bas et donc on fait une compensation entre les deux. On le considère de façon mensuelle, on considère les dépenses, les revenus, et les variations. Il y a toujours des variations. On n'a jamais budgétisé exactement ce qui devrait se faire ou alors ce n'est que rarement qu'on le fait.

Alors il y a toujours des variations et on les surveille de façon mensuelle et nous créons des projets et selon ce qui s'est passé, ce qu'on croit qu'il va se passer, on peut considérer comment on croit que le reste de l'année va se faire et quels devraient être nos déclarations de finances. Ça nous permet de dire on a des fonds en trop ici, on a des fonds en moins ici et finalement ça va, ça marche, ça se compense. C'est le travail qu'on fait.

Ce que je ne dis pas c'est qu'entre le système actuel que nous avons et entre le fait que nous avons différentes manières de gérer notre budget de manière courante, cela nous permet d'organiser des actions non planifiées. Cela ne veut pas dire que quelque chose qui n'était pas planifié, s'il y a la possibilité de faire, sera fait. Il faut encore le justifier il faut expliquer, donner des critères d'évaluation etc mais c'est possible on peut l'organiser.

Maintenant si l'on parle plus spécifiquement du cropp ce que je discutais avec Tijani comme possibilité, s'il y a une approbation avant la deuxième année du programme du cropp, à ce moment-là nous allons répondre aux besoins que Cheryl a mentionnés. Donc je vais voir ça avec Rob Hoggarth et David Olive pour voir si nous pouvons faire cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, nous avons une question de Fatima Cambronero. Fatima vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci Olivier, je vais parler en Espagnol. Je voudrais revenir à ce que Cheryl disait concernant le programme cropp. En Amérique Latine et aux



Caraïbes, dans notre région de l'ACRALLO il y a quelque chose de semblable en ce qui concerne les événements programmés qui pourraient nous permettre de faire la sensibilisation. Au cours de cette première étape de l'année on a la réunion de NET mondiale au Brésil qui n'était pas une réunion pour faire de la diffusion à l'origine en tout cas, de qu'est l'ICANN et du rôle d'ICANN. Ensuite dans la deuxième partie de l'année en juillet, on a la réunion des chefs régionaux de l'Amérique Latine et des Caraïbes qui est un espace approprié pour faire de la sensibilisation d'ICANN et des activités que nous faisons d'ICANN et qui est à l'extérieur du programme de cropp. Donc je veux vous demander humblement comme volontaire. Moi qui fais du travail volontaire au sein d'ICANN je vais vous demander de continuer à mettre en place ce programme pour faire davantage de sensibilisation et travailler avec davantage d'organisations qui viennent se joindre au travail de nos RALOs. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Xavier vous avez la parole.

XAVIER CALVEZ : J'ai bien compris et encore une fois je vais essayer de travailler avec notre équipe pour voir si on peut faire approuver le cropp en avance, qui j'ai bien compris votre question, de manière à ce que ces actions puissent être soumises et financées.

Juste pour qu'on soit bien clair, je ne suis pas le décideur sur ce qui se passe ou ce qui se passe pas. Fort heureusement. Si c'était le CFO qui doit décider si on doit aller faire de l'outreach en Amérique Latine à tel



endroit à tel type de meeting, j'aurais beaucoup plus de responsabilités que je ne suis capable d'en tenir.

La personne qui s'occupe du cropp à l'intérieur du staff c'est Rob HJogarth et je vais discuter avec lui de ce que l'on a décidé plus tôt aujourd'hui de savoir si c'est une possibilité, une solution, et je lui répèterai l'importance que vous voyez dans ce programme pour les actions d'Outreach et donc je lui transmettrai cette information. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Xavier, nous avons encore quelques minutes puisque Thérèsa Swinehart n'est pas encore arrivée. Une autre question et je vais devoir la poser en Anglais parce que je l'ai pensée en Anglais.

Il y a aussi un autre processus parallèle au budget, qui est le plan stratégique, le processus de plan stratégique qui n'a pas été abordé ici. Mais je pense que ces deux processus sont synchronisés l'un avec l'autre, le dernier rappel qui a eu lieu n'était pas si facile que ça, il y a eu des modifications qui ont été faites dans le processus de plan stratégique et je pense que ça va être difficile de les synchroniser. Tous les ans on nous dit que c'est la dernière année, qu'il va y avoir des changements, et qu'il y a des améliorations qui ont été faites, donc on est un peu en retard. Il faut donc réduire le temps qu'aura la communauté pour apporter sa contribution au processus.

Je pense que l'année prochaine ce sera mieux, on aura les mêmes changements qui auront lieu de nouveau, peu de temps pour la communauté pour participer et c, d'une année à l'autre c'est toujours la même chose non ? Donc est-ce que vous pensez qu'il y aura un jour où



on aura plus de changement de dernière minute, quels sont les progrès en ce qui concerne l'évolution de ces mécanismes ?

XAVIER CALVEZ :

Si quelqu'un peut garantir que le futur ne va pas apporter de changement, je demande à ces personnes de parier sur les actions en tout cas sur le marché des actions. Mais bon, personnellement je veux vous dire que je pense que ce processus de planification stratégique n'a pas changé depuis l'année dernière ou le milieu de l'année dernière à mon avis. Donc actuellement peut-être que d'autres personnes peuvent en parler plus spécifiquement mais nous sommes en train de finir un plan stratégique préliminaire de 5 ans qui va être soumis aux commentaires publics de façon imminente. Je pense que à Singapour on va prendre la décision, pour approuver cette version préliminaire du commentaire public. Une fois que ce sera fait, cela a été planifié pour le mois d'avril. Donc plutôt qu'en retard on est en avance.

J'espère que je réponds à cette partie de votre question, et je dirais que le processus de budget, le plan opérationnel pour l'année 2015, depuis septembre ou octobre on sait que ce plan ne sera pas basé sur une planification stratégique remise à jour parce que ce plan est développé comme nous l'avons dit avec les délais, donc les décisions prises pour le sommet de Londres. Donc le processus de planification pour l'année 2015 a été réalisé avec ce développement du plan stratégique en parallèle pendant que le plan opérationnel est mené, sans contribution au niveau stratégique.

Dans le plan opérationnel, il faut être clair sur ce point, on a développé ce plan dans le but de réaliser les activités qui ont été réalisées l'année

dernière, et qui sont cohérentes avec notre plan stratégique donc c'est pas un vide complet parce qu'il n'y avait pas de plan stratégique, ce n'est pas le cas. Et bien sûr nous avons en interne avec les équipes d'ICANN, coordonné la communication sur l'objectif de ce plan stratégique, pour être sûr que rien n'est laissé de côté, qu'il n'y a pas d'erreur dans ce plan opérationnel, par rapport à ce que le plan stratégique préliminaire pouvait inclure, pour qu'il n'y ait pas de conflit en fin de compte.

Je voudrais parler de changements qui n'en sont pas vraiment mais qui sont des transitions. La façon dont je voudrais le formuler et je vous remercie de donner la possibilité d'expliquer cela, c'est que nous avons mis en place les différents fragments, d'une infrastructure pour gérer l'organisation. Vous m'avez peut-être entendu parler de l'outil de tâche, notre système de management, notre système de gestion, nous l'avons mis en place en 2012, donc l'année fiscale passée était la première année pour laquelle nous utilisons cet outil de gestion.

La première année de mise en place est une année complexe parce que c'est un outil complexe et qui tient compte d'un sujet complexe aussi. Actuellement nous en sommes à la deuxième année de mise en œuvre pour l'exercice fiscal 2015. Je pense qu'en 2015 nous allons continuer à évoluer sur la façon dont nous utilisons ce système de gestion. C'est une première partie.

La deuxième partie, c'est que notre tableau de bord, que nous sommes en train de développer est une série de paramètres qui nous aident à contrôler le travail de l'organisation et ses progrès. Il y a donc des paramètres financiers, des paramètres opérationnels pour chaque partie

du travail de l'organisation. C'est un outil qui va aussi prendre plusieurs années pour qu'il puisse arriver à maturité.

On a commencé à travailler de manière plus réduite parce que quand on commence à travailler avec une approche plus large, c'est plus difficile.

Vous savez qu'il y a d'autres choses qui se passent à ICANN en ce moment. On a commencé petit, et on va continuer à évoluer. Je pense que l'année prochaine ce sera la première année au cours de laquelle nous aurons vraiment la portée totale des paramètres et du tableau de bord, ensuite nous allons voir comment l'utiliser puis nous allons voir comment connecter cette première partie que j'ai mentionnée, le système de gestion avec la deuxième qui est les paramètres et le tableau de bord.

C'est un autre outil, nous avons commencé pour cette année 2015, et je pense qu'il faudra encore deux années de plus pour arriver à maturité. Pour que ce système arrive à maturité, pour que la façon dont l'organisation l'utilise pour communiquer avec la communauté avec l'extérieur, donc à mon avis nous sommes dans un processus d'évolution et c'est vraiment un changement qui vise à améliorer les choses. Si on ne l'avait pas fait vous nous diriez, il y a des choses qui ne sont pas faites.

Nous avons commencé à travailler dans ce sens mais c'est une étape compliquée, qui nous demande beaucoup de travail. Les équipes d'ICANN qui sont là peuvent vous le dire. C'est quelque chose d'exigeant, de mettre en place un processus qui nous permette de produire des paramètres sur différentes bases, c'est un travail extra que ça nous demande mais c'est quelque chose qui vous permet de

comprendre quels sont nos objectifs, si on a atteint nos objectifs, si on a fait des progrès, si on a répondu à nos promesses.

Je n'ai pas demandé qu'on passe la prochaine diapo, mais elle visait à vous donner un aperçu de ces différents fragments dont je vous parlais.

Je pense que l'évolution dans laquelle nous sommes actuellement, va continuer dans le futur. Je pense pas qu'il y ait une année transitoire pour aller vers l'année fiscale 2015, je pense pas qu'il y avait un avant et un après, les choses ont changé l'année dernière, elles changent cette année c'est vrai aussi. Nous allons continuer à construire ce puzzle dans les années à venir et nous allons apprendre beaucoup de choses à partir de là.

Quels sont les défis pour nous ? Ce sont des changements, nous avons besoin de créer des mécanismes qui nous permettent d'être tous, de travailler tous en même temps avec la même compréhension, la même vision du futur, la façon dont nous allons avancer. C'est ce que Tijani me demandait. Ma réponse et je l'ai déjà dit c'est que nous devons créer les mécanismes d'interaction, qui vont nous permettre de respecter les délais, d'avoir une bonne qualité, d'avoir une bonne communication avec le staff, et de la communauté et vice versa, de façon à ce que tout ce travail soit un travail de collaboration. Ce n'est pas un exercice facile, vous le savez mieux que moi. Concevoir un système de ce type, aussi complexe avec 2000 personnes, c'est beaucoup plus difficile que de la construire avec 5 personnes. Déjà avec 5 personnes c'est pas facile.

Ce que je veux dire, c'est une tâche difficile mais c'est la tâche que nous devons réaliser et c'est une tâche pleine de défis de mettre en place ce type d'outils d'un point de vue stratégique, pour assurer la

communication, dans cet environnement, direct, dans lequel nous travaillons tous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, il semblerait que vous ayez dû sauter en parachute, dans une jungle. Tijani on n'a pas beaucoup de temps parce que je vois que Theresa Swinehart nous a rejoints. Merci beaucoup Xavier pour ce bon travail que vous faites.

XAVIER CLAVEZ : Merci de m'avoir donné la possibilité de venir vous parler.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Nous passons au point suivant, le 8^e de notre ordre du jour, la mise à jour de la stratégie de l'ICANN et nous allons donner la parole à Theresa Swinehart, qui est la responsable de la stratégie. Theresa est-ce que vous avez des diapos ? Non ? Pas de diapo donc vous avez la parole Theresa.

THERESA SWINEHART : Combien de temps j'ai ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous avez le temps que vous voulez mais après vous nous avons la pause déjeuner. On a 15 minutes de retard. Si vous pouviez faire votre présentation en 15 minutes ce serait parfait.



THERESA SWINEHART : Bien, je vais être rapide. Ce n'est pas très agréable de retarder le déjeuner.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : On a presque fini les bonbons. Donc vous avez le temps.

THERESA SWINEHART : Si cela peut vous consoler, moi non plus je n'ai pas déjeuné. On va essayer d'avancer.

Il fait froid ici. Maintenant je vais rapidement parler de quelques éléments clés sur lesquels notre équipe travaille et le groupe des initiatives stratégiques, on a un groupe qui fait beaucoup de travail et je vais parler de ce travail et des commentaires.

Quelques domaines clé, vous avez peut-être vu que le panel de recommandations stratégiques est ici et qu'on a présenté cela pour la communauté, si la communauté veut aborder certains secteurs qui concernent le processus de plan stratégique, si vous voulez nous donner des idées sur la façon dont vous voulez utiliser etc.

Ce que je voulais dire, c'est que ces points sont ouverts à la discussion, chacun se focalise sur un domaine différent et peut intéresser At Large, donc regardez-le. Ensuite nous avons le processus de plan stratégique, nous allons réviser le plan stratégique pour les commentaires publics aussi, je vais aborder les différents domaines, dans lesquels je voudrais souligner certains points parce que nous avons deux événements demain à propos de l'internationalisation d'ICANN, le premier est un événement pour identifier les mécanismes pour le processus afin pour

ICANN de faciliter le travail avec les parties affectées, voir quels sont les mécanismes que l'on peut mettre en place pour la transition et le rôle concernant la fonction IANA, et je voudrais souligner cela parce que je pense que tout le monde doit participer à cette réunion, c'est demain à 10 heures et demie. Ce sera le lancement du processus et la contribution que vous pourrez faire au cours de cette discussion est importante.

Je suggère que l'on regarde les différents principes qui sont importants pour avoir un bon processus, crédible dans ce dialogue et quelles sont les contributions de votre propre expérience au niveau d'ALAC et d'ailleurs et les leçons apprises, les bonnes choses, les mauvaises choses qui pourraient affecter tout cela et quels sont les types de mécanismes que vous avez constaté et qui fonctionnaient bien d'après votre propre expérience. Parce que je pense que chaque expérience est différente dans chaque multipartisme, nous donne des bonnes pratiques différentes.

Comment est-ce qu'on peut assurer une sensibilisation mondiale et une certaine transparence dans ce domaine aussi.

Donc la session de demain matin sera le lancement d'une réunion pour identifier les domaines qui sont importants dans ce processus, ils vont être posés le 7 avril pour que la communauté apporte ses contributions et ses commentaires, voir les types de processus qui vont être en place pour ensuite passer aux propositions qui permettront de passer à la transition, dans les fonctions IANA.

Pour l'après-midi nous allons avoir des conversations au niveau de la responsabilité d'ICANN, pour voir si le changement au niveau des fonctions IANA et comment assumer ce changement, comment assumer



cette période de transition. Je pense que cela va donner lieu à différents dialogues entre les membres de la communauté, je pense que ça va être un bon dialogue à avoir avec la communauté. Et donc la session de l'après-midi qui porte sur l'internationalisation d'ICANN, la responsabilité d'ICANN, comment s'assurer que tout cela va évoluer correctement au niveau des fonctions IANA, et des nouvelles relations que nous aurons dans ce sens aura l'après-midi de nouveau, le dialogue est important, la contribution aussi. Ca aura lieu à 5 heures et demie demain après-midi.

Donc deux points importants par rapport à la mondialisation d'ICANN, à la transition dans le contexte de la fonction IANA.

Je voudrais m'assurer aussi que ICANN a un aspect, un rôle à jouer dans la fonction IANA, il y a des relations aussi avec l'IETF et les registres etc. Donc c'est pas seulement une question de normes c'est aussi une série de protocoles et de paramètres, donc où est-ce que nous allons dans ce processus qui concerne toutes les parties affectées, pas seulement ICANN, donc nous allons devoir être un facilitateur dans ce processus.

Je pense que j'ai plus ou moins abordé tous les points importants, est-ce qu'il y a des domaines spécifiques, il y a les recommandations de la ATRT-2 qui est une session qui aura lieu mercredi mais peut-être que les personnes ici présentes ont des questions à poser.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci beaucoup Theresa, donc vous avez la parole pour les questions. Holly Raiche lève sa main. Allez-y, ensuite on a Wolf Ludwig. Soyez brefs.



HOLLY RAICHE :

Je n'ai pas très bien compris lorsque vous parlez de processus, vous parlez de processus pour définir un processus, j'ai pas très bien compris. Mes craintes concernant la discussion on va finir par parler de processus pour définir des processus, et on n'aura pas ce processus final qui va fournir des résultats. Est-ce qu'il y a une façon de parler de ce que nous voulons faire parce que finalement c'est gérer la fonction IANA, est-ce qu'on va parler du processus pour y arriver ? Et de ce que nous signifions lorsque nous disons y arriver, je pense que c'est important, il faudrait l'expliquer.

THERESA SWINEHART :

Oui je suis d'accord avec vous. L'annonce faite par ICANN de se réunir, de réunir les multi partis, les parties prenantes pour développer une proposition pour la transition de ce rôle de la fonction IANA, nous devons nous réunir avec les parties affectées.

Pour le faire, pour développer une proposition dans ce sens pour cette époque de transition, je peux dire ok, on peut faire cela comme ça et chacun peut proposer une façon de le faire mais je pense qu'en tant que communauté nous devons voir quel est le processus effectif pour atteindre cette capacité de faire. Nous ne devons pas passer trop de temps là-dessus. Je pense qu'il y a beaucoup de leçons qui ont été apprises déjà, je pense que nous avons tous des idées, concernant les principes qui sont importants, par exemple multipartisme, transparence, ouverture, certaines idées aussi concernant les mécanismes effectifs, participer, travailler avec la communauté, avec les parties prenantes, j'ai entendu certaines idées comme les groupes de travail et ce type de choses.

Ce que nous devons faire maintenant c'est réfléchir ensemble et consolider le travail, et à travers cette consolidation nous aller poster le 7 avril, le présenter aux commentaires publics, donc nous avons un accord au sein de la communauté, nous avons un processus crédible en place, qui capture toutes les leçons apprises, les bonnes pratiques, les expériences etc. Je voudrais résumer tout cela, essayer de définir pour qu'après une période de commentaires on puisse travailler dans différents domaines sur ces points-là.

Un point important, c'est que le dialogue qui a eu lieu au sein de la communauté pendant longtemps, par exemple au sein de l'IETF il y a eu des conversations concernant leur rôle pour renforcer le rôle avec des relations et ça fait partie des fonctions IANA. Donc nous ne sommes pas en train de réinventer la roue, nous voulons parvenir à cette phase de dialogue, nous voulons nous assurer d'avoir un processus qui fonctionne, qui va être un processus exceptionnel d'une certaine façon, qui va engager toutes les parties prenantes et qui va nous permettre de travailler, de consolider le travail réalisé à différents niveaux au sein d'ICANN.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci beaucoup. Ensuite nous avons Wolf Ludwig ou Yuliya.

YULIYA MORENETS : Je me demandais quels étaient les délais, je n'ai pas vraiment entendu les dates, je sais quand est-ce que cela va être présenté aux commentaires mais je n'ai pas entendu la date finale, la date butoir.

THERESA SWINEHART : Nous n'avons pas encore de date butoir. Tout ce que je sais, c'est que nous allons lancer ce processus ici et que le 7 avril nous devons être capables d'avoir toutes les contributions qui ont été faites pour les poster. Nous devons voir comment les obtenons. Donc les contributions du public, pour ensuite voir comment nous continuons.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Merci beaucoup. Wolf Ludwig vous avez la parole.

WOLF LUDWIG : Il y aura dans quelques semaines, dans un mois je pense, une réunion très importante quelque part en Amérique Latine, je crois que c'est au Brésil, à Sao Paulo, et je pense que dans les efforts de mondialisation de l'ICANN, cette réunion peut être un élément très important. Quelles sont vos attentes en ce qui concerne cette réunion de Sao Paulo, Theresa ?

THERESA SWINEHART : C'est une question difficile. Je peux prédire quelles sont les attentes, il y a eu environ 180 soumissions, ce qui me paraît très encourageant, et ce sont de très bonnes soumissions, des bonnes contributions pour une bonne discussion. Mais vous savez que la mondialisation d'ICANN et le dialogue concernant cette mondialisation et la fonction IANAN en elle-même est un dialogue qui a été facilité par l'ICANN avec les parties affectées, c'était la demande qui a été faite et qui a lieu. Cette discussion aura lieu dans d'autres forums et elles vont fournir des contributions au processus qui existe déjà.



Je pense qu'un autre élément important, et c'est là que je pense qu'une réunion qui va avoir lieu dans un pays d'Amérique Latine va se focaliser sur la gouvernance d'internet, la gouvernance plus large et sur les problèmes politiques qui sont liés à cette gouvernance plus large de l'internet et qui ne sont pas liés aux questions liées au registre ou aux questions que ICANN peut rencontrer. Comment renforcer cette gouvernance d'internet à un niveau plus large, c'est ça la question. Pour avoir une approche multipartite réelle, de façon à ce qu'il y ait une évolution de l'idée concernant où et comment aborder des questions de politique au sein d'internet. Nous avons des initiatives auxquelles tout le monde participe à différents endroits du monde, mais comme les 3 milliards de nouveaux utilisateurs vont rentrer en jeu, il y aura de nouveaux problèmes qui vont apparaître, qui il y a 3 ans n'existaient pas. A mesure qu'on avance dans l'utilisation des mobiles par exemple, ça crée de nouveaux problèmes, dans la mesure où on développe différents aspects, différentes compétences, donc vers où va ce dialogue ? Je pense que la réunion du Brésil va nous permettre d'aborder cet espace plus large, d'aborder ce genre de problèmes. Je pense que c'est une bonne occasion pour avoir une gouvernance et un dialogue plus large au niveau de la gouvernance d'internet et une sphère plus large donc je pense que c'est important parce que cela va assurer que certains problèmes sont abordés au sein d'ICANN et ça va nous obliger à aborder ces problèmes avec une certaine clarté. J'espère que j'ai répondu à votre question.

OLIVIER CREPIN LEBLOND : Ensuite nous avons Jean-Jacques Subrenat. Vous avez la parole.



JEAN-JACQUES SUBRENAT : Bonjour Theresa, c'est un plaisir de vous voir. Il y a quelques années, on s'était réunis dans un groupe qui était le comité de stratégie des présidents, on a préparé ensemble avec d'autres personnes que nous connaissons bien. Un travail pour améliorer notre confiance, parce qu'une des difficultés d'ICANN pour internet en général et pour les organisations au sein d'ICANN, est-ce que nous allons être capables de garantir un modèle multipartite réel, ça existe, mais comment avoir un modèle multipartite égal comme Fadi Chehadé a demandé que l'on ait lorsqu'il est devenu PDG de l'internet. Je pense que c'est important. Et en tant que personne qui a travaillé pour le gouvernement pendant longtemps je peux vous dire que cela va devenir de plus en plus difficile de maintenir ce système de multipartisme, parce que beaucoup de gouvernements qui jusqu'à maintenant ne s'occupaient pas beaucoup de l'internet lorsqu'il a été créé, maintenant essaient de rattraper le temps perdu, ce qui n'est peut-être pas vrai pour le gouvernement des Etats-Unis mais qui est vrai pour d'autres pays. Et donc on va avoir une tendance sociologique pour ces autres pays, qui vont vouloir participer davantage, et par rapport à d'autres parties prenantes. Donnez-moi votre avis là-dessus.

THERESA SWINEHART : Je pense que ça va être un des secteurs dans lequel, de fait Jean-Jacques, c'est un privilège d'avoir un ancien membre du conseil, vous avoir dans notre communauté c'est vraiment très agréable, nous avons fait beaucoup de travail, déjà et qui est lié à cette conversation que nous avons actuellement.

Je pense qu'à mesure qu'il y a davantage de personnes qui se connectent et que internet devient une partie importante de l'économie mondiale, des réseaux sociaux et de la façon dont les gens communiquent et vivent leur vie, les gouvernements vont forcément avoir un intérêt à l'internet et à mesure que de nouvelles parties prenantes apparaissent, je pense que le modèle multipartite doit évoluer. La question est comment est-ce qu'on peut l'échelonner, comment est-ce qu'on peut avoir une échelle qui l'intègre au modèle multipartite, mais comment en même temps, intégrer de nouveaux participants, de nouveaux intéressés ? On ne sait pas quels seront les intérêts d'ici 5 ans. Je ne dis pas que l'ICANN n'est qu'une communauté globale qui est intéressée aux questions de politique. Je pense que ce qui est plus important est qu'indépendamment des mécanismes qui sont mis en place et qui évoluent, je pense que ce qui est important est que le modèle puisse être porté à l'échelle de davantage de participants. Et l'industrie mobile n'est pas une industrie qui devrait être considérée, ou qui aurait été considérée il y a 5 ou 10 ans, mais c'est certainement un groupe intéressant qui va apparaître dans d'autres secteurs. J'ai déjà discuté cela dans d'autres domaines mais je pense qu'on devrait aussi le considérer dans le cadre du modèle multipartite, on devrait voir quel serait le modèle de ce genre d'approche, et à quel point ce type de modèle pourrait être variable, pourrait être extensible. Je sais pas si je réponds à votre question. Je n'ai pas de solution en fait mais c'est juste qu'on devrait être tous responsable de faire attention à cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Evan Leibovitch ?



EVAN LEIBOVITCH :

Bonjour. Avant de vous poser ma vraie question je voulais vous demander d'expliquer la différence que vous voyez entre multipartite et multi intérêts. Je n'ai jamais vu de différence entre les deux. Je pensais que l'une impliquait l'autre. Voilà ma première question. D'autre part, est-ce que vous pourriez expliquer brièvement, lorsque les panels stratégiques ont été créés, ce que j'ai entendu dire de différents secteurs était que l'ICANN allait plutôt du haut vers le bas, au lieu d'être un modèle ascendant. Et le PDG disait qu'il allait choisir des personnes qui seraient à son avis les meilleures personnes pour donner conseil alors qu'on avait un modèle multipartite qu'on essaie de défendre. Donc en fait on disait que ce n'était pas suffisant, qu'il fallait avoir des experts externes. Donc on a une double préoccupation c'est que d'une part on l'a vu comme un modèle descendant au lieu d'être un modèle ascendant, et puis c'était presque une concession de dire que cela existait dans le modèle de l'ICANN et que ce n'était pas suffisant pour donner un conseil. Donc est-ce que vous pourriez mentionner et aborder ces questions ? Merci.

THERESA SWINEHART :

Vous mentionnez deux questions qui en fait ont été discutées pendant quelques années déjà. Je ne suggère pas que les processus multipartites diffèrent des multiples intérêts. Je pense que ce sont des discussions différentes, qu'on a maintenues ces dernières années. Et si moi en tant qu'individu et de multiples intérêts, j'ai un intérêt à pouvoir me connecter, à maintenir mon anonymat, si mes intérêts sont altérés ou s'ils sont impliqués dans différents groupes de parties prenantes, par

exemple les affaires seraient un bon exemple. Une société de technologie serait intéressée à avoir des ingénieurs et de l'innovation et de la technologie en même temps, seront intéressées à protéger leurs utilisateurs, n'est-ce pas ? Elles sont aussi intéressées à diffuser leurs produits, et à assurer que leurs produits puissent évoluer.

Ces intérêts sont très souvent communiqués dans la communauté, dans les différents secteurs. D'une part on a les intérêts des consommateurs, le groupe des ingénieurs dans la communauté technique, ou les unités constitutives des parties prenantes technologiques, auront des ingénieurs qui travailleront et auront d'autres intérêts. Donc lorsque je parle de multiples intérêts je dis qu'on considère les parties prenantes et on essaie de définir les différentes parties prenantes et leurs groupes, on a la société civile, on a déjà identifié différents secteurs, on a un espace gouvernemental aussi.

Beaucoup de ces catégories de ces parties prenantes, parce qu'on essaie de les catégoriser, ont aussi en leur sein, différents intérêts. Donc c'est vrai que j'essaie de faire ce modèle multipartite plus complexe mais je dis que ce n'est pas toujours aussi simple lorsqu'on considère le modèle multipartite traditionnel.

On a déjà discuté avec Olivier à un moment donné parce que dans le modèle ICANN on se centre plutôt sur l'espace intérêts plutôt que sur l'espace des parties prenantes. Je pense que l'ALAC qui est un exemple, un espace où vous avez différentes parties prenantes qui sont intéressées à un domaine, et dans la GNSO vous avez différentes parties prenantes qui ont un certain intérêt à un domaine spécifique de la GNSO. Donc il faut que l'on considère comment on structure tout cela.



C'est pas que je veuille le faire compliqué, c'est juste que ce n'est pas toujours aussi simple, c'est ça ce que je veux dire.

Maintenant pour ce qui est du modèle descendant au lieu d'ascendant, c'est aussi un sujet de discussion. Lorsqu'on parle de descendant est-ce qu'on veut dire c'est une idée ou quelque chose est venu d'une structure que l'on considère hiérarchique, ou est-ce qu'on a pris une décision finale ?

Et je vous pose cette question parce que l'une des valeurs d'un processus multipartite ou ouvert comme vous voulez l'appeler, est que les idées, les pensées peuvent venir de différents secteurs. Une organisation commerciale ou une association de sociétés peut avoir une idée et l'amener au dialogue, et contribuer. Mais la question pour moi serait est-ce qu'une décision ascendante a été prise et déployée ou alors est-ce qu'on a reçu une idée qui peut venir d'un secteur différent que ce n'est le cas traditionnellement ? Je ne sais pas la réponse mais je demande cela parce que j'essaie de voir où on considère qu'on pourrait avoir de nouvelles idées, d'où elles pourraient venir, de différents secteurs, mais d'où ? Il faut que l'on garantisse que les processus multipartites soient accessibles à différents points de vue, n'est-ce pas, qui font partie après d'un processus et qui par la suite auraient amené à un consensus sur les domaines qui nous intéressent. On ne devrait pas exclure de nouvelles idées mais de mon point de vue, la question serait qu'on voudrait garantir que l'on ne prenne pas de décisions qui ne reflètent pas un consensus d'un modèle multipartite, qu'il n'y ait pas eu un dialogue complet. Voilà ce que je pense à l'heure actuelle, mais je n'ai pas une réponse concrète.

EVAN LEIBOVITCH : Est-ce que je peux poser une deuxième question ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui Evan.

EVAN LEIBOVITCH : Alors je pense que pour vous répondre, on voudrait avoir de nouvelles idées à l'ICANN mais il nous semble toujours que la communauté n'a pas été poser cette question, et que ces panels ont tout simplement été créés. Il y a eu un budget alloué pour ces panels, on a eu plein de millions de dollars pour ces idées, ils auraient au lieu de cela pu demander à la communauté de fournir de nouvelles idées.

La communauté aurait dit elle-même on a besoin de nouvelles idées, de nouvelles contributions, le personnel constamment nous aide à travailler, à faire ce qu'on veut faire. Donc si on nous avait dit qu'ils avaient besoin de nouvelles recherches d'idées, nous-mêmes on aurait pu fournir des idées innovatrices. On n'aurait pas dépenser de budget pour ce faire.

Voir que vous faites cela, ne pas avoir les ressources nécessaires pour vous aider à le faire, alors que vous dites on n'a pas des idées, on va créer de nouveaux panels stratégiques pour recevoir des nouvelles idées, c'est frustrant. Si vous aviez demandé de nouvelles idées, de nouvelles propositions, de nouvelles requêtes, peut-être que vous auriez dû demander cela à la communauté d'abord au lieu de créer des panels pour le faire eux-mêmes. C'est une décision qui a été prise du haut vers

le bas et pas seulement comme décision et aussi comme occasion de le faire.

Personnellement il me semble qu'il y a un commentaire dans ce sens qui dirait les communautés ne sont pas en mesure de faire des propositions de ce type. Ce qui me gêne, et qui me montre que vous faites pas ou suffisamment confiance à la communauté. C'est tout.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Theresa, vous voulez répondre? Ou alors est-ce qu'on pourrait avoir plus de questions ? Vous allez voir en fait, qu'on a mentionné le déjeuner mais je pense que les gens ici autour de la table font un régime parce qu'ils veulent pas partir, ils ont toujours des questions à vous poser. On a Leon Sanchez et Rinalia Abdul-Rahim qui veulent vous poser des questions.

THERESA SWINEHART : J'ai 10 minutes de plus, je dois absolument partir à une autre réunion après ça.

LEON SANCHEZ : Quels sont les mesures que vous allez prendre pour garantir que ce processus de la communauté soit ascendant et puis quelles seraient les dates butoir ? Est-ce qu'on a jusqu'à 2015 pour finir ce processus, est-ce qu'on a un plan B ? Est-ce que ce sera compliqué, sans doute, non ? Alors qu'est-ce qui se passerait si on n'arrive pas à le faire avant la date butoir ?

THERESA SWINEHART : Je pense faire peu à peu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Rinalia, maintenant?

RINALIA ABDUL-RAHIM : Merci. Theresa, je serais intéressée d’avoir vos points de vue personnels par rapport au net mondial, parce que vous avez déjà parlé dans votre cas parce que c’est officiel parce qu’elle n’entre pas dans les systèmes habituels d’internet et de la communauté et peut capturer l’attention mondiale particulièrement pour ceux qui n’ont toujours pas décidé s’ils sont des parties prenantes ou pas. Alors ce qui m’intéresserait de savoir serait dans quelle mesure les gouvernements devraient participer et soutenir ce processus. Je sais qu’il y a d’autres domaines et d’autres secteurs qui participent mais je sais pas très bien comment vous le voyez, sur les autres secteurs qui ne le font pas.

THERESA SWINEHART : Il y a beaucoup d’intérêt y compris les gouvernements à participer, à s’engager et je comprends que la commission européenne enverra son propre commissionnaire et qu’il y a plein de gouvernements qui se sont engagés à y assister. Donc mon point de vue personnel est que ce serait une occasion très intéressante de recevoir plus de 180 soumissions pour une réunion, mais avec l’IGF, avec différents forums, c’est un très grand chiffre pour ce qui est des contributions de discussions d’avoir 180 propositions. Vu l’intérêt des gouvernements et des sociétés civiles et commerciales et techniques, et des différentes parties prenantes, s’engager aux discussions, c’est une conférence multipartite différente

dans un sens différent à ce qu'on a vu auparavant. Ça ne veut pas dire qu'il y en a un qui est meilleur que l'autre, il y a différents modèles. Mais je suis optimiste dans le sens où ça devrait contribuer à établir un nouveau type de dialogue, qui devrait proposer différentes voies de discussion sur les différents sujets, dans les différents forums, et vous devriez vous engager et participer avec différents forums qui existent.

Voilà mon observation, je n'ai pas vraiment considéré le processus complet comme les autres, mais je sais quelle est la quantité de présentations qui vous ont été proposées, les discussions, et je sais que ce sera une grande conférence. Il y aura une participation à distance qui sera significative aussi. Je m'attends à voir comment les leçons apprises, les morales qu'on a vues et la participation seraient efficaces dans cet événement aussi.

Je suis sûre que vous serez aussi curieuse que moi de voir comment ça va se passer et je m'attends à le voir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Theresa, on a trois dernières questions, peut-être deux. Vous ne partirez pas sans avoir des questions difficiles. On a un peu froid dans la salle donc on va vous réchauffer avec nos questions. La première est sur les espions à la GNSO qui nous disent que les interactions et les discussions que vous avez maintenues avec le conseil de la GNSO et le reste de la GNSO, et c'est une question de IANA et de la transition qui a bien sûr été mentionnée, ils disent que vous n'avez pas mentionné le groupe de travail qui avait été créé par l'ALAC, ils parlaient d'une CSG qui est aboutie à un comité intercommunautaire qui travaillait sur la gouvernance, qui semble ne pas être intégré à la situation actuelle. Donc

vous avez beaucoup insisté le travail du haut vers le bas avec les gouvernements mais apparemment vous n'avez pas un engagement intercommunautaire pour ce qui est de l'évolution du contrat de l'IANA. Donc est-ce que vous voyez que ce groupe intercommunautaire devrait être une des parties qui devrait contribuer ?

THERESA SWINEHART :

C'est une très bonne question. Vous avez tous entendu l'annonce et je ne vais pas y revenir mais la conversation que l'on maintiendra demain va considérer ce que je mentionnais tout à l'heure, quels sont les principes et les mécanismes pour que le processus soit démarré. Et puis ce serait aussi la responsabilité des différents groupes des parties prenantes pour le faire. C'est pas que j'exclus ou je ne mentionne pas quelque chose, on facilite tout simplement un dialogue par rapport aux parties prenantes effectives ou efficaces, c'est ça la question. J'ai aussi mentionné une conversation indépendante sur les aspects de responsabilités de l'ICANN et puis comment on fait ça, dans les différentes parties prenantes. Cela fait partie du travail de ces organisations respectives.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Theresa. Deuxième question, il y a quelques semaines, même quelques jours le mot mondialisation était en vogue, on a vu une transition de IANA et de responsabilisation. Maintenant ce mot a disparu et l'IANA est un peu réparti mondialement on va dire, mais il y a certains qui disent que le gouvernement des Etats-Unis agit en tant que réponses aux critiques, qui disaient que les Etats-Unis contrôlaient la fonction IANA, et la mondialisation venait toujours à l'esprit des gens. Mais est-ce



qu'on parle toujours de mondialisation ou est-ce que c'est la mondialisation de la fonction IANA, ou c'est fini, c'est comment ?

THERESA SWINEHART :

Non je pense que ça fait partie de cette conversation, absolument. La transition IANA et la responsabilité de l'ICANN font partie de l'organisation ICANN, c'est la clé de l'organisation. Je pense qu'il aurait été très clair que l'annonce qui a été faite montre qu'il y a eu une évolution de l'organisation et on a senti qu'il serait maintenant une bonne occasion pour que les organisations évoluent et qu'on a en fait évolué pour avoir cette conversation sur comment la transition devrait être. Et donc je pense que c'est grâce à l'ALAC et au travail qu'ils ont fait avec tout le reste pour que les différentes organisations puissent maintenir cette conversation sur une transition.

Alors je dirais que c'est très important de reconnaître qu'on ne se lève pas un jour tout simplement à une idée. C'est le résultat de beaucoup d'années de travail pour que l'ICANN et les différentes organisations arrivent au point où elles en sont, pour qu'elles discutent la transition.

Maintenant je dirais qu'il faut qu'on travaille tous ensemble pour assurer notre succès. Et donc c'est maintenant qu'on devra commencer à travailler vraiment, parce qu'on a créé l'espace de discussion, il faudra assurer que cette transition soit un succès, qu'elle soit efficace pour tous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Theresa, j'ai une dernière question avant de vous libérer. Il y a eu des discussions qui ont déjà été engagées par différentes organisation



qui fournissaient une possible solution à une erreur actuelle du gouvernement des Etats-Unis et vous avez mentionné la réunion de juin en tant que date jalon. Est-ce que vous pourriez développer cela un peu, est-ce que vous cherchez à avoir des solutions avant la réunion, ou est-ce que c'est le démarrage d'un processus ?

THERESA SWINEHART : On va commencer le processus, c'est pas qu'on va maintenir la conversation des solutions, on va démarrer un processus en juin. Les solutions seront une contribution à la date à laquelle le processus cherche à avoir des solutions. Je pense qu'il est important de voir qu'il y a déjà eu des discussions, dans l'IETF et autres, dans leurs fonctions respectives et donc cela, je vous dirais va continuer à se développer. Ce sera toujours un travail en progrès.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous avez parlé de date butoir, c'est une date pour quoi, pour les réponses, pour le démarrage du processus ?

THERESA SWINEHART : Non. Dans le document du processus qui a été publié on a identifié des dates jalons, ce sont juste des dates pour lesquelles les TLD, les organisations régionales, l'IETF, tout le monde a des réunions. Ils ont tous des réunions, avec le CCNSO, avec tout le reste. Ces dates jalons on les a identifiées comme une anticipation pour que chacun des forums maintienne sa propre discussion. Je dois pas déterminer quelles sont les dates, que ce soit à Londres et que le processus qui a été identifié et adopté aura atteint un certain point de travail, où ils voudront s'engager



à une discussion communautaire ou qui est une version préliminaire des décisions. C'est très prématuré de décider cela. On a bien sûr une date qui est septembre 2015, c'est notre date butoir, et on devra travailler entre communautés pour y arriver, mais on devra installer un processus pour se mettre d'accord sur cette chronologie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Theresa, merci d'être restée avec nous plus que prévu. Je voudrais demander à tout le monde de la remercier. Et maintenant je passe la parole à Gisella Gruber qui va nous faire quelques annonces, c'est la fin de la séance du matin.

GISELLA GRUBER : Merci. Vous pouvez laisser vos ordinateurs ici, il y a du personnel qui restera dans la salle pendant le déjeuner. Vous avez un daily qui est ouvert, au 4^e étage ici, juste à côté du business center. Vous trouverez votre déjeuner. Sinon si vous voulez descendre au market place il y a plein d'options là-bas. Et puis les hôtels Swissotel et Fairmont offrent une réduction de 20% sur toutes les boissons et tous les plats de leur restaurant si vous montrez votre badge. Même si vous allez au Fairmont sans y loger, cela n'est pas important, vous êtes toujours participant de l'ICANN. J'ai envoyé une liste vu que l'un des restaurants propose une réduction sur les boissons et pas les plats par exemple, c'est juste pour que vous le sachiez. Et pour confirmer on aura tous le 20% aussi pour l'ICANN, et on se réunira à 14 heures 30. Voilà.

En dernier, les invitations au gala, vous devez les chercher au Newcomers lounge comme on l'appelle, pour les nouveaux arrivants.



Allez voir les nouveaux arrivants, parce qu'on n'aura pas l'occasion d'aller les chercher pour tout le monde. Merci et bon appétit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Gisella. S'il vous plait revenez à 14 heures 30, on a une après-midi pleine d'activités, on commence avec l'équipe de conformité de l'ICANN, avec Maguy Serad, avec plein de questions, plein d'activités pour toute l'après-midi, si on commence en retard on n'aura pas suffisamment de temps, et on commencera en retard. Voilà, merci tout le monde, merci d'avoir survécu à cette session, on se revoit dans une heure.

[PAUSE DEJEUNER]

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Bien l'enregistrement commence. Bonjour à tous, bienvenue après le repas de midi. Je vous remercie d'être revenus à l'heure, nous avons Maguy Serad, qui est la vice-présidente de la conformité contractuelle, membre sénior et Owens Smigelski, qui travaille avec elle dans ce département de la conformité. Nous avons une déclaration que l'ALAC a rédigée et envoyée à Maguy ces jours-ci. Et c'est peut-être le thème central de notre réunion d'aujourd'hui. Je ne sais pas si vous avez quelque chose à aborder. On va commencer par la présentation.

Gisella va organiser cette présentation, on va présenter les diapos. Maguy, vous avez la parole.

MAGUY SERAD : Bonjour à tous. Avec moi il y a Owen Smiglski et je voudrais aussi vous présenter notre nouveau membre de l'équipe, Roger Lim, de notre



équipe de Singapour, un des membres de Singapour. La conformité est donc mondiale. Nous avons aussi Sumi Lee et Yungsheng Wang, dans l'arrière de la salle. Nous avons une première mise à jour, venez nous voir mercredi matin pour la session, vous aurez plus de données, de mises à jour dans différents domaines. Pour le RAA de 2013 et l'accord d'enregistrement. Alors présence globale à Singapour, nous sommes établie, nous sommes dans un processus pour continuer à développer le bureau de Singapour.

La soumission des inexactitudes et de Whois massives, nous avons 300 présentations par semaine, il y a un mois cela est passé à 300 présentations par semaine.

La conformité a complété les présentations pour 2013 ce qui inclue les systèmes par web, systèmes d'apprentissage, tout le matériel requis pour être prêt pour gérer différents contrats programmes sur deux ans et audits. Nous serons prêts pour Londres et pour la prochaine année d'ICANN. Si vous suivez le procès vous verrez que nous sommes dans différentes phases. Il y a aussi un lancement avec un nouvel accord de registre et un plan d'audit. Pour votre référence nous n'allons pas réviser tout cela mais le dernier point était un suivi que j'ai recommandé aux membres d'ALAC, vous en saurez comme ça davantage, et j'ai fourni des diapos, pour votre référence à la fin. Si vous avez des questions faites-le moi savoir.

Je voulais vous montrer cela parce que cela montre le monde vraiment d'ICANN, la ligne en rouge, depuis que nous avons lancé le nouvel accord de registre et le RAA 2015 nous avons préparé et construit ce que nous appelons le pour en apprendre davantage, learn more ; regardez le



volume depuis que nous avons commencé à construire ce système de questions fréquemment posées. Notre volume sur la page web est vu et augmente à vue d'œil et il est intéressant de voir que nous avons des questions à travers ICANN.ORG pour des questions de clarification. La partie d'en bas c'est une vision de la page web et des paramètres que nous avons en ligne.

Pour votre référence, je vais pas parler de chaque point mais je vais ensuite cela à mon collègue, nous avons ici différents points qui inquiètent notre communauté, qui concernent l'intérêt public, nous allons voir comment fonctionne et comment il peut aider l'intérêt public dans ses aspects, dans les trois domaines, dans lesquels nous avons des dialogues au niveau de ce forum.

OWEN SMIGELSKI :

Merci Maguy. Je vais voir s'il y a d'autres plaintes ici, d'autres questions sur lesquelles on peut parler au cours de la session de mercredi mais je vais me focaliser un peu plus sur ALAC et sur le travail que nous faisons avec ALAC. Nous avons le rapport d'abus, il y a une question de l'application de la loi dont on parle beaucoup, dans lequel les bureaux d'enregistrements doivent répondre dans les 24 heures tous les jours de l'année, pour répondre à ces rapports légaux, nous devons aussi répondre à tous les rapports d'abus du public en général, il faut faire des recherches, il faut de manière appropriée à ces informations, envoyer ces informations concernant les abus qui doivent être présentes sur les sites internet et sur les noms de domaines pour lesquels ils ont présenté leur demande d'enregistrement.

En outre, les bureaux d'enregistrement doivent mettre en place des actions suite à ces rapports d'abus, il y a donc une série d'actions pour répondre, on a vu une série de rapports, de commentaires, sur les bureaux d'enregistrement qui ne répondent pas ou sur des bureaux d'enregistrement, je m'excuse je parle un peu vite ? Nous avons vu des rapports qui venaient de bureaux d'enregistrement qui ne mettaient pas en marge des actions et des cas où ICANN a suivi des problèmes de spamming, de sites internet illégaux etc.

Prochaine diapo. Il y a dans ce RAA 2013 des spécifications sur les services proxy et sur la confidentialité, des spécifications dans ce sens, un groupe de travail pour l'accréditation des services proxy, avec un système de conformité qui a été mis en place, la conformité augmente les difficultés par rapport à certains bureaux d'enregistrement en terme des définitions, ce que sont ces définitions, des services de proxy et services de confidentialité, vous pouvez voir que ces définitions figurent figurent ici, les bureaux d'enregistrement ont mis en place des actions pour faire des modifications dans leur système pour s'assurer qu'ils leur répondent, qu'ils sont conformes à ces exigences et même s'il y a des services concernant le proxy et la confidentialité, et tout cela doit être validé et vérifié dans ce système RAA 2013.

Donc ce RAA 2013 a aussi eu un impact sur les conformités qui existent actuellement, les types de plaintes qui existent aussi comme par exemple les informations de contact des bureaux d'enregistrement. Outre ce qui avait été demandé à l'origine, l'adresse email, maintenant il faut qu'ils donnent d'autres informations comme par exemple l'organisation, le responsable de cette organisation, l'adresse à laquelle le bureau d'enregistrement est situé et ce type de choses.

Un autre point qui a été un changement important, c'est la vérification et la validation des exigences de whois qui a été fait pour les nouveaux domaines qui sont enregistrés avec les bureaux d'enregistrement et les exactitudes de whois et le programme de spécification dans ce sens. Ce programme couvre tout cela. Tous les domaines qui viennent d'être enregistrés après le 1^{er} janvier 2014 doivent respecter tous ces critères et passer par ce processus de validation et de vérification. On doit vérifier l'adresse email, on doit vérifier le nom du titulaire, il faut aussi vérifier, le nom de domaine doit être suspendu après 15 jours si on a des informations fausses qui ont été fournies ou si on ne répond pas à une demande de vérification ou une plainte contre les vérifications des données. Il faut que ces vérifications soient fournies dans les champs de l'email, et l'adresse, le numéro de téléphone, tout cela doit correspondre aux critères requis, il faut par exemple, vérifier que ce téléphone est valide.

Autre chose qu'il faut faire, qui est encore en suspens c'est la validation interne entre ces différents champs, il y a un PDP qui a été adopté il y a quelques jours et donc ce serait une méthode, on essaie de trouver une méthode pour déterminer que l'on peut vérifier toutes ces données comme par exemple que la ville existe, que le code de la ville existe. Il y a eu certaines difficultés pour les bureaux d'enregistrement, pour répondre à toutes ces exigences, et donc pour leur expliquer vraiment ce qu'on leur demande, ce qu'on attend et les documents qu'ils doivent nous montrer pour prouver la validation et parfois la revalidation et la revérification des données déjà fournies.



Il y a quelques changements dans la rétention des données que vous avez peut-être vues, et les exigences concernant les bénéficiaires et les responsabilités des registrants ont aussi été modifiées.

Comme je vous l'ai dit il y a eu quelques difficultés concernant les exemples d'inexactitudes Whois pour le RAA 2013, ici on voit les différentes étapes qui sont maintenant nécessaires. On a deux voies parallèles que les bureaux d'enregistrement doivent respecter et c'est là que la conformité est importante dans ce domaine du RAA 2013. Pour les plaintes d'inexactitude Whois il faut vérifier par email et il faut faire une recherche en cas de plainte, il faut vérifier même si la plainte ne concerne pas l'adresse email, si c'est une plainte d'inexactitude concernant l'adresse, il faut vérifier cette adresse, si c'est une adresse email il faut vérifier cette adresse email, même si elle a été vérifiée il y a deux mois. Ce sont des exigences du contrat maintenant.

Donc il ne s'agit pas seulement d'envoyer un email, il faut qu'il y ait une réponse affirmative de l'autre côté de cet email pour s'assurer que en cliquant sur ce lien ou en répondant à certains code ou à un numéro de téléphone, s'assurer que le bureau d'enregistrement a répondu affirmativement. Sinon le nom de domaine va être suspendu.

Parallèlement à cela, on a trois options que les bureaux d'enregistrement doivent respecter, il faut qu'il y ait des étapes raisonnables pour faire des recherches, des étapes raisonnables pour corriger et ces trois options pour ce RAA 2013, le Whois doit être remis à jour, s'il n'a pas été remis à jour il faut qu'il y ait une validation de cette mise à jour, sinon il doit être suspendu dans les 15 jours. Tout cela peut dépendre aussi du bureau d'enregistrement, il faut vérifier si cela est



correct, le bureau d'enregistrement doit fournir ces données, si cela doit être validé.

MAGUY SERAD :

Nous avons laissé cette diapo pour vous donner une idée des différents domaines pour l'accord de registre. On en parlera lors de notre session de mercredi donc nous n'allons pas aborder toutes ces questions.

On arrive au point avec lequel Olivier a commencé, ici si on se base sur la déclaration reçue d'ALAC, envoyée par ALAC, ICANN demande une certaine clarification pour ce domaine. On ne sait pas vraiment quel est le problème, qu'il faut aborder, quels sont les résultats attendus, et quels sont les bénéfices que cela va donner pour le public. Donc je vais vous donner la parole, Olivier Ou Evan, pour que vous nous expliquiez un petit peu plus ce thème.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, je vais donner la parole à Alan Greenberg, je sais que Evan Leibovitch veut prendre la parole et Garth Bruen aussi. Mais Alan va d'abord prendre la parole et nous expliquer un peu de quoi il s'agit, nous parler de cette déclaration.

ALAN GREENBERG :

Vous voulez que l'on pose des questions ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Je préfère que l'on continue. C'est la dernière diapo donc c'est une possibilité d'aborder le problème.

ALAN GREENBERG :

Si je peux avoir ma présentation ici ? Bien. L'histoire de tout cela c'est qu'on a parlé et vous avez participé à ces discussions, on a parlé de la soumission massive était de 300 à ce moment-là et lorsqu'on a réfléchi à cela on est arrivé à la conclusion que si on avait ce nombre élevé, on avait un jeu qui était perdant perdant. Si quelqu'un présente 1000 demandes, ça va être d'infini, on imagine que le travail va réduire, on va arrêter de répondre aux individus, ou bien on va ralentir ce rythme. Cela ne me paraît pas être une situation gagnant gagnant. Si quelqu'un soumet tout cela c'est que il y a des méthodes algorithmes pour envoyer tout cela ce n'est pas par hasard et pour vous, pour gérer tout cela il me semble que c'est une perte de temps.

Donc ça c'était la justification pour dire que si tout cela sont des questions liées, donnez-nous une méthode pour arriver à les soumettre. On ne vous a pas demandé de mettre en place un programme, on voulait seulement que vous soyez réceptif.

En parallèle à ces recommandations, à cause de certaines frustrations de certaines personnes qui voulaient faire seulement des réponses simples, on a des demandes simples, on a fait nous-mêmes des demandes, vous avez peut-être pas remarqué cela mais, première diapo s'il vous plaît, le domaine pour lequel on a fait un plainte s'appelait rapture.com. Donc ICANN ne contrôle pas le contenu, c'est pas notre boulot, la plainte a été faite sur la base que l'adresse de contact n'était pas valide, pour différentes raisons, l'adresse email, l'adresse physique n'existait pas d'abord, c'est une forme qui n'existe pas, la ville n'existe pas, le code postal n'était pas valide, l'adresse email normalement passait pour une question de confidentialité, c'était une adresse qu'on a cachée, mais il s'agissait d'un domaine qui n'existait pas, qui n'était pas dans la zone



racine, donc ça ne peut pas marcher donc cet email ne peut pas fonctionner.

Ensuite on a mis ce processus en marche, et on a reçu une réponse comme quoi le bureau d'enregistrement avait répondu. On a vérifié et c'est vrai que le domaine était rentré dans la zone racine. On n'a pas changé l'information de contact mais les données ne sont plus utilisables. C'était les premières informations que je pouvais vous donner.

Donc aujourd'hui, ce que nous avons, le 12 mars, je ne suis pas tout à fait sûr de la date, le client est parti, les informations de contact sont toujours mauvaises, donc je dirais qu'il s'en fiche pour être clair. Ils nous ont satisfaits, ils ont arrêté pendant quelques jours de circuler et de nouveau ils ont remis le système en marche et le processus n'a pas bien marché, on peut le dire.

Prochaine diapo. Le contact privacy.protect.cn, c'est un service qui a 1175 autres domaines, et dans ce type de problème dont on parle, c'est les domaines enfants. On veut être capables de dire qu'il y a plus de 1000 domaines qui utilisent cette adresse invalide, certains d'entre eux utilisent les mêmes adresses d'email que celles que nous avons montré ici, beaucoup utilisent cette adresse, c'est un restaurant, qui dit qu'il n'a rien à voir avec cela. L'adresse email n'est pas correcte en tout cas.

Il n'y a pas ici à mon avis de sens que quelqu'un soumette des plaintes, chaque plainte sera répondue, ça va demander un certain temps, c'est quelques chose de trop compliqué, ça va être un gaspillage de temps et ça ne protège pas l'utilisateur, qui va être finalement notre objectif. Ici



ce type de problème n'est pas unique, c'était ce que je voulais vous présenter.

Prochaine diapo. De nouveau, nous ne vous demandons pas de construire un programme complet, nous voulons que vous soyez réceptifs. Dites-nous ok voilà une adresse email, donnez-nous des gens qui s'occupent de ce type de problème, une façon de faire un rapport sur ce type de problème, c'est une situation gagnant gagnant, on ne va pas perdre de temps, vous n'allez pas perdre de temps non plus. Et finalement nous allons résoudre les problèmes qui surgissent sur internet, c'est ce que nous devons faire, nous ne sommes pas ici pour avoir de bons résultats statistiques, nous sommes ici pour être sûr que le RAA est respecté et qu'il fonctionne.

ICANN va déployer son propre processus pour vérifier les adresses email et les informations de contact, il y a une méthodologie qui dit que si on ne vérifie pas un bureau d'enregistrement en particulier il va réapparaître donc il faut vraiment voir de quel type de plainte on parle, et il va falloir trouver une solution pour répondre à ces problèmes.

Je dirais que ici c'est la justification, le délai était correct, je pense que vous connaissez la situation telle qu'elle est, un bureau d'enregistrement a commencé à travailler, qui n'avait pas de bonnes données de contact, et il s'est passé quelque chose qu'on ne veut pas avoir. On leur demande d'être, on va pas faire des recherches en fonction des informations de contact qui sont données. Si elles ont l'air d'être fausses, à ce moment-là on va voir et on va directement les rendre invalides. On ne devrait pas arriver à ce stade. La conformité doit être un processus, c'est pas seulement une question de statistique, il nous faut vraiment résoudre le

problème qui surgit ici sur l'internet et on essaie vraiment de vous aider à résoudre ce problème. Je pense que nous devons continuer à y penser. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Merci pour cette clarification est-ce que ça vous aide ? Maintenant, Evan Leibovitch.

OWEN SIGELSKI : Merci pour votre commentaire. Nous avons des soucis en ce qui concerne les différentes façons de travailler, il y a trop de formulaires, les gens n'y comprennent plus rien, quelque chose comme ça arrive une fois par mois, donc on peut toujours envoyer les conformités à ICANN.ORG, et on travaille avec mon groupe, un nombre de groupes qui nous a contacté, et il y a un système d'implication, de respect de la loi qui fonctionne, qui explique quel type de RAA 2013, quel type de contacts implique ce RAA 2013 et quelles sont les prochaines étapes à suivre. Nous avons travaillé avec eux, sur ces formulaires de présentation de plaintes, comment identifier tout cela et mettre en place des actions pour résoudre ce problème.

ALAN GREENBERG : C'est bien, je vous remercie, c'est important en même temps d'être sûrs d'avoir un système de suivi, un système de rapport. On ne vous demande pas de créer un forum sur le web. La réponse courte ce serait qu'il y a une façon de répondre d'abord.



MAGUY SERAD : Merci de clarifier tout cela. Si nous avons accès à votre rapport ce sera plus simple pour nous. Vous pourriez nous donner ces informations de contact aussi ?

ALAN GREENBERG : Ce serait intéressant d’avoir une réponse sur ce premier problème concernant ce premier cas que nous avons présenté. Parce que finalement ça montre vraiment comment fonctionne tout cela.

MAGUY SERAD : Bien, si vous voulez on va faire apparaitre ce problème dans la déclaration d’At Large. Je comprends bien ce que vous voulez qu’on aborde comme type de problème, si vous avez d’autres exemples à nous donner ce sera très utile pour nous, envoyez-nous un email, à la partie de conformité ICANN. ORG, ça va nous permettre de travailler avec la communauté et avec vous-même pour résoudre ce type de problème.

ALAN GREENBERG : Oui je vais reprendre là-dessus. Je vais en reparler avec mes collègues. Les exemples que nous avons utilisé ne sont pas vraiment des problèmes mais ce que nous demandons c’est qu’il y ait un dialogue constant c’est le type de choses que nous voudrions avoir et ça ce n’était pas vraiment clair.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan. Maintenant nous avons Evan Leibovitch qui veut prendre la parole.



EVAN LEIBOVITCH : Nous avons eu l'avantage d'en parler hier, je voudrais revenir sur un point que Alan a mentionné, je crois que c'est la question des modèles. Plutôt que de se plaindre sur des domaines en particulier, la capacité de se plaindre sur un modèle, c'est ce qui sera un défi, trouver la bonne façon de faire cela, de résoudre ce problème, voir comment les gens peuvent soumettre cela, c'est un processus sur lequel nous devons travailler. Je pense que les clarifications que vous demandez vont se résumer à : ok on cherche des façons de soumettre un modèle en cas d'abus, ça peut concerner un domaine, une série de données, mais si on a ces domaines, qui donnent lieu à des adresses, ou qui sont liés à des adresses fausses, à ce moment-là c'est plus facile pour vous parce vous n'allez pas être obligé de suivre un domaine après l'autre, vous allez suivre un modèle, que vous allez appliquer ensuite. Donc si vous êtes d'accord, d'abord, est-ce que ça répond à la question sur la clarification ?

MAGUY SERAD : Oui.

EVAN LEIBOVITCH : Donc à partir de là, on peut voir comment travailler ensemble pour créer un système qui fonctionne bien pour vous, voir un système de fréquence, de formulaire, mais surtout voir comment dire voilà on a des plaintes, sur ce domaine, on a des plaintes, sur 300 domaines en particulier. Ok. Et il faut voir aussi comment est-ce que nous arrivons à avoir un modèle en cas d'abus. On pourrait dire par exemple on a trouvé

une série de points, qui ne fonctionnent pas. Les choses qui sont en commun, c'est une série de caractéristiques qu'il faudra identifier, qui vont nous renvoyer à des comportements abusifs ou malveillants.

MAGUY SERAD :

La réponse est un petit peu ce qui a été dit tout à l'heure pour Alan, envoyez-nous s'il vous plait, tout ce que vous savez pour ce type de modèle, en cas de problème parce que ce sera de différente nature. Si vous envoyez cela, à ICANN.ORG, vous aurez un suivi demande de clarification et à ce moment-là on essaiera d'y répondre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Maguy. Peut-être qu'il faudrait voir quand on parle de caractéristiques de ce type d'abus, c'est plus compliqué peut-être. Il y a par exemple des gens qui ont beaucoup de personnes qui travaillent pour eux et il faut analyser tout cela. C'est quelque chose qui a donné beaucoup de préoccupation à notre communauté. Garth Bruen, vous avez la parole.

GARTH BRUEN :

Merci monsieur le Président, je voudrais reprendre la partie de la non-conformité au Whois, actuellement il y a un site web en opération qui représente une contrefaçon d'équipements industriels, c'est dangereux pour le public, on sait qu'il y a beaucoup de ce type d'opérations qui existent sur le web, la seule différence qui existe c'est que, par exemple au mois d'octobre, le département de conformité d'ICANN a reçu des nouvelles de ce type de site et le bureau d'enregistrement a pas passé le processus UDRP pour répondre au processus et ce site internet est

pourtant actif et il fonctionne toujours. Donc c'est un fait similaire à la situation présentée par Alan, c'est-à-dire qu'on a des domaines avec des adresses fausses, et des problèmes qui remontent à l'année 2011 et la question que je voudrais vous poser, lorsque vous recevez ce type de nouvelles avec le système d'arbitrage, qu'est-ce que vous faites ?

OWEN SMIGLESKI :

Certaines de ces plaintes dont vous parlez ont eu lieu avant qu'il y ait cet outil de consolidation qui a été créé. On avait certaines difficultés mais depuis qu'on a pris conscience de ces préoccupations on a un nouvel outil qui nous permet de mieux travailler. On a aussi un fournisseur d'UDRP qui nous permet de soumettre des plaintes dans ce système pour la vérification.

Il y a quelque chose que le système de plainte fait lorsque le bureau d'enregistrement ne répond pas à la demande d'UDRP. C'est quelque chose qui peut se prolonger mais à ce moment-là on va demander au fournisseur, faire des demandes de vérifications. En ce qui concerne un nom mis en œuvre, je ne pense pas qu'il y ait eu des plaintes de non mise en œuvre reçues par ICANN, dans lesquelles on a suivi tout le processus, des cas dans lesquels en théorie je ne peux pas parler de cela.

GARTH BRUEN :

Je peux vous montrer 10 exemples, et je suis sûr que le Président connaît ces exemples. Je voudrais préciser que tous les arbitrages qui ont été faits et les demandes d'application de la loi qui ont été reçus nous renvoient cela.



OWEN SMIGLESKI : Il y a eu des problèmes, de difficultés de communication, il y a de nombreux exemples que je ne veux pas aborder ici individuellement, je ne connais pas les détails particuliers non plus, mais je sais qu'il y a un bureau d'enregistrement qui a été fermé parce qu'il ne répondait pas aux demandes de vérification de l'UDRP par exemple donc ça fonctionne quand même.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Bien merci. Nous avons une question d'un participant qui est ici à l'arrière, derrière Maureen.

ETUATE COCKER : Oui bonjour. Je suis un boursier, ma question est en ce qui concerne le même problème qui a été ici abordé, que se passe-t-il pour les CCTLDs pour lesquels l'ICANN ne contrôle pas les moyens d'enregistrement ? Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, vraiment, vous n'avez pas de contrôle, est-ce qu'il y a une tentative spécifique d'ICANN pour résoudre ce problème ?

Mon autre question est en ce qui concerne la façon dont l'enregistrement des domaines de premier niveau sont faits est-ce qu'il y a des mécanismes spécifiques, une fois que l'utilisateur a enregistré son domaine, le domaine de cette adresse spécifique doit être analysé par le système pour voir s'il est valide, s'il y a un enregistrement MX qui est lié au domaine et finalement, si cela est soumis, et cela va dans le système, donc il n'y a pas un utilisateur qui regarde les enregistrements ?



OWEN SMIGELSKI : En ce qui concerne les CCTLDs, c'est à l'extérieur du mandat d'ICANN et là nous ne pouvons rien faire. C'est le contrat qui est signé avec le bureau d'enregistrement avec le registre, si nous recevons des plaintes concernant les CCTLDs, on va donner une liste des délégations CCTLDs de IANA, et on ne peut pas certaines plaintes. Nous allons leur dire, allez voir cette organisation d'application de la loi par exemple.

Nous allons leur montrer à qui ils peuvent s'adresser.

En ce qui concerne la vérification d'une adresse email c'est quelque chose dans les négociations de RAA 2013, qui rentre, certaines choses doivent être vérifiées avant que le domaine rentre dans la racine, d'autres après. Et l'engagement c'était que l'adresse email soit vérifiée dans les 15 jours calendaires après l'enregistrement du nom de domaine, il doit y avoir une réponse affirmative du bureau d'enregistrement concernant cette adresse email pour que cette adresse, il ne soit pas nécessaire de vérifier. Il faut envoyer un email, est-ce que la personne répond d'une façon ou d'une autre, c'est tout, c'est ce qui se passe actuellement. C'est ce que l'on fait depuis janvier 2014, toutes les rénovations de domaines doivent appliquer cela, aussi lorsqu'il y a une plainte d'exactitude de donnée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Maintenant nous avons Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : La conformité d'ICANN n'est pas responsable des CCTLDs mais beaucoup de CCTLDs traitent cela avec beaucoup de sérieux et répondent à ce type de problèmes. Donc c'est pas vraiment un trou noir je dirais. Je voudrais



ajouter un commentaire qui est important, nous ne sommes pas naïfs. Si les bureaux d'enregistrement dont on parlait tout à l'heure devaient envoyer une adresse email valide, et une adresse physique valide avec un code postal valide, dans une petite ville par exemple quelque part, nous n'aurons plus de plainte. Ils peuvent avoir un problème d'application de la loi ou au niveau de l'UDRP donc quelqu'un qu'on ne peut pas joindre mais ça n'est pas mon problème on sait qu'on ne peut pas résoudre tous les problèmes de l'internet. Il nous faut commencer quelque part de toute façon. Donc ne croyez pas qu'ils étaient naïfs et penser qu'ils vont pouvoir tout régler.

Nous n'avons pas vraiment la possibilité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH : Je voulais dire que je suis d'accord avec ce que dit Alan, on fait ce qu'on peut ici sans s'occuper de ce qui ne nous regarde pas. Je voulais mentionner la question des engagements d'intérêt public. Je ne sais pas si vous saviez mais il y a eu une période de commentaires publics récemment qui a été annoncé sur le processus de commentaires, qui en fait vient d'une recherche qu'on a faite à partir d'une analyse des PICs. Donc je voudrais avoir votre point de vue là-dessus parce que lorsqu'on a commencé à considérer cela, numéro 1 était un processus très difficile avec des fournisseurs de résolutions et différents processus et les gens devaient montrer qu'il y avait un impact dont elle devait s'occuper. D'après notre analyse on a vu qu'il y avait des gens qui devaient toujours

gagner, et même ainsi il y a des gens qui n'étaient même pas compatibles avec leur propre PIC finalement. Donc si quelqu'un dit quelque chose que le TLD a fait qui a été dérogé, ils vont avoir leur propre PIC donc quel serait l'intérêt d'avoir cette modification sur le TLD même ? Si vous pouviez faire des commentaires sur le rôle de conformité par rapport au PIC, c'est un problème avec leur évaluation, on devrait le savoir, mais jusqu'à présent apparemment le régime des PICS n'est pas très bien fondé.

MAGUY SERAD :

Merci. Je vais m'occuper de la dernière partie. Le rôle de conformité dans les PICs est double. D'une part nous n'avons pas reçu de plainte de PICs. Ça ne veut pas dire qu'on ne cherche pas à les avoir, c'est aussi une approche que l'on a mais on est préventifs d'une part et en réalité, Alan mentionnait la prévention à travers le contrôle. Donc pour ce qui est de la conformité lorsqu'un rapport commence sur cet aspect, un rapport est reçu et le processus traverse la dernière des premières 30 journées avec un rapport pour le résoudre. Après on arrive à la conformité, c'est ce qu'on espère, et si on ne prend pas de mesure on peut toujours appliquer le processus de non réponse mais à la fin des 30 jours on va faire un suivi et communiquer pour voir quelle était la résolution. Si ça a été résolu c'est documenté comme étant conclu. Si cela n'a pas été résolu on va prendre une décision qui sera de passer au panel qui existe ou alors on va le réviser en interne.

En ce moment on travaille sur la manière de prendre des mesures de façon active. On travaille selon des tendances et part trimestre. Ce dernier trimestre, on s'est centrés spécifiquement sur le genre de

risques qui surgissent et la façon de faire un audit pour s'en occuper. On va faire des échantillons pour la troisième étape, pour ce trimestre, pour faire un plan d'audit.

Je passe maintenant la parole à Sumi.

SUMI LEE :

Bonjour. Pour continuer avec ce que Maguy mentionnait, le registre et la personne qui présente un rapport, ils ont 30 jours pour résoudre ce litige, si pas possible l'ICANN va s'occuper du cas et va faire une recherche alors ça va passer au panel existant comme on a dit, qui a 13 jours pour donner une réponse ou une décision à l'ICANN. Pour suivre notre processus, si le rapport est un succès on va continuer avec notre processus et ça va leur donner 30 jours pour résoudre le problème. S'ils ne le font pas on va continuer avec cette infraction et avec les mesures de conformité qui suivent. Je ne sais pas s'il y a des questions ? C'est 30 jours à chaque fois. Evan, votre micro est éteint.

EVAN LEIBOVITCH :

Pardon. Je demandais quelle était la conclusion logique se suivre ce parcours.

SUMI LEE :

Ce serait la conclusion logique bien sûr que si on ne peut pas résoudre le problème, si on propose un plan de résolution, conformité s'en occupera, mais s'il ne peut pas le faire bien sûr ce serait la voie logique pour terminer l'accord.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sumi. Pour ce qui est des PICs ALAC mentionnera cela au conseil, parce qu'apparemment on ne comprend pas très bien de quel PIC on parle. Lors de conversations informelles avec des membres du Conseil on a vu que les PICs qui semblaient être appliqués semblent faire partie des accords de registres qui ont été signés entre ICANN et le registre, qui ne sont pas nécessairement les PICs volontaires et en fait ce n'est pas les PICs que les candidats ont présentés comme on a noté dans notre période de commentaires publics sur les conseils de politique.

On parle de raisons commerciales pour lesquelles les PICS ne devraient plus être valides et qu'on devrait tous les annuler ensemble.

On aura davantage de clarté de la part du conseil lorsqu'on les verra parce qu'il y a différents types de PICS. Conclusion finale Maguy Serad ?

SUMI LEE : Permettez-moi de clarifier Olivier. Est-ce que vous faisiez un commentaire sur les PICs volontaires et les PICs obligatoires ? Vous dites qu'aucun des deux n'est appliqué ? Qu'est-ce que vous voulez dire ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Non je voulais dire qu'il y a des confusions sur pourquoi il y aurait des PICS volontaires qui apparemment ne font pas partie du contrat alors qu'il y a des PICs obligatoires qui font partie du contrat, et que les deux n'ont aucun trait entre eux. S'il n'y a pas de contrat par rapport aux PICs volontaire, on dirait que le PIC volontaire en fait n'est qu'une illusion.

SUMI LEE : En fait les PICs volontaires et les PICS obligatoires, sont applicables et l'équipe de conformité va prendre des mesures par rapport aux deux. Ils sont dans notre portée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci de le dire. Je pense que l'on devrait discuter de cela avec notre conseil d'administration parce que les contenus de certains de ces PICs volontaires disent qu'ils se réservent le droit de ne pas présenter les engagements de ces PICs. Mais c'est pas à vous de répondre à cela, je pense que ce serait une question pour le conseil.

Je vois qu'il y a plusieurs mains levées, je crois qu'Alan était le premier, on a après Holly et on n'a plus le temps. Vraiment. Ok, alors Alan, Holly et puis vous pourrez partir. Carlton sera le troisième.

ALAN GREENBERG : Je pense qu'il y a une quantité de questions et d'une part on nous a dit que bien que les PICS obligatoires font partie du contrat, les PICs volontaires ne le font pas, donc cela ne fonctionne pas.

SUMI LEE : Je ne sais pas si c'est une question de sens, puisque les PICs obligatoires font partie du contrat pour ce qui est de l'accord du contrat de base et les PICs volontaires sont contenus dans la spécification. Donc il est possible que les mots, vous ayez confondu, ça ne fait pas partie du contrat de base.

ALAN GREENBERG : Non en fait on nous a dit que ce n'était pas ajouté à chaque contrat individuel, je dois me tromper là-dessus, on pourrait le résoudre si c'était le cas mais c'est pas pour cela que je parle. Je serai bref Olivier, je vous jure. A chaque fois qu'on fait partie d'une réunion formelle la réponse aux PICs est le DRP. J'ai déjà mentionné cela à Maguy, elle m'a dit quelque chose de très similaire à cela, c'est que la conformité va répondre aux plaintes sur le fait que les PICs ne sont pas respectés. Est-ce qu'on pourrait avoir ce document formellement pour ne pas avoir à discuter cela encore une fois lors de la réunion de Londres ?

MAGUY SERAD : En fait si ce n'est pas plus formel que ce qu'il y a sur le site de l'ICANN, vous pouvez présenter un rapport qui commence par la conformité.

ALAN GREENBERG : Ce serait bien si quelqu'un pouvait dire que la conformité de l'ICANN va faire un suivi des plaintes, si on pouvait le dire quelque part ce serait bien. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan, on a Holly et puis Carlton. On est sur notre temps de pause alors soyez brefs s'il vous plait.

HOLLY RAICHE : Je me demandais si vous aviez posé la question sur l'applicabilité, vous aviez dit qu'il n'était pas applicable donc je comprends pas très bien ce que vous voulez dire.

SUMI LEE : Je m’excuse mais pourriez-vous me donner un peu d’information sur ce vous dites ?

HOLLY RAICHE : Oui lorsqu’on parlait du fait que les gens devaient contribuer sans faire partie du contrat et puis on a discuté si c’était applicable ou pas, on a eu l’impression que les PICs n’étaient pas applicables et c’est le contraire de ce que dit le contrat donc on n’arrive pas à faire la distinction entre les contributions d’un volontaire qui n’est pas formellement engagé dans ce sens, ce n’est pas applicable et je ne pense pas que les avocats aient trouvé des façons de soutenir cela mais c’était le résultat en fait.

MAGUY SERAD : Holly, permettez-moi de vous répondre plus tard parce que je ne veux pas en fait, éliminer Sumi de la discussion mais laissez-moi revenir sur mes notes d’autres réunions de l’ICANN.

HOLLY RAICHE : Oui, je me souviens très bien qu’on a discuté, je me souviens de ce que vous avez répondu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Une question, un commentaire final de Carlton Samuels ?

CARLTON SAMUELS : Merci Olivier. Il y a quelques questions ici. D’une part je suis étonné par la façon dont vous pouvez avoir des volontaires qui sont considérés



comme étant une partie du contrat qui est applicable alors que d'autre part vous dites que vous pouvez changer d'avis quand vous voulez.

C'est comme si on va draguer une fille, on lui dit qu'on va se marier avec elle. Je vais me marier avec vous. Et puis 5 minutes plus tard vous dites, en fait ce n'était qu'une drague, ce n'est rien.

Apparemment il y a deux types de PICs. Il y en a qui font partie de l'interface du contrat de registre, que l'on assume comme étant applicables au niveau du contrat et d'autre part on a un autre ensemble de PICs dans les spécifications, qui portent sur les engagements de la communauté des utilisateurs qui n'étaient pas applicables, c'est ce qu'on nous a dit.

Si vous voulez considérer parce que je l'ai vu moi-même, on a des articles spécifiques qui disent que si ça ne fonctionne pas vous pouvez très bien abandonner le processus complet, ce serait correct. C'est ça que j'aime pas. Parce que à chaque fois qu'on a une difficulté on pourra tout simplement abandonner le processus, abandonner l'engagement, changer d'avis. C'est ça le problème actuel.

A mon avis, on va faire des cercles ici, c'est cycliques, donc les spécifications que vous avez conçues pour le soutien de la communauté sont volontaires et ne sont pas applicables par le contrat.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Carlton. On est vraiment en retard Alan, il faut qu'on conclue.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est juste une vérification. Je pense qu'il y a plus qu'une différence subtile. En fait je pense qu'on permettra aux registres de modifier les PICs, ce qui confond un peu les deux. Une spécification qui dit que deux ans après le début on pourra unilatéralement décider de tout éliminer. C'est applicable de toute façon et on n'aura rien à appliquer deux ans plus tard si on décide de tout annuler. Donc d'une part, est-ce que l'ICANN acceptera un PIC qu'il peut modifier s'il n'aime pas ? Ce n'est pas pareil au fait d'être applicable. Je pense qu'il faudra faire attention à ne pas confondre les deux.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan, je pense que cela sera clarifié une fois qu'on l'aura discuté avec le conseil, du moins je l'espère. Cette session n'a plus le temps de continuer donc je voudrais vraiment remercier Maguy et son équipe d'être venues nous voir. Je me souviens que Garth a envoyé la question de conformité par rapport à l'UDRP, il a demandé que ce soit renvoyé à l'équipe de conformité donc je le ferai.

MAGUY SERAD : J'ai une autre question, est-ce qu'on pourrait avoir la présentation d'Alan, est-ce qu'elle sera publiée ? Ou est-ce que vous pourrez la partager avec nous ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Ce sont deux actions à suivre.

ALAN GREENBERG : Je pourrais très bien vous l’envoyer mais ça ne fonctionne pas dans cette salle, je ne sais pas pourquoi.

MAGUY SERAD : Merci de votre temps et de vos contributions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Donc on a deux actions à suivre, j’espère que les équipes les ont noté. La première action est que le personnel doit envoyer l’UDRP lié à la conformité, au rapport de conformité que Garth a rédigé et qu’il a envoyé à la liste de discussion d’ALAC. Oui Garth ?

GARTH BRUEN : Oui Olivier, on a aussi des plaintes supplémentaires sur mes points de vue que j’avais envoyés, ça devrait leur être envoyé aussi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Bien, on leur enverra les deux. Donc voilà la première action à suivre et d’autre part le personnel doit remettre la présentation d’Alan à l’équipe de conformité. Merci.

Maintenant on va prendre une pause de 5 minutes, je sais qu’on a eu qu’une séance, mais j’espère qu’il y a toujours du café dehors. Allez chercher votre café et revenez s’il vous plait, on verra le rapport de nos groupes de travail.

Nous allons reprendre dans une minute, si vous pouviez aller chercher les personnes qui manquent s’il vous plait.

Cheryl est-ce qu'on pourrait passer au rapport après notre réunion avec le SSAC ? Ok, on fera comme ça. On aura d'abord le rapport du groupe de travail de paramètres alors tu ne peux pas faire une pause Cheryl. Mais Patrick, 'est pas là pour le SSA, qu'est-ce qu'on peut faire ?

Commençons l'enregistrement s'il vous plait. Bien, merci. Re-bonjour, nous voilà pour la séance de travail de leaders régionaux de l'ALAC. Je commencerai à vous jeter des objets pointus si vous ne vous taisez pas.

On va faire des petites modifications à l'ordre du jour. Il y a quelques points dont il faut qu'on s'occupe avant la réunion avec SSAC. D'une part on a les résultats du deuxième cycle des élections, et je passerai la parole à Tijani Ben Jemaa pour cela.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Olivier. Tout le monde a déjà voté. On n'a pas eu de candidats avec plus de la moitié des votes. Et en outre on a les deux derniers candidats avec le même pourcentage donc il va falloir qu'on vote entre Rianalia et l'autre personne, qui seront les deux candidats qu'on aura présentés. C'est une petite modification parce qu'on n'avait pas prévu de le faire comme ça.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Alors pour être clair, les deux candidats qu'on a maintenant sont ?

TIJANI BEN JEMAA :

Alan Greenberg et Sébastien Bachollet. Alors ce qu'on va faire sera d'avoir un ballottage entre Sébastien et Alan, le vote commencera dès que Ariel sera prête. Et on finira lundi à 17h15. Heure de Singapour. Et le



vote final, j'espère que ce sera le vote final, commencera lundi à 18h00, heure de Singapour et finira comme prévu mercredi 26 mars à 14h00. C'est ça la modification qu'on a dû faire. Olivier s'il vous plait demandez aux personnes de venir dans cette salle demain à 17h50.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani, alors demain à 17h50 on finira avec les mécanismes de nomination d'alternative pour le conseil, donc on veut que tout le monde soit là pour entendre les résultats du ballottage, pour poursuivre avec la dernière étape du vote. Alors on a Holly Raiche d'abord.

HOLLY RAICHE : Oi j'ai une question. Ce n'est pas la peine de venir dans cette salle, non ? On a tous des ordinateurs, on peut recevoir un email. Je pense que ça atteindra davantage de gens par email.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Jean-Jacques Subrenat ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Monsieur le Président. C'est une question pour Tijani aussi donc j'attendrai qu'il soit prêt.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Alors Tijani, la question n°1 de Holly, était pourquoi est-ce qu'il faut qu'on soit ici en face à face, pourquoi pas recevoir les résultats par email ?



TIJANI BEN JEMAA : En fait ce n'est pas nécessaire, mais pour ceux qui veulent être ici pour entendre le résultat, ils peuvent très bien venir. Ce qui est plus important est qu'on commencera le deuxième vote à 18h00. Donc on peut donner le résultat à 17h50 et on commencera le vote à 18h00.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani, maintenant on a une question de Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci. J'ai deux commentaires pour le Président de l'ALAC et pour Tijani en tant que président du comité de sélection.

D'une part je voudrais dire que j'ai envoyé un email lorsque j'ai su que je n'étais plus l'un des candidats de la liste sélectionnée, pour dire que vu que je n'étais plus un candidat je pouvais probablement voter, mais Tijani m'a envoyé un extrait des statuts pertinents qui disait qu'un candidat, même lorsqu'il a été éliminé en tant que candidat, ne peut pas voter au processus électoral, donc je voulais reconnaître cela dans le public, pour vous dire que ma réponse a été acceptée et puis pour vous dire que Oxana qui a été choisie en tant que remplacement pour moi va voter selon sa conscience sans instruction de ma part, ce qui est naturel.

D'autre part je voulais dire aussi que je ne connais pas complètement le degré de transparence qui est appliqué par l'ALAC pour ce vote, comme comparaison à d'autres votes de l'ALAC. Ce n'est pas une critique pour l'ALAC mais lorsque je faisais partie du conseil de l'ICANN j'avais fait des commentaires très importants par écrit et à l'oral, sur la façon dont les élections étaient menées dans le conseil, par exemple pour le président ou le vice-président du conseil de l'ICANN. Alors je voulais m'assurer que

l'ALAC maintienne les mêmes standards que le reste de l'ICANN. Je voudrais savoir, peut-être pas maintenant, mais lorsque vous ferez la déclaration des résultats finaux, du gagnant, je voudrais savoir exactement la quantité de votes qui auront été donnés à chaque candidat, à chaque étape.

Peut-être que vous ne répondrez pas maintenant mais est-ce que vous pourrez me dire si cela sera le cas ou pas ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jean-Jacques. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Jean-Jacques de votre question. Vous avez raison, ce n'est pas un manque de transparence. Mais c'est une influence qu'on connaît. On essaie d'éliminer l'influence de chaque étape du vote sur l'étape suivante. Comme j'ai dit lorsqu'on rédigeait la version préliminaire de cette sélection, je répèterai que je comprends pas pourquoi pour la première étape si l'un des candidats a plus de 50%, pourquoi il n'est pas déclaré gagnant ? Ce serait plus simple et plus démocratique. Mais c'est comme ça que le système fonctionne donc il fait qu'on le fasse en plusieurs étapes pour essayer de ne pas influencer l'étape suivante, par l'étape précédente.

Une fois que le gagnant sera annoncé vous aurez toutes les informations avec un grand groupe de détails sur chaque étape de l'élection, y compris les chiffres.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Je pense que cela conclut cette question supplémentaire qu'on avait abordée. Donc un résumé pour les personnes qui viennent d'entrer, on aura un autre cycle qui va agir en tant que ballottage entre Sébastien Bachollet et Alan Greenberg.

Ce cycle commence maintenant, et finira lundi à 17h50, heure de Singapour.

Maintenant, on pourrait revenir à un programme qui était déjà établi, je suis content de dire que j'ai à mes côtés Patrick Fälström, Président de SSAC, et M. Galvin ici, le Vice-président de SSAC. On a plusieurs questions et je pense qu'on aurait d'abord une présentation de leur part. C'est bien ça ? Donc on a leur présentation et par la suite vous aurez la parole pour les questions. Patrick, vous avez la parole.

PATRICK FÄLSTRÖM : Merci beaucoup. Je suis très heureux de voir que nous avons un peu plus de temps pour nous exprimer, et je voudrais remercier beaucoup Julie Hammer, qui est la chargée de liaison ? Je crois que vous avez fait déjà beaucoup de travail de préparation ce qui est très utile.

Donc les membres du SSAC vont se lever dans la salle, ils sont venus avec nous vous voyez, ils sont derrière nous.

Je les laisse se rasseoir. Donc nous nous connaissons mais il y a également des personnes nouvelles dans la salle. J'aimerais vous parler des activités de la SSAC avec le premier transparent. Commission pour la Sécurité et la Stabilité, fait de nombreux rapports. Nous avons produit les rapports 064 et 065 comme vous le voyez à l'écran. Nous pourrons ensuite répondre à vos questions.



Si vous avez des questions directement en rapport avec les transparents que vous nous montrons, vous pouvez m'interrompre pendant la présentation. Si c'est une question simple sinon on attendra la fin de ma présentation et il est important de répondre à vos questions par rapport à la teneur de cette présentation.

SSAC a été lancée en 2001, a commencé ses opérations en 2002, elle fournit des conseils au conseil d'administration de l'ICANN, aux organisations de soutien, aux SO, aux comités consultatifs, et c'est un des groupes qui fait des recommandations, nous sommes là pour conseiller la communauté de l'ICANN sur les questions de sécurité et d'intégrité du système DNS de l'internet. C'est extrêmement important de se rappeler dans quel contexte nous travaillons et dans quel contexte nous apportons des recommandations.

Très bien. Merci. Je poursuis. Si vous avez un autre débat, s'il vous plait, éloignez-vous de la table pour que nous puissions nous concentrer sur notre travail. Nous avons membres qui sont nommés par le conseil d'administration de l'ICANN pour des mandats de 3 ans, donc chaque année il y a un tiers des membres de notre commission qui change. Il y a une commission effective qui travaille aux membres du SSAC, des personnes qui se proposent pour devenir membres. Nous avons une activité en rapport avec l'atelier des SSAC que nous avons chaque mercredi, lors des réunions de l'ICANN. Nous avons notamment des chiffres qui sont donnés sur les abus des identifiants, sur le travail qui est mené avec les forces de l'ordre, nous avons l'atelier au forum de la gouvernance de l'internet IGF en septembre cette année, et nous avons également la liste des suffixes publics qui est gérée, ce sont des activités actuelles.



Nous n'avons pas terminé tout cela. On va en parler mardi, un petit peu plus en détail, c'est un travail en rapport avec la mondialisation de la fonction de l'IANA qui est une grande question. Ces jours derniers nous avons des publications 2013-2014 par catégorie sur la sécurité des DNS, vous pouvez voir que nous avons produit de nombreux documents. Transparent suivant.

Les abus du DNS, le rapport 65 on va en entendre parler un petit peu plus tout à l'heure, nous avons les IDN, noms de domaine internationalisés, toutes les implications que nous connaissons sur les variances des TLDs, question intéressante pour l'ALAC, des recommandations solides sur les caractères non ASCII, donc en rapport avec notamment le bureau d'enregistrement des marques commerciales. Selon nous c'est assez positif, on voit un mouvement par rapport à nos recommandations sur les caractères non ASCII, mais on ne peut pas vous dire que tous les problèmes sont déjà réglés.

Nous travaillons également au niveau du Whois où nous avons des rapports qui ont été effectués, que j'aimerais vous présenter personnellement. SSAC 064, dans ce document, nous examinons comment les systèmes d'opérations actuelles et les listes de recherche des processus et des applications fonctionnent. On met l'accent sur les implications sur la sécurité et la stabilité, de ces différentes listes de recherche et comment on peut améliorer ce processus.

Donc vous allez nous poser la question, qu'est-ce que c'est que ce traitement des listes de recherche ? C'est une application qui permet de configurer avec un nom de domaine par défaut, avec une liste de noms de domaine par défaut et lorsqu'on veut utiliser un nom de domaine, en

le rentrant dans l'ordinateur, le DNS ne va pas dans ce nom de domaine mais dans plusieurs noms de domaine, donc un exemple.

Si une liste de recherche sur un domaine .COM, le système opérationnel va essayer de chercher tous ces domaines, tous ces noms de domaine, vous avez l'exemple qui vous est donné à l'écran. Le premier problème que nous avons c'est qu'il n'y a pas de standardisation de cela. Nous voyons que le comportement de l'application n'est pas standardisé et nous avons ces catégories, jamais, toujours, et ainsi de suite, ne jamais appliquer les listes de recherche, mais avec une recherche sur le nom original, donc il y a des comportements supplémentaires qui parfois se rajoutent lorsqu'il y a cette liste de recherche qui est lancée, ce sont des algorithmes.

Ensuite nous avons ces listes de recherche, et des problèmes avec ces listes de recherche, cela implique donc qu'une application va rechercher beaucoup plus de noms de domaines que nécessaire et dans certaines situations il va y avoir des problèmes pour le respect de la vie privée, et cela va poser différentes questions assez importantes. Il y a des risques, par exemple lorsque un ordinateur portable va de la maison d'un employé au siège d'une entreprise. En plus nous avons un grand nombre de demandes pour les TLDs qui n'existent pas, c'est quelque chose que nous avons présenté il y a de nombreuses années, dans un document, on a expliqué qu'il y a beaucoup de demandes pour des noms de domaines qui n'existent pas tout simplement, et nous voyons les chiffres, c'est difficile à lire mais cela vous montre bien que, à la gauche un grand nombre de domaines, donc c'est home et corp.

Donc au niveau des algorithmes, voilà ce à quoi cela ressemble. C'est une idée du trafic. Il faut vraiment qu'on vous explique bien clairement de quoi l'on parle. Vous avez un accès linéaire que nous pouvons voir beaucoup plus clairement. C'est un problème de collision. C'est un chemin de recherche si vous voulez. Donc il y a une recherche qui est fait sur `www.corp`, le système du DNS répond ça n'existe pas, l'application essaie par exemple `www.corp.com`, ne trouve pas, ou quoi que ce soit, et l'application essaie en rajoutant `.COM` par exemple, en rajoutant des noms, une ville, par exemple Chicago. Donc avec une demande au départ d'un utilisateur tapant `www.corp`, l'application va passer son temps à faire des recherches qui ne sont absolument pas nécessaires, qui ne vont nulle part, parce que ce nom de domaine n'existe pas dans le DNS.

Mais le risque c'est que si quelqu'un inscrit `.CORP`, là il va y avoir une collision des noms et en fait l'application ne va pas trouver ce nom de domaine, il va y avoir un problème.

Donc pour limiter un petit peu ces risques, nous avons une proposition, que les administrateurs, y compris les administrateurs des serveurs de ces THCP doivent configurer les listes de recherche de manière explicite et ne pas utiliser des listes de recherche implicites.

Dans un autre rapport, nous avons parlé déjà de cela et nous sommes rentrés plus dans les détails pour les TLDs, et troisièmement les noms de domaines multi labels non qualifiés ne devraient jamais utiliser ces listes de recherche, donc pas de recherche implicite et chaque nom de domaine ou chaque chaîne, doit être le sujet d'une liste de recherche ou pas. Le problème que nous avons aujourd'hui, c'est que nous avons pas

de standardisation et nous ne savons pas comment fonctionnent les listes de recherche.

Donc avec cette proposition nous avons eu quelques recommandations qui encouragent les opérations DNS de considérer les comportements proposés pour le traitement des listes de recherche, ils recommandent qu'il y ait un travail du personnel de l'ICANN, avec la communauté DNS pour bien clarifier cette situation, pour encourager la standardisation des traitements des listes de recherche, et nous revenons donc aux problèmes qui existent de collision de noms, nous devons limiter ces risques, et l'ICANN devrait prendre en compte des étapes supplémentaires, des paramètres supplémentaires, nous avons un rapport très détaillé, le SSAC 064 qui parle de ce problème.

Ceci dit je vais donner la parole à Merike Kaeo qui va nous parler du SSAC 065.

MERIKE KAEO :

Bonjour. Nous venons de terminer SSAC 065 et j'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à terminer ce rapport. Je vais vous donner un rapide aperçu de cela.

Il s'agit des attaques qui existent, qui utilisent la réflexion, la publication des DNS, on parle de plus de 300 gigabits par seconde, beaucoup de ces attaques sont au niveau des paquets d'information, ça s'appelle du spoofing et ce qui se passe c'est que l'attaque se fait de ce type. Cela génère et transmet des paquets UDP qui sont envoyés à l'adresse protocole internet de la victime.

Cela utilise des protocoles de réponse aux demandes, par exemple le DNS, le MTP, le SNMP, qui est utilisé pour les emails. NTP c'est pour les réseaux et cela est utilisé pour refléter ou amplifier les réponses, pour atteindre des taux de transfert de données au niveau de ces attaques qui dépassent la capacité du réseau de la victime qui est 300 gigabits par seconde, c'est absolument énorme et donc c'est une attaques qui risque de bloquer.

Voilà ce qui se passe, nous avons cela à l'écran. Je ne sais pas si ça vient des SSAC, c'est un message d'erreur que nous avons.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui c'est un problème de réseau ça, en effet. Je crois que Patrick devrait s'occuper de ce problème et le gérer. Nous avons un problème à l'écran. D'ici là j'aimerais m'excuser auprès de Julie Hammer qui est notre liaison, Julie je vous donne officiellement également la direction de cette séance. Pour me reposer un petit peu.

MERIKE KAE0 : C'était très graphique, nous avons eu cette erreur à l'écran, nous avons eu cette vue de DNS, problème d'amplification, attaque sur ces adresses IP, avec une grande capacité, les serveurs DNS sont abusés de cette manière, et le premier point c'est que ces attaques se déroulent lorsque les personnes imitent des adresses IP. Donc il faut faire très attention au fait que ces personnes sont en mesure d'utiliser ces adresses, d'une manière néfaste et un petit peu malicieuse. Il s'agit de déploiement, nous avons toujours notre message d'erreur.

Une nouvelle fois, c'est un aperçu du document qui est disponible, qui rentre dans les détails. On va passer au transparent suivant. On a

compris que les contrôles de base pour les accès au réseau et à la sécurité du DNS ne sont pas mis en vigueur tel que cela était absolument nécessaire pour maintenir un internet solide, il y a donc un problème à ce niveau. Il y a des techniques bien connues mais qui ne sont pas mises en place, c'est pour cela que nous avons ce problème. C'est pour cela que nous avons de plus en plus d'attaques de ce type parce que il y a beaucoup de connexions internet à haut débit, il y a parfois des personnes qui ont accès à des milliers d'ordinateurs. Donc plus internet connaît une croissance forte, plus nous avons ce type de problème.

Dans notre document SSAC 065, il explore les problèmes de conception même qui ne sont pas encore résolus, problèmes de déploiement qui nous permettront de ne pas voir ce déni de services distribués qui existe. Nous allons avoir 6 recommandations du SSAC 065.

La première recommandation pour l'ICANN, c'est les autres recommandations, c'est pour les autres parties prenantes de l'ICANN parce que ce n'est pas obligatoirement quelque chose que l'ICANN peut faire au contrôle mais l'aspect multipartite de l'ICANN est très important parce que ça nous permet de communiquer avec toutes ces personnes. Revenez en arrière sur ce transparent.

La première recommandation est importante, mettez-la à l'écran s'il vous plait. Premièrement, l'ICANN devrait aider à faciliter un effort de toute la communauté de l'internet pour réduire le nombre de résolveurs ouverts et de réseaux ouverts, qui permettent l'usurpation d'identité ou la mystification de marque. Vous avez une question ?

HOLLY RAICHE : Comment, quelle est l'ampleur de ce problème, quand est-ce qu'on s'est rendu compte de ce problème ? Depuis quand est-ce cela date, cette usurpation d'identité, et quelle est la probabilité que ce problème soit vraiment réglé complètement ? Evan vous avez une question aussi ?

MERIKE KAE0 : Je vais d'abord répondre à cette question. Je crois que le problème est de pire en pire parce que l'internet est de plus en plus large, et nous avons beaucoup de prestataires de service internet, beaucoup de bande passante, de haut débit et dans de nombreuses communautés on commence à comprendre que c'est un problème grave cette usurpation d'identité, beaucoup de tests sont faits, notamment chez les prestataires de services. Encore quelques point et je reviendrai aux questions.

De plus les recommandations de SSAC qui ont été effectuées pour les parties prenants, les fabricants, notamment, toutes les personnes qui travaillent à l'infrastructure de l'internet, c'est que les opérateurs de réseaux prennent des mesures immédiates, il faut les prendre, pour assurer la sécurité de ces résolveurs, pour résoudre cette question, pour répondre à ce problème, prendre ces mesures, limiter le problème, ça peut se faire au niveau des opérateurs de serveurs DNS.

Voilà vous avez à droite ce qui manquait tout à l'heure en PDF. Les opérateurs DNS doivent mettre en place des processus pour s'assurer que les logiciels DNS soient mis à jour régulièrement, communiquer avec les prestataires et vendeurs de logiciels pour les mettre au courant de ces problèmes parce que très souvent ils ne comprennent pas que l'infrastructure présente des problèmes.

Sixièmement, c'est essentiel, lorsque l'on configure des routeurs dans les maisons, dans les entreprises, il faut vraiment que ces appareils soient sécurisés sinon on a beaucoup de problèmes. Il faut qu'ils soient mis à jour ce qui n'est pas toujours le cas donc ça pose des problèmes de sécurité avec de vieux logiciels qui deviennent vulnérables donc il faut absolument remplacer ces appareils avec des appareils que l'on puisse mettre à jour, qui puissent être sécurisés beaucoup mieux, des logiciels beaucoup plus modernes.

EVAN LEIBOVITCH :

J'ai une question sur la base des recommandations. Pour simplifier un petit peu les choses. Vous parlez à l'ALAC. Lorsque je pense à des problèmes comme ceux-là, comment expliquer cela à ma famille, en termes simples ? Si je leur dit, résoudre des équipements, ces résolveurs, ils ne comprennent pas très bien de quoi je parle, ce sont des questions techniques. Pour les utilisateurs finaux, qu'est-ce qu'ils peuvent faire ? Si on utilise le haut débit, des bandes passantes larges, et si l'on peut faire quelque chose, est-ce que l'on peut parler aux ALS, aux utilisateurs finaux, qu'est-ce qu'ils peuvent faire ? Vous recommandez des choses très techniques pour les prestataires de service internet, mais en termes plus simples qu'est-ce qu'un utilisateur final peut faire pour assurer une meilleure sécurité au niveau des résolveurs ouverts ?

PATRICK FÄLSTRÖM :

On a décidé tout d'abord, j'aimerais revenir en arrière d'abord. On sait qu'on a un problème à la SSAC, que soit on est trop détaillé soit on est trop technique, nous sommes bien conscients de cela donc on a fait deux possibilités.

On a essayé d'écrire des rapports lisibles par toutes et tous, ou bien des rapports qui peuvent être utilisés par les spécialistes, dans ce cas lorsqu'on vient vous voir à l'ALAC ces deux rapports sont très techniques comme vous l'avez bien dit, je le comprends, c'est pour une audience de spécialistes. Donc que vous compreniez ou pas le contenu ou pas le contenu de ce document, ce qui est important c'est que les prestataires, les vendeurs, les personnes qui proposent tous ces services soient au courant de tout cela, soient informés. Il est important de jamais oublier ces questions pour les prestataires de service internet, les fournisseurs et ainsi de suite.

Donc vous retournez chez vous et vous dites SSAC m'a dit qu'il fallait acheter plus de petits gadgets, plus de petits jouets, et dépenser plus d'argent. Plus sérieusement pour répondre à votre question, et je voulais le faire en dernier, au SSAC on a travaillé ces six derniers mois avec une équipe de communication à l'ICANN pour les recommandations importantes pour produire des protocoles, des vidéos, des documents plus simples, un petit peu de marketing, on ne vend rien mais on communique d'une manière plus simple, avec moins de terminologie technique, ce que nous allons faire à l'avenir, d'ici le mois de mai c'est expliquer à la communauté ce que nous faisons, la teneur de ces rapports, lorsque c'est très technique dans nos rapports, à partir du mois de septembre 2014, ce que nous serons en mesure de faire, c'est d'avoir des descriptions plus simples, de ces problèmes techniques, parce qu'on va travailler avec l'équipe de communication de l'ICANN, on va traduire nos rapports en d'autres langues d'ailleurs, et nous allons devoir nous assurer que ce soit beaucoup plus compréhensible.



Et on a besoin de votre aide pour cela. Par exemple dans d'autres langues, c'est important, le GAC veut que nous fassions cela, mais pour bien comprendre les rapports pour les utilisateurs finaux, je crois que l'ALAC peut jouer un rôle important pour nous conseiller.

JULIE HAMMER : Alan Greenberg, vous avez une question ?

ALAN GREENBERG : Oui. Excusez-moi, pour rebondir sur ce qui a été dit, c'est surtout les routeurs qui sont dans les maisons, ça représente 100 dollars pour en racheter un plus moderne. Moi je crois qu'on a presque besoin d'un programme qu'on pourrait mettre sur le site de l'ICANN pour voir si les routeurs sont sécurisés, les routeurs qui sont installés dans tant de foyers, et c'est presque quelque chose qu'on devrait publier dans les journaux, dans les quotidiens parce que c'est vraiment le mécanisme traditionnel. Si vous le dites aux prestataires de service internet, aux fournisseurs, je crois que ça ne va pas suffire.

PATRICK FÄLSTRÖM : je crois que nous avons beaucoup de personnes qui sont derrière moi, je leur demandais de répondre aux questions également, la recommandation que nous avons c'est de parler avec les fournisseurs, mais pour le grand public. Je vais lui donner la parole pour les utilisateurs finaux. C'est dans votre système opérationnel que vous devez faire les mises à jour, c'est très important. Très important de faire toutes les mises à jour lorsqu'on vous le demande, sinon vous allez avoir des problèmes de sécurité. J'aimerais donner la parole à Rick Wesson.

RICK WESSON :

Je travaille à la SSAC pour la sécurité et la stabilité, et pour clarifier quelques-uns des problèmes pour les routeurs, il y a des millions de routeurs qui fonctionnent, on ne sait pas combien d'entre eux sont installés dans des foyers ou chez des prestataires de service mais on parle de millions d'appareils dans le monde. Il y a différentes configurations, il peut y avoir des attaques DNS qui passent par ces routeurs. Donc si l'on pouvait savoir combien sont dans les foyers, combien sont en dehors de la sphère privée, ce serait très utile.

Nous travaillons tous d'une manière bénévole comme vous le savez, nous avons des membres de la communauté qui pourraient beaucoup nous aider pour nous apporter plus de réponses. Si on avait ces capacités de demander à des personnes au sein de l'ICANN de répondre à ces questions ça nous serait très utile.

MERIKE KAE0 :

Membre du SSAC j'aimerais répéter ce qui a été dit par Patrick, c'est toute la communauté. Les mises à jour sont importantes, il faut faire toutes les mises à jour, c'est le minimum que l'on peut faire. Je vois que les prestataires de service peuvent faire plus au niveau de l'équipement, mais le message général faites vos mises à jour pour vos logiciels pour vous protéger.

JULIE HAMMER :

Vous avez une question Olivier ?



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, deux points. En ce qui concerne le guide pour les nouveaux venus, nous avons publié un guide, il y a eu beaucoup de nouveaux documents de ce type qui ont été publiés récemment, est-ce qu'on vous a demandé de publier un guide pour les consommateurs, pour aider les utilisateurs de l'internet à gérer ces problèmes de sécurité ?

JIM GALVIN : On n'a pas demandé à la SSAC de faire cela mais il est vrai que l'équipe sécurité de l'ICANN fait du travail dans ce sens et ils ont beaucoup participé à des ateliers dans différentes parties du monde.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Voilà quelques exemples de magnifiques brochures qui sont de différentes couleurs, pour les nouveaux venus, pour informer les personnes du travail de At Large notamment. C'est quelque chose qui est fait par l'ICANN.

PATRICK FÄLSTRÖM : Donc la réponse formelle c'est non, mais nous travaillons étroitement avec l'équipe sécurité de l'ICANN et l'équipe communication de l'ICANN également. Donc nous partageons beaucoup d'information.

JULIE HAMMER : Nous avons Holly, Alan, et je crois qu'il y a différentes personnes qui sont dans la salle.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Excusez-moi, j’avais un second point que je voulais soulever. On a aussi la capacité en ligne, il va y avoir des webinars qui vont se tenir avec vous, madame Hammer, madame la présidente de séance pour le moment.

JULIE HAMMER : Nous avons une question de la salle.

ETUATE COCKER : Je m’appelle Etuate, je suis boursier. Quelle est la différence entre le DNS lookup et résolveur ouvert ? Je ne vois pas de différence à première vue. Si on a une réponse légitime du serveur racine, et un autre point qui est à commentaires, pour Windows, pour Microsoft, il y a des problèmes pour les open source, les logiciels ouverts, là je crois qu’on a moins de problèmes. On est beaucoup plus protégés à ce niveau-là. Donc un utilisateur final peut voir si avec un logiciel ouvert, il est bien protégé.

MERIKE KAE0 : Ce problème du DNS n’est pas totalement réglé parce que quand on a une usurpation d’identité, nous avons ce vecteur d’amplification qui existe, et nous avons tant de paquets d’informations qui sont envoyés, que le DNS va avoir des problèmes. Et ce qui cause et exacerbe ces problèmes, c’est qu’il est possible de faire des fausses demandes d’informations. C’est un problème dans le système, nous devons fermer tous les serveurs qui ne sont pas très gérés administrativement, et il y a des serveurs qui sont ouverts et par défaut, qui envoient des demandes et donc il faut absolument qu’ils soient gérés, qu’il, y ait un

administrateur. Donc il y a des documents pour configurer ces résolveurs ouverts, ce serait très bien de créer des guides de l'utilisateur pour ces résolveurs, pour donner des exemples de configuration, pour fermer justement ces serveurs DNS. C'est dans SSAC 04 je crois.

JULIE HAMMER : Yuliya, allez-y.

YULIYA MORENETS : Je ne parlerai maintenant pas au nom du secrétariat de RALO mais en mon propre nom. On travaille sur la sécurité et ce qui nous intéresse ce sont les rapports, on travaille du point de vue juridique. Lorsqu'on vient ici avec cet historique qui nous précède, pour ce qui est des recommandations je pense qu'il devrait y avoir un document très court pour les utilisateurs finaux, en tant que points qui disent quoi faire en une langue toute simple. Je suis sûre que les utilisateurs qui travaillent avec la communauté ne vont pas lire le rapport. Ils ne savent ni où trouver le soutien, dont ils ont besoin, ni connaissent-ils le vocabulaire technique. Donc voilà ce que je dirais qu'il nous faut.

PATRICK FÄLSTRÖM : Merci. C'est un très bon commentaire.

HOLLY RAICHE : C'est juste un autre commentaire. Je sais que ce n'est pas parce que je suis membre de la société internet de l'Australie, mais c'est parce que je travaille avec différents groupe à qui je demande de faire la

sensibilisation, c'était une suggestion d'Alan en fait, je pense que de s'appliquer avec les rapports, avec les équipes informatiques, avec les différents journaux que les gens lisent, cela fonctionnerait très bien pour diffuser l'information parce que les documents de les SSAC sont très compréhensibles, je les aime beaucoup parce qu'il y a plein de détails, il n'y a pas beaucoup de gens qui accèdent au site web de l'ICANN.

JULIE HAMMER : Merci beaucoup Holly. Gared, est-ce que vous voulez répondre ? Ok, Alan.

ALAN GREENBERG : Merci. C'est juste une nouvelle remarque par rapport à mon commentaire précédent. Tout cela développe des modems que fournit le fournisseur internet. Mais pour les modems qui ne sont pas fournis par le prestataire de service, si on disait que ce serait plus sûr, plus sécurisé d'acheter un nouveau modem ça va sans doute générer de nouvelles questions des utilisateurs. Donc il faut qu'on prévoie une campagne pour les utilisateurs, pour leur donner un mécanisme pour comprendre s'ils ont ou pas un problème qu'ils ont à résoudre.

Le fournisseur internet n'est probablement pas la personne qui devra résoudre le problème dans la plupart des cas.

PATRICK FÄLSTRÖM : Oui et non en fait. Il me semble toujours que les fournisseurs internet sont importants dans leur rôle de sensibilisation des personnes. Parce que comme vous dites la plupart des modems sont fournis par le

prestataire, et il y a des prestataires qui m'ont contacté parce qu'ils avaient fourni des centaines de milliers de modems à leurs utilisateurs, qui par la suite avaient été détectés comme étant non mettables à jour, parce qu'ils ne pouvaient pas être mis à jour et donc le fournisseur de modem ne comprenait pas quel était le problème lorsque le fournisseur internet le contactait. Donc c'est moi qui ai dû intervenir. C'est un problème que l'on a vu à plusieurs reprises, le fournisseur internet sachant cela ne va plus répéter cette erreur.

Mais on n'a pas le temps de permettre que tout le monde fasse la même erreur. Donc ce que je veux dire c'est qu'il est très important de dire que tous ces modems font partie d'un marché où le consommateur n'a pas d'option et s'ils ont une option c'est une énorme responsabilité pour la personne qui les distribue. Alors je dirais que malheureusement ils devraient acheter le modem qui est le plus beau, qui a la plus bonne taille, la plus convenable, c'est ça la limitation que l'utilisateur a à travers le fournisseur internet, donc la recommandation la plus importante, ayant entendu parler le reste des membres de SSAC serait de mettre à jour le logiciel lorsqu'on a une annonce disant que le logiciel peut être mis à jour.

ALAN GREENBERG :

Non ce n'est pas une question des fournisseurs internet, c'est une question très importante mais c'est possible qu'ils ne seront pas en mesure d'acheter leur propre modem.

EVAN LEIBOVITCH :

Je voudrais revenir un peu en arrière pour faire des généralisations. On devrait savoir à quoi s'attendre, qu'est-ce qu'on devrait recevoir, je vais mentionner un terme qui est politique, contre déploiement, je pense que cela est important ici. C'est une discussion de longue date. Je pense qu'on devrait voir si on a identifié le problème on a identifié ce qu'on devrait faire, les recommandations que vous avez sont valables mais elles ne sont pas tout à fait utiles parce qu'on ne peut pas les traduire en mesures. Donc il pourrait y avoir l'ALAC ou pour les gens de l'ALAC pour qu'ils travaillent avec le SSAC pour qu'ils désignent des personnes spécifiques d'ALAC qui ne vont pas s'engager avec l'identification de problèmes au niveau techniques mais dès que le SSAC l'aura fait ils pourraient peut-être faire des recommandations qui identifieront une partie de tout cela.

Ce serait plus simple de dire mettez à jour votre routeur dès que possible. Moi je me considère une personne informée là-dessus, je n'ai pas le routeur le plus beau, et cependant le fabricant ne me fait jamais savoir lorsqu'il met à jour le logiciel. Donc sauf si on accède au site web on ne le saura jamais, ils ont différents moyens de le faire.

Je sais que les gens qui sont un peu moins sophistiqués ne vont pas le faire. Donc je suggère un niveau plus général, pas spécifiquement pour cela, on pourrait peut-être avoir un genre de mécanisme pour que les gens de la communauté At Large puissent lorsque le SSAC identifie quelque chose qui a une solution qui pourrait se faire de façon publique, lorsqu'il y a des recommandation, que ces gens s'engagent et fassent des recommandations de façon suffisamment spécifiques pour qu'elles soient envoyées à ce public. On fait déjà référence à des recommandations SSAC à un seul chiffre qui doivent être révisées, qui



doivent être reprises, j'espère que si on prend des mesures ce sera plus accessible.

Vous parlez de fournisseur internet mais lorsque vous faites une activité ou vous prenez des mesures publiques, venant du monde des ALS, du monde At Large public, peut-être qu'on pourrait avoir une meilleure idée que vous sur la façon de faire toute cette mise en place publique.

JULIE HAMMER :

Jim Galvin ?

JIM GALVIN :

Evan, je voulais te remercier de ton commentaire. Je voudrais revenir en arrière et reprendre ce que Patrick a dit lors de sa présentation pour m'en servir en tant que fil conducteur pour vous répondre.

Lorsque SSAC voit qu'il y a des points qui ne fonctionnent pas lorsqu'on fait des recommandations on a un public spécifique qui vient à l'esprit. Vous parlez des communautés techniques, de la communauté des utilisateurs, on a une portée dans ce sens.

Nos recommandations sont plutôt pour la communauté technique, les fournisseurs internet, les opérateurs, et puis comme Patrick a aussi dit, il y a un endroit ou point qui pourrait vous être intéressant. Ce que vous pourriez faire par rapport à ce qui vous intéresse. Pour l'ALAC par exemple, tout comme vous nous donnez des conseils pour mettre à jour, pour traduire, etc., on fait des choix pour chaque document. Et pour l'ALAC ce document a un intérêt. Et plus généralement, pour l'ALAC lorsque vous voyez une question qui vous semble intéressante, que vous

souhaitez explorer de votre point de vue particulier et que vous souhaitez élargir, vous devriez nous demander de travailler avec vous pour produire ce genre de travail.

L'alternative au lieu de venir nous voir, serait de prendre l'une de nos recommandations, particulièrement SSAC 65, pour que l'équipe ou le personnel de l'ICANN prépare un programme de sensibilisation pour que tout cela soit plus visible. Je pense que cela est aussi une occasion pour que vous travailliez plus de près avec le personnel de l'ICANN pour une recommandation. Vous devriez travailler avec eux pour produire un travail en un format qui soit adéquat à votre unité constitutive. Merci.

JULIE HAMMER :

Merci Jim. J'ai une question de Robert Guerra et une question finale de Rinalia Abdul Rahim. Et nous concluons.

ROBERT GUERRA :

Je voulais ajouter quelque chose qui a été mentionné ici je pense que c'est une question multipartite. SSAC est une variété de parties prenantes qui sont engagées, des fournisseurs internet, etc. SSAC en 2006 a préparé un conseil, ce n'est pas nouveau ce qu'ils font maintenant, mais en fait les utilisateurs sentent que leur internet est très lent parce qu'ils ont des vitesses à chaque fois plus rapide. Donc pour ce qui est des suggestions, pour continuer avec cette discussion, je pense qu'on doit être intéressés au sommet de l'ALAC à Londres en juin, avec une situation plus en profondeur qui explique ce qu'est l'ICANN, ce qu'est SSAC et quel est le conseil particulier qui a été créé. Ce serait très utile de le transmettre aux ALS pour ce qui est des fournisseurs de



modems, des prestataires, c'est compliqué il y a beaucoup de personnes qui ont travaillé là-dessus depuis très longtemps déjà donc les gens ont des modems qui ne peuvent pas se mettre à jour par exemple. La conversation plus large n'est pas là mais la magnitude de ce problème est devenue de pire en pire ces derniers mois vu les attaques, donc ce serait très utile si l'ALAC pouvait contribuer à ce processus. Merci.

JULIE HAMMER : Merci. Rinalia, dernière question ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Julie. C'est une question pour Patrick. Le projet de règle de génération d'étiquettes de la zone racine et les étiquettes IDN sont en voie de développement, on a travaillé sur un répertoire et je me demandais si SSAC allait faire des commentaires sur ce répertoire ou si vous prévoyez de faire des commentaires sur les générations d'étiquettes qui viendront des panels de générations pour les différents membres ?

PATRICK FÄLSTRÖM : Merci de votre question. Jusqu'à présent, SSAC s'est concentré sur le processus lui-même, avec les règles de générations d'étiquettes, avec les mécanismes de rassemblement et le panel sont suffisamment stables ou pas. Et on a conclu que le système est suffisamment stable, pourvu que les conclusions finales de ce qui devrait être appliqué soient une décision prise par le panel de décision. Donc c'est une décision du panel d'intégration c'est ce qui nous importe vu la façon dont le signe est fait. On n'a pas considéré cette situation en davantage de détail et on ne voit

pas de raisons pour reconsidérer ce qui a été produit. Bien sûr cela pourrait être repris comme tout le reste mais ce qui nous intéresse c'est le processus même et on se centre sur le processus pour voir qu'il soit suivi.

JULIE HAMMER :

Merci Rinalia. Au nom de l'ALAC on a dépassé un peu le temps qu'on avait alloué mais au nom de l'ALAC je remercie Patrick et tous les membres de SSAC de cette excellente session. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Julie. Je viens de lever ma carte pour me poser une question ce qui n'est pas sensé à cette heure du jour.

La question est si on a des actions à suivre à partir de cette session, je pense que oui. Je suggère que les équipes en prennent note. Ce serait que l'ALAC demande un guide de débutant de la part du personnel sur les rapports du SSAC qui ont été identifiés par l'ALAC comme étant directement affectés par les utilisateurs. Je répète, alors faites attention. L'ALAC doit demander un guide débutant de la part du personnel sur les rapports de conseil de SSAC qui aurait identifié comme portant atteinte aux utilisateurs finaux. Holly et puis Evan.

HOLLY RAICHE :

Je pense qu'une action à suivre serait qu'on devrait commencer à les lire, comme on a fait pour identifier, si vous lisez certaines de ces actions à suivre, elles sont toutes simples, c'est facile à suivre. Et les rapports parlent de ce que les bureaux d'enregistrement devraient faire, ce n'est pas technique, c'est très utile de le faire. Alors commençons par le faire. Voilà, c'est tout.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Ariel, est-ce que vous avez l'action à suivre ? Matt l'a notée, bien. Alors Patrick Fälström.

PATRICK FÄLSTRÖM : Avant de partir, je veux dire que du point de vue de SSAC on soutiendrait l'ALAC s'ils créaient quelque chose comme ça. Je ne vais pas m'engager avec la rédaction mais lorsque vous aurez atteint une conclusion je vous demanderai de l'inclure dans une recommandation spécifique que Jim a mentionnée, c'est que dans SSAC 065 on recommande que l'ICANN fasse ce que l'ALAC propose pour ce rapport. Alors votre conclusion d'après ce que je lis sur le consensus de la salle, serait de prendre cette recommandation et de la faire plus générique, pas seulement pour ce rapport mais pour tous les rapports et on soutiendra cela.

OLKIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Patrick. Evan, vous voulez dire quelque chose ?

EVAN LEIBOVITCH : Oui je pense que ce serait bien de considérer de reprendre un groupe de travail technique qui a assisté à l'ALAC il y a quelque temps pour aborder ce genre d'actions.

Lorsque j'entends le SSAC parler de la possibilité de travailler ensemble pour générer l'accessibilité dont on parle, je pense que ce serait peut-être utile de reprendre ce groupe de travail.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Evan. L'action à suivre aussi demande au personnel de travailler avec nous parce que l'ICANN a du personnel délégué à la stabilité et à la sécurité, etc. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Olivier. Avant de commencer la séance avec Steve je voulais reprendre les informations que j'ai données par rapport au vote.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Non pardon Tijani on ne peut pas le faire, on a la session avec Steve Crocker, et on fera ça plus tard. J'invite maintenant Steve Crocker à la table. Bienvenue, c'est le président du conseil de l'ICANN. Ce n'est pas une session vide, vous avez plein de gens qui sont ici pour vous poser des questions, donc vous avez la parole.

STEVE CROCKER : J'allais moi-même mentionner le genre de session qu'on allait avoir parce qu'on est déjà formés, je suis prêt à prendre vos questions, je suis prêt pour ce genre de session, que j'aime bien d'ailleurs. Il faut que je vous maintienne intéressés de façon plus polie maintenant.

J'ai eu des conflits toute ma vie.

C'est toujours un plaisir d'être avec vous et je dis cela à chaque fois mais j'ai été vraiment impressionné par la croissance et la maturité, la pénétration mais pénétration ne transmet pas vraiment l'idée que je veux transmettre dans la façon dont vous avez travaillé au sein de l'ICANN. C'était vraiment un énorme plaisir de vous voir grandir. J'ai consacré beaucoup d'énergie à la croissance de SSAC, j'ai aidé Patrick et

le reste de l'équipe. Je me sens un peu fier pour être franc par la croissance de SSAC, mais je me souviens lorsque je travaillais de façon active avec SSAC je voyais l'ALAC et on sentait que l'ALAC travaillait de façon plus rapide que nous. Alors je vous félicite.

Vous êtes très efficaces, dans la façon dont vous avez atteint le but d'efficacité, vous avez certainement dépassé nos attentes, je sais qu'il y a un vote en ce moment, que vous ayez essayé de le faire aussi intéressant, aussi amusant que possible.

On s'attend nous aussi à voir quels seront les résultats. Je reprendrai une conversation que j'ai eue avec Lawrence Strickling lorsqu'on cherchait des PDG, et j'ai parlé avec lui pour voir s'il avait des signaux dangereux que je devrais considérer il m'a dit qu'on travaillerait avec n'importe qui que je leur enverrais.

C'est bien sûr une déclaration ambiguë, et je le dis exprès mais on s'attend à voir quel sera le résultat final, on essaiera d'avoir un engagement intéressant.

Alors Atlas 2 arrive bientôt, c'est un grand sommet, ce n'est pas seulement un grand sommet pour vous mais il va faire la concurrence au programme habituel de Londres, un peu plus tôt aujourd'hui je ne me souviens plus très bien où, on a eu une session d'information avec le conseil sur ce qui se passe avec le groupe de David Olive qui nous a présenté les composants, lorsqu'on parlait de l'ALAC on a parlé du sommet At Large et puisqu'on avait le personnel dans la salle on s'est dit qu'on voulait faire attention au SSAC qui allait faire de la concurrence et qu'on voulait voir quelle serait la meilleure façon de le faire et les



membres du conseil qui seraient disponibles pour assister à la plus grande partie possible de ce sommet Atlas.

Donc pour nous, ce sera probablement Heidi ou, c'est vous Heidi qui travaillez avec le sommet ?

C'est un résumé des grandes questions, des grandes problématiques et que le conseil pourrait être mis au courant avant la réunion, avant leur arrivée à Londres, ce serait très utile.

En outre la création de réunions et de sommets il y a beaucoup de travail qui a été fait. On a vu 16 recommandations de politique depuis la réunion de Buenos Aires, je ne sais pas comment vous suivez votre travail. Comment faites-vous le suivi ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Le conseil a un outil pour faire le suivi apparemment.

STEVE CROCKER : Oui Olivier, merci. Je ne sais plus très bien comment on fait, on est un peu surchargé. Je voulais savoir, quelle est votre sensation sur ce qu'on fait par rapport aux recommandations ? Qu'est-ce que vous sentez, quelle est l'attention qu'on porte à ce que vous recommandez ? Je voudrais savoir si ça fonctionne ou pas, à votre avis, quelle est la sensation que vous avez ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Steve, je suis pas sûr de vouloir répondre à cela moi-même ou si je devrais passer la parole aux autres membres de la communauté. Mais en



tout cas il y a beaucoup de travail en ce moment, on comprend s'il y a des aspects qui ne sont pas considérés, on sait que vous avez beaucoup d'activités qui vous intéressent mais on a fait des déclarations et on a reçu des réponses parfois. Ce n'est pas toujours des questions qui engagent le conseil complet mais il faudrait faire un suivi de tout cela. Donc il y aurait peut-être un manque de suivi, on devrait demander au personnel de l'ICANN de travailler avec le personnel du conseil pour voir s'il y a quelque chose à faire là-dessus.

Voilà ce que je pourrais vous dire par rapport au travail que vous faites. On a plusieurs déclarations. On sent que lorsqu'on envoie des déclarations plus longues le conseil nous dit qu'elles sont trop longues et qu'elles doivent être résumées. Lorsqu'on envoie des déclarations résumées, le conseil nous dit, nous envoie des leçons d'histoire, avec des aspects qui n'ont pas été inclus. On est préoccupé parce qu'on n'a pas inclus ces questions historiques, parce que la déclaration aurait été trop longue.

Ce qui nous préoccupe un peu est le format dans lequel on envoie nos déclarations au conseil. Evan ?

EVAN LEIBOVITCH :

Merci. Cette semaine vous allez nous entendre parler de la période de commentaires publics sur les PICs qui commence cette semaine. Et la substance des commentaires qu'on fera là-dessus me fait penser à une question à vous poser aujourd'hui.

C'est quelque chose qui a été pensé par quelques personnes dans la communauté technique, il y a des gens de l'ALAC aussi, ça a été soutenu par l'ALAC, ça a été remis au conseil, et je pense que ce sont des gens

des GTLDs qui l'ont considéré, ils ont considéré cette requête de processus de commentaires publics et l'ont rejetée, au moins nous l'ont renvoyée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Evan, en fait c'était un membre du personnel qui a répondu, rejetant ce processus.

EVAN LEIBOVITCH : Oui. Et puis c'était suivi par le Président du comité du programme des nouveaux GTLDs, nous expliquant pourquoi le membre du personnel l'avait rejeté. Donc ma question, au lieu de m'occuper de la substance du problème, serait pourquoi un fait qui a été mentionné, ce n'était qu'une demande d'un processus d'un commentaire public, aurait été rejeté ? Voilà ma question sur le processus et sur la substance, ce qui était inclus.

STEVE CROCKER : Ce n'est pas un secret, en fait je ne savais pas tout ça. J'ai rejoint récemment le comité du programme des nouveaux GTLDs, ayant éliminé des conflits d'intérêt qui ne me permettaient pas de participer avant. Alors je ne sais pas de quoi vous parlez, est-ce que vous avez reçu une réponse sur pourquoi c'était rejeté ?

EVAN LEIBOVITCH : Non, on n'avait pas reçu de réponse satisfaisante en tout cas.

ALAN GREENBERG : En résumé ils disaient que le concept avait déjà été considéré par le comité des nouveaux GTLDs, qu'il était trop tard. J'interprète un peu leur message.

STEVE CROCKER : Oui, j'allais dire que ça aurait pu être considéré comme déjà inclus dans la portée de ce qu'ils avaient considéré.

ALAN GREENBERG : Mais en tout cas le comité des nouveaux GTLDs l'avait considéré. Mais la lettre ne demandait pas qu'il considère quelque chose. On demandait que ce soit publié pour des commentaires publics.

STEVE CROCKER : Oui mais pourquoi faire ? Quel était le but ? Sérieusement, à quoi vous attendiez-vous, après la période de commentaires publics, c'était quoi le but ?

EVAN LEIBOVITCH : Oui en fait, à la fin de la période de commentaires actuels, l'ALAC fait un commentaire. Une fois que ça aurait été fini on aurait fait notre commentaire en tant qu'ALAC. Le but n'était pas d'avoir un résultat qui ne soit pas nécessaire. On voulait dire il y a un intérêt, il y a il y a une inquiétude sur le processus qui est même inutile, pour dire qu'on voulait avoir le commentaire sans préjuger quel serait le résultat du commentaire. Qu'il fallait demander à avoir un commentaire, sans juger comment on allait participer.

STEVE CROCKER :

Il me semble que vous faites une déclaration très claire, comme vous venez de faire, disant que le processus ne fonctionne pas et en ce moment vous cherchez des moyens pour modifier ou pour ouvrir quelque chose qui était fermé. Ça a l'air d'être très raisonnable mais je n'ai pas suffisamment d'information pour savoir quel était le reste du processus.

Bon, le modèle multipartite vous donne l'occasion de remettre en question ce que vous voulez.

Je pense que Heidi m'a passé ses notes que j'ai sous les yeux, qui disent félicitez l'ALAC ? Non je n'ai pas fini, attendez, vous pouvez rigoler après cela. Est-ce que je dois dire cela ? Il faut féliciter l'ALAC pour leurs commentaires publics, c'est le troisième commentaire public de l'ALAC dans son histoire, au conseil d'administration sur les nouveaux GTLDs, je m'attends à avoir la contribution de la communauté à ce sujet.

J'avoue que je ne comprends pas ce qu'elle a voulu dire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Steve. Je suis content de voir que ça vous arrive vous aussi. Moi je reçois ce genre de message tous les jours, j'essaie de trouver le sens de ce qu'elle m'envoie. Parfois je ne comprends pas du tout ce qu'elle veut dire. Mais en tout cas Heidi pourrait peut-être nous expliquer ? En tout cas on vous félicite.



STEVE CROCKER : Non Heidi, je ne voudrais pas être méchant avec vous mais honnêtement je n'ai pas compris ce que le message disait.

Je vais diviser cela. Donc publier un commentaire public, ça ne veut pas dire que vous allez présenter des commentaires public. Vous allez commencer votre propre période de commentaires publics. Voilà, je n'avais pas compris cela.

EVAN LEIBOVITCH : En fait, on vous demande de nous féliciter pour avoir initié notre propre processus de commentaires publics, l'ayant demandé au conseil qui nous l'a rejeté et puis on l'a fait nous-mêmes.

STEVE CROCKER : Alors est-ce qu'on veut vous encourager à faire cela, c'est ça qui me vient à l'esprit ? Je ne sais pas si vous féliciter là-dessus, mais oui en tout cas, félicitations.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui. On revient à vos commentaires Steve, s'il vous plait.

STEVE CROCKER : Bon je vais lire ce que je dois vous dire. Je dis que ce serait une semaine très productive, très intéressante de réunions, que je vous souhaite une bonne semaine. Ce n'est pas ce que je voulais dire mais voilà les remarques que Heidi m'avait préparées.

Cependant je sens toujours que j'ai besoin d'une autre version de cela, et c'est que je devrais vous demander de quoi vous voulez parler.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci de votre introduction Steve, on vous donnera la parole plus tard pour les questions. Jean-Jacques Subrenat ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Olivier. C'est toujours un énorme plaisir d'entendre le Président du conseil d'administration. Cette fois-ci il vient nous voir avec nos propres notes, mais Steve, ce que je vois, est un moment qui n'est pas fréquent

Dans le passé on a eu des moments très importants, la présentation du programme des nouveaux GTLDs, l'accord avec le gouvernement des Etats-Unis qui a été traduit dans une affirmation d'engagement, différentes étapes dans la vie d'ICANN qui étaient très importantes. Je pense qu'en termes sociologiques en ce moment, on voit une nouvelle étape, c'est que l'ICANN se considère comme étant partie d'un système très compliqué d'organisations, qui s'occupent toutes de l'internet dans leurs différentes mesures. Et au sein de ces organisations, je vois une nécessité de garantir les droits des utilisateurs de l'internet qui est beaucoup plus importante maintenant.

Donc je voudrais dire au conseil d'administration à travers vous, que bien qu'on sera toujours sensibles et qu'on fera toujours attention aux questions de sécurité, à l'infrastructure, aux différentes couches de l'internet je voudrais souligner l'importance maintenant plus qu'avant, que l'utilisateur final de l'internet soit au centre de tout.

Des droits d'utilisateur, des droits de confidentialité, dans les limites d'accès de mondialisation, le nouveau PDG qui n'est plus tellement

nouveau mais suivant la direction du conseil et vous-même le PDG a suivi cette voie, il a essayé d'ouvrir un centre à Genève, il l'a fait, mais je voulais souligner l'importance de l'élément humain, de la perspective de l'utilisateur.

STEVE CROCKER :

Merci Jean-Jacques. J'apprécie toujours vos connaissances, la profondeur de vos points de vue que vous apportez au conseil. Je prendrai ce que vous dites pour le considérer un peu plus en profondeur, c'est une question importante.

Et en tant qu'organisation, on sait très bien, on apprécie la diversité et l'engagement par les personnes de partout dans le monde et on prend aussi au sérieux la protection des droits humains et d'autres listes de droits dans tous les aspects, de la façon dont on travaille dans l'organisation, dans nos emplois, notre organisation interne, jusqu'aux décisions sur les politiques qu'on prend, la façon dont on les administre.

Et on dit cela, si vous le considérez différemment, si on doit que vous et moi on a une discussion, pas dans cet endroit mais ailleurs, la question des droits humains et de l'internet est extrêmement importante. Et vous et moi nous allons consacrer nos vies à cet aspect particulier.

La partie suivante de la discussion est quelle serait la meilleure manière de le faire ? Comment l'appliquer ? L'ICANN ne pourrait pas être l'endroit idéal pour le faire. Je ne sais pas quel serait le meilleur endroit mais l'ICANN a un mandat si réduit qu'on pourrait très bien échouer de différentes façons mais l'idée est de ne pas le faire, l'idée est de réussir, et la façon d'aborder la vie réelle c'est de s'occuper des droits humains

sur internet, dans un cadre plus large que celui qu'on a pour le réchauffement, ou des questions fondamentales comme l'accès aux réseaux, au dispositifs numériques, cela n'est pas inclus dans notre portée. On n'a pas les ressources, on n'a pas les mandats, on n'a pas les connaissances. Et bien que beaucoup parmi nous ont des idées importantes et fortes là-dessus, on sait bien ce qu'on pourrait accomplir au sein de l'ICANN pour faciliter cela. C'est ça que je pense.

On pouvait voir cela en tant que déclaration ou en tant que question un peu provocatrice ? Qu'est-ce que vous avez fait qui serait important comme représentation du principe que vous venez de mentionner ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Steve, permettez-moi de répondre brièvement s'il vous plait Olivier. On a d'autres exemples possibles. Par exemple on pourrait dire que dans sa capacité technique l'ICANN pourrait et en fait devrait orienter les fournisseurs de services, les fabricants, les fournisseurs de logiciels, etc. à ce qu'on appellerait les paramètres par défaut au lieu de le faire dans l'autre sens.

J'ai déjà fait partie de cet environnement pendant des années mais la plupart des fois on nous demande de cocher une case qui permet aux fournisseurs internet, d'avoir les données maximales au lieu d'avoir le contraire. Donc lorsque j'étais un membre du conseil d'administration je l'ai déjà dit plusieurs fois, on s'est dit qu'on pourrait encourager la communauté technique à revoir cette façon de le considérer, d'accueillir cette communication de données personnelles pour agir de façon consciente, au lieu d'avoir des paramètres par défaut, mais ce n'est qu'un exemple.

D'autre part si vous parlez de droits humains, je ne suggère pas qu'on remplace la Croix Rouge mais je parlais en fait de l'internet, des droits de l'utilisateur final de l'internet qui est plus restreint. Merci.

STEVE CROCKER :

En effet l'IETF, qui est plus établie que l'ICANN, plus ancienne, est organisée de manière moins formelle, c'est plus technique, moins de juristes, vient de terminer une réunion à Londres, où nous serons en juin, avant ils étaient à Vancouver il y a quelques mois, et c'était une réunion extraordinaire cette réunion de l'IETF parce qu'en tant que groupe ils ont réagi d'une manière plus politique que jamais, aux grandes questions qui se posent sur l'internet, le respect de la vie privée, des données privées, et ils ont mis l'accent sur ce qu'ils pouvaient faire dans leur protocole au niveau technique pour s'assurer que l'on respecte l'aspect privé de ces données.

Donc c'est un exemple. Lorsque vous faites une demande DNS, je veux l'adresse de tel hôte, vous obtenez une réponse, donc à quel point est-ce que c'est une information sensible ? C'est assez sensible parce que vous faites une recherche très précise, ce n'est pas une question de contenu mais qu'est-ce qui vous intéresse ? Vous faites une demande sur, vous pouvez aller sur un site pornographique ou sur un site médical, l'IETF n'avait jamais parlé de cela. Mais l'IETF maintenant a parlé du fait qu'on pourra moins connaître toutes vos demandes qui sont faites sur internet et toutes vos recherches.

Donc vous nous avez parlé des réglages par défaut, l'IETF je pense, répondrait que ces protocoles existent déjà mais en effet l'IETF ne va pas parler des utilisateurs finaux alors quel est l'endroit pour parler des

réglages par défaut de ces utilisateurs finaux, le marché des consommateurs, je ne sais pas. Je crois qu'en effet il y a peut-être des étapes supplémentaires que nous devons prendre, je suis d'accord avec vous, mais ce qui m'inquiète un peu c'est que au nom de l'ICANN, ces deux facettes, si l'on va trop loin ce sera distordu et je crois que l'ICANN n'est pas bien équipée pour faire ce travail, mais je ne sais pas exactement quelle est l'entité la mieux équipée pour cela. Est-ce que cela va être une autres organisation, je ne sais pas exactement.

Il y a une fondation Frontières Electroniques où mon fils travaille beaucoup, ils sont beaucoup basés aux Etats-Unis.

C'est un point important, en effet comment est-ce que nous pouvons réconcilier les différents instincts et impulsions que nous pourrions avoir et où allons-nous à l'avenir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci beaucoup Steve, il nous reste Evan Leibovitch qui veut poser une question.

EVAN LEIBOVITCH :

Oui. Il faut être provocateur avec les droits de l'homme et donner peut-être une réponse pertinente de l'ICANN. Il me semble que les droits de l'homme peuvent être utilisés pour définir justement, ce qui est un peu nébuleux, l'intérêt public. Qu'est-ce que cela veut dire, lorsque l'on parle de l'intérêt public dans l'ICANN, ça dépend de qui prononce ces mots.

A l'ALAC ça veut dire quelque chose, pour un gouvernement ça veut dire autre chose. Pour un commercial ça veut dire autre chose. Donc un



cadre de référence, les droits de l'homme, lorsque l'on parle de l'intérêt public, on parle à mon avis de quelque chose qui est assez proche des droits de l'homme et peut-être que nous pourrions utiliser cela à l'ICANN, à chaque fois que l'ALAC dit nous essayons de faire quelque chose dans l'intérêt du public, peut-être qu'on va nous dire de quel droit allez-vous définir l'intérêt public ?

Moi je crois que le terme « droits de l'homme » pourrait être utilisé.

STEVEZ CROCKER :

Deux idées très rapides. Même si vous définissez bien les traités qui définissent les droits de l'homme, quel est le rapport entre les droits de l'homme et ce que nous faisons, c'est très difficile à établir. Il y a eu une tentative récente d'étendre la notion d'intérêt public, d'intérêt général. Fadi chez AD l'a fait un petit peu. Au niveau des panels stratégiques, il y en avait un qui parlait justement de l'intérêt public. Il y a eu des rapports qui ont été faits à ce sujet. Je ne sais pas si vous avez lu ce rapport, si vous l'avez lu, qu'en pensez-vous ? Je crois que c'est une question ouverte qui est posée, qui est importante.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Garth Bruen, et ensuite nous passerons au point suivant. Excusez-moi Garth, nous avons une réponse à la question par Rinalia Abdul Rahim.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Oui. Vous avez posé une question sur la responsabilité publique sur la stratégie sur ce document ?

STEVE CROCKER : Oui, c'est Nii Quaynor.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui. Lorsque la communauté a parlé de cette stratégie, l'impression que j'avais c'est que ça mettait l'accent sur les pays en développement, sur le développement, sur les capacités renforcées, sur l'engagement des personnes, et moi j'ai beaucoup aimé cet aspect, c'est ce qui m'a principalement frappé dans ce rapport.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Rinalia de cette réponse. Garth Bruen ?

GARTH BRUEN : Président de NARALO. Je crois que très souvent nous avons des réponses, on nous dit on ne fait pas ceci, on ne fait pas cela, même si ce n'est pas dans un règlement intérieur, et j'aimerais faire l'écho de ce qu'a dit Jean-Jacques Subrenat et Evan. Je crois qu'il y a toujours des possibilités pour l'ICANN de faire quelque chose. L'ICANN ne peut pas tout faire pour tout le monde mais l'ICANN devrait absolument faire plus.

Je crois que avec des utilisateurs à MIT, les fournisseurs de contenu peuvent améliorer l'expérience d'internet, je crois qu'on peut faire beaucoup mieux dans ce domaine, et que l'ICANN peut faire remonter ces informations avec des standards pour les opérateurs de registre, pour trouver des solutions dans toute l'industrie technologique, je crois que l'ICANN peut faire plus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Garth. Je crois que nous n'avons plus beaucoup de temps. Il me semble qu'on ne puisse pas accepter d'autres réponses ou commentaires mais j'aimerais remercier Steve Crocker de sa visite. Nous allons mardi matin voir le conseil d'administration à partir de 8h30, nous allons travailler avec le conseil d'administration, nous allons beaucoup parler des PICs et nous allons clarifier avec le conseil d'administration ces points PICs dont nous avons parlé cet après-midi, il y a une certaine confusion qui règne à ce niveau. Donc est-ce que c'est une obligation, est-ce que c'est contractuel, est-ce que ce n'est pas une obligation ? Ce sera un long problème à traiter mardi matin.

Donc merci beaucoup, monsieur Steve Crocker, Président du conseil d'administration de l'ICANN, de votre visite cet après-midi. Nous allons vous laisser vous relaxer jusqu'à vendredi où vous reviendrez nous voir.

Maintenant nous allons passer au point suivant et changer l'ordre du jour, ce que nous devons faire c'est avoir un suivi de Tijani sur le processus électoral et ensuite nous allons passer aux rapports des groupes de travail, il y a deux rapports que nous devons voir, et ensuite nous aurons Fadi Chéhadé, le Président de l'ICANN, qui viendra nous parler, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Olivier, je vais terminer ce que j'ai dit tout à l'heure. Demain à 17h50, si l'on peut trouver un candidat qui l'emporte, ce sera une bonne chose, sinon on devra passer à un vote physique et vous devrez être là. Si nous avons un résultat plus tôt nous vous enverrons un email pour vous dire si nous avons départagé nos candidats. So on n'a pas les



résultats plus tôt vous devrez venir à 17h50 pour départager ces deux candidats.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui c'est tiré à la courte paille en quelque sorte ? Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Oui merci beaucoup, c'est une question pour Tijani principalement, et aux membres de sa commission. C'est peut-être déjà très clair pour la plupart des gens de l'ALAC, moi je me permets de poser la question parce que je n'étais pas au courant. Vous nous avez dit qu'il y aura un tirage. J'ai mal compris peut-être mais ce sera entre les deux finalistes, les deux candidats encore en lice, ou bien vous avez encore trois personnes ? Est-ce qu'il y a deux candidats, trois candidats ? Est-ce que vous déterminez entre les deux qui sera le candidat au deuxième tour, donc j'aimerais avoir quelques précisions sur cela c'est peut-être parce que j'ai passé 24 heures de voyage, je suis passé par Pékin.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je suis arrivé à peu près à la même heure, mais c'est entre les deux derniers candidats en lice. Il faut les départager, c'est entre deux personnes. Donc cette personne passera à l'étape suivante du vote. Donc si le vote départage ces deux candidats c'est fini, très bien, aucun problème. Si on a toujours le même nombre de voix entre les deux candidats on devra faire un tirage au sort entre ces deux personnes, s'ils ont toujours le même nombre de voix demain.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Donc je crois que ça a clarifié un petit peu la situation ? C'est bon ? Très bien. C'est un tirage au sort, on n'a pas de machine, on mettra les noms dans un sac ou dans un chapeau.

RAFID FATANI : Les résultats, on les aura quand ? Ce soir à 18h00 ?

TIJANI BEN JEMAA : On a déjà annoncé le résultat des votes. On n'a personne qui a plus de 50% des voix et on a les deux derniers candidats qui ont le même score donc il faut départager ces deux candidats et ensuite on passera au vote entre Rinalia et un de ces deux candidats, celui qui sera départagé ou tiré au sort.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je crois qu'on a dû faire la sieste à un moment. Passons au point suivant, je suis sûr que vous voulez vraiment parler de cela toute la nuit, nous allons avoir une mise à jour sur la task force, sur l'accessibilité, c'est la mise à jour du groupe de travail sur l'accessibilité de l'ICANN, Cheryl vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup. Je vais essayer de faire sans prendre trop de temps. De vous parler de ces chiffres, de ces mesures, et j'espère que je ne serai pas trop rapide. Je vais vous parler de ce que nous avons fait en tant que groupe de travail sur l'accessibilité, je ne pense pas qu'on aura beaucoup de temps pour rentrer dans les détails. J'aimerais donc inviter vous tous dans cette salle, sur l'internet, toutes les personnes qui sont intéressées



par cela joignez-vous à nous demain de 14h00 à 15h00, où nous allons présenter le travail de ce groupe sur l'accessibilité de l'ICANN, je crois que vous aurez une excellente mise à jour, vous pourrez contribuer, poser des questions, et nous pourrons rentrer plus dans les détails demain après-midi.

Vous avez tous une copie de l'ordre du jour. Nous avons reçu des propositions dont nous parlerons demain, propositions de Gunela, pour parler d'objectifs plus précis, vous pourrez donner un retour aux personnes qui ont présenté ces points, il y aura des objectifs, des actions, pour bâtir une culture de l'accessibilité à l'ICANN, pour prendre en compte le problème des personnes handicapées, pour avoir des formations également pour cette accessibilité, nous aurons des intervenants spécialisés, des représentants de la communauté des handicapés, nous aurons une démonstration de la manière remarquable où l'internet joue un rôle si important pour les personnes handicapées, ce sont les champions de l'accessibilité et c'est une question très importante, l'accessibilité de l'internet pour ces personnes handicapées, donc j'espère vous voir demain à 14h00.

Je vais maintenant parler du groupe de travail des instruments de mesure d'At Large et nous allons pouvoir passer au transparent suivant. Revenez un petit peu en arrière.

C'est un travail qui se fait depuis 2008. Il y avait des mesures qui étaient peu flexibles, à combien de réunions vous aviez été, est-ce que vous avez eu une bonne participation ou pas, c'est un instrument de mesure pour At Large, le nombre de votes des membres d'ALAC, c'était très manuel comme processus et il y avait des mécanismes qui ne plaisaient

pas beaucoup, il y avait de bonnes idées mais ce n'était pas satisfaisant comme processus donc nous avons dû l'améliorer depuis 2008, on a parlé d'engagement des membres de l'ALAC dans différentes lignes de conduite, le travail administratif qui a été fait, l'engagement de chaque membre, mais en plus ce n'était pas un instrument de mesure très satisfaisant. Maintenant nous sommes en 2014, le monde a beaucoup changé, et je crois que vous le connaissez bien vous avez voté là-dessus, performance, je ne vais pas parler de cette section 9, je ne vais pas revenir en arrière mais nous avons des instruments de mesure qui existent pour les performances des membres de l'ALAC, nous avons une possibilité de remédier à différents problèmes de voir si le travail a été satisfaisant, et si vous n'êtes pas satisfait de l'évaluation de votre performance, vous pouvez faire appel, il y a tout un processus là-dessus en section 9.

Nous recevons un financement important, beaucoup de déplacements qui nous sont remboursés et de faux frais également mais nous nous engageons avec de très nombreuses heures de travail que nous donnons bénévolement pour travailler en tant que membres de l'ALAC, il est donc très important que nous suivions et que nous évaluions notre performance et notre participation à l'ALAC.

Voilà où nous en sommes, vous avez donc la participation aux réunions de l'ICANN, aux séances de l'ALAC, aux téléconférences, aux participations aux votes, la participation active, les rôles que vous jouez dans votre groupe de travail peut-être, les contributions et les liens significatifs à l'ALAC, tout cela est mesuré, pour évaluer votre performance, et nous avons la participation non seulement aux réunions



de l'ICANN mais également nos mesures du fait de votre travail, est-ce que vous contribuez ou est-ce que vous venez simplement aux réunions.

Je reviendrai à la fin pour les questions peut-être, je m'excuse auprès des interprètes, il fallait vraiment que je couvre cela très rapidement. Je passe au transparent suivant tout de suite.

Nous avons Dave qui a beaucoup plus à nous présenter et je reviens pour répondre à vos questions.

Excusez-moi Tijani, j'ai votre nom en effet, mais c'est moi qui l'ai écrit à la main. Donc vous avez les transparents 7 à 9 mais auparavant nous avons Dave.

TIJANI BEN JEMAA :

Comme je l'ai dit nous devons définir, nous avons différents critères que nous avons définis, je rajouterai simplement les rapports faits par nous-mêmes, c'est un autre critère de la participation, donc je vais passer au transparent suivant.

Tout membre de l'ALAC peut être actif, moins actif et en stand-by. Pour être actif on a vu les chiffres tout à l'heure, on a vu les instruments de mesure, ce n'est pas la version définitive, il faut qu'on se mette d'accord sur tout donc pour être actif vous devez être à 60% des niveaux de performance pour chacun des critères que nous avons mentionnés, moins actif c'est entre 40 et 60%, et en stand-by c'est moins de 40%.

Donc ces chiffres devraient s'appliquer pour chaque critère. Si un membre répond à ces critères, à un critère sur 4 sur une certaine

période de temps, il ou elle peut être considéré comme actif. Transparent suivant.

Pour la remédiation les membres moins actifs sont contactés par le Président de l'ALAC en indiquant qu'on ne les voit pas beaucoup participer aux activités de l'ALAC, et on leur donne la possibilité de remédier à cela, d'expliquer leurs raisons, ils peuvent dire non vous avez tort, je suis actif, donner des raisons pour lesquelles ils ne sont pas actifs, ils peuvent répondre, ils peuvent réagir. Et ensuite nous prendrons une décision, seront-ils toujours considérés comme moins actifs ou seront-ils considérés comme membres actifs ?

Les membres actifs qui n'ont pas répondu à 1 ou plus des 4 critères devront remédier par rapport aux critères où ils ne sont pas assez actifs. Si vous êtes performant dans un critère c'est pour encourager les personnes, à ne pas être déçu mais on leur rappellera, le responsable de l'ALAC leur rappellera qu'ils peuvent s'améliorer, qu'il y a un critère où ils ne répondent pas au chiffre de participation requis par l'ALAC, dans ce cadre, s'il n'y a pas d'amélioration après cette période de temps, ils seront en mode stand-by. Ils perdent leur droit de vote, ils sont retirés du quorum nécessaire pour voter sur les motions, et les personnes en stand-by seront notifiées de ce changement de statut, on les informera, ils peuvent gagner à nouveau le statut actif ou moins actif en remédiant à la situation, où nous pouvons avoir des mesures supplémentaires de remédiation, nous avons des règles de procédure qui donnent la possibilité aux responsables de l'ALAC de prendre plus de mesures, ça peut aller jusqu'à la radiation du membre par le responsable de l'ALAC.

MAUREEN HILYARD :

Très bien. On a parlé de ces mesures à Buenos Aires, et depuis mon travail c'était d'obtenir un retour d'informations de beaucoup de personnes sur ces propositions d'instruments de mesure et de processus. Donc il y a eu des extrêmes. Il y a des personnes qui ont dit il ne faut pas d'instrument de mesure ou bien des personnes qui nous ont demandé d'analyser les contributions, on pourrait aller jusque-là. Analyser les contributions en les notant positives, négatives, neutres et ainsi de suite.

Donc pour trouver un certain équilibre, on a passé pas mal de temps là-dessus, on a beaucoup débattu à ce sujet. Les recommandations qui provenaient de ces personnes ayant contribué, les RALOs, les ALS, j'aimerais les remercier de ces contributions parce qu'elles ont été très utiles. Ce qui est essentiel dans ce retour d'information, c'est le terme de leadership, faire preuve de leadership avec des indicateurs clé. L'engagement en temps, en travail, responsabilité de leadership, compétences de mentorat, participation aux équipes, ce sont d'excellents indicateurs. Essayer de mesurer cela sans aller trop loin, mais il faut que ce soit significatif selon nous.

Nous avons de côté comme on le voit sur ce transparent, quantité et qualité, nous avons un modèle de Dev, nous avons déjà cela dans notre système, je crois qu'on lui donnera la parole d'ici peu.

Ce que les membres peuvent faire d'eux-mêmes pour s'engager. Le rapport peut être mensuel, ne doit pas obligatoirement être faire mensuellement, vous pouvez négocier avec votre RALO la fréquence du rapport d'activité, du compte rendu de travail et du rapport que vous devez effectuer. Un rapport peut ressembler à cela. Moi je fais un

rapport mensuel, je m'appelle Maureen Hilyard et je fais un rapport mensuel en tant que membre de l'ALAC, ça ne doit pas obligatoirement ressembler à cela mais cela indique tout le travail que j'ai réalisé pendant tel mois.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous allons maintenant passer la parole à Dev.

DEVANAND TEELUCKSINGH : Ça devrait être là. Un des problèmes qui se posait à 9.2 c'est que beaucoup de chiffres seraient maintenus par rapport aux performances quantifiables à ces aspects, ça prend beaucoup de temps, c'est très complexe comme système. Donc je crois que nous devons simplifier un petit peu, c'est ce que nous avons pensé, donc par exemple, la participation aux réunions de visu, on a des processus très manuels, des listes de présence manuelles en fait, donc nous avons pensé utiliser une application mobile pour noter la participation et l'assiduité. Nous avons une application qui s'appelle Attendance 2, Assiduité 2, qui pourrait être utilisée selon nous. Voilà ce à quoi elle ressemble, vous voyez c'est une application qu'on a sur les iPhone, qu'on peut très facilement trouver, cela montre les personnes présentes, les dates de présence et vous avez même les photos des personnes présentes sur la droite, indiquant que les personnes sont présentes ou se sont faites excuser, ont envoyé une raison pour leur absence.

Donc maintenant pour les conférences téléphoniques. Le personnel peut se charger de cela.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vois que nous avons M. Fadi Chehadé qui nous rejoint, nous allons lui donner la possibilité de s'exprimer et nous allons revenir à la suite de son intervention sur tout cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Cheryl. En effet nous avons terminé notre séance et merci beaucoup de tout ce travail qui a été fait, c'est un travail très impressionnant qui a été fait jusqu'à maintenant. J'ai maintenant le plaisir de souhaiter la bienvenue à Fadi Chehadé, Président de l'ICANN.

Fadi, Steve Crocker nous a visités déjà, et nous allons vous donner la parole et vous demander de quoi vous voudriez parler, et vous laisser vous exprimer.

FADI CHEHADE : Merci beaucoup, bon après-midi. Je suis très heureux d'être ici. Je crois que c'est un grand moment à l'ICANN ? on va parler de choses d'envergure. Je crois qu'on va en parler pendant toute cette réunion de l'ICANN mais ce que j'aimerais savoir c'est ce qui vous préoccupe.

J'aimerais simplement faire deux commentaires rapides au niveau macro, au niveau très large. On entre dans une nouvelle phase de l'ICANN, très différente, et c'est une étape sur le long terme. Si vous ajoutez les derniers 15 ans, et ce qui nous attend, on est véritablement à un tournant. On n'a pas encore complètement changé, on n'a pas encore fait totalement notre transition mais le monde observe l'ICANN, allons-nous être en mesure de trouver le bateau qui va nous permettre de traverser la rivière ?

Je crois que tout le monde va suivre de très près cette réunion de l'ICANN à Singapour et c'est un point critique je ne vous le cache pas, c'est l'essence même de l'ICANN qui est en jeu dans cette nouvelle phase, il faut que l'ICANN apparaisse comme une organisation qui soit prête à répondre aux défis qui se posent à nous aujourd'hui. Nous avons un monde très complexe, des problèmes juridiques qui se posent, des problèmes techniques. Beaucoup se déroulent et ce nœud gordien va devoir éclater et être rompu.

Nous avons lancé le mouvement, c'est un nouveau début, c'est une campagne massive aux Etats-Unis qui est lancée pour tout arrêter cela, il y a des gens aux Etats-Unis qui sont très mécontents de ce qui se passe.

Moi je crois qu'il faut être prêt à tout. Aujourd'hui il y a des gens qui dépensent beaucoup d'argent, nous l'avons confirmé, lorsque vous allez chercher internet gouvernance sur Google, ça vous envoie sur des sites qui sont contre en effet, l'IANA, Newt Gingrich, du Tea Party, est absolument contre. Il y a des forces pour que nous restions dans le sein des Etats-Unis. Il y a beaucoup de travail qui est fait aux Etats-Unis et également du travail qui est fait par nous pour éviter cela. Mais nous avons tous une responsabilité, on ne peut pas se permettre de donner des armes à ce mouvement.

Sans aucun doute notre communauté, l'ICANN doit se montrer prête à cela. Nous avons parfois l'impression que le moteur surchauffe un peu. Je crois que mon moteur, mon personnel, le conseil d'administration, la communauté, les bénévoles, tout le monde surchauffe un petit peu parce que on a tant à faire, tant de problèmes à régler.

Donc on peut résoudre cela de deux ou trois manières.



Premièrement, et c'est peu probable, on arrête tout et on se dit faisons une liste de priorités pour résoudre les problèmes, attaquons-nous aux problèmes un par un, il y a une pression sur l'ICANN, on ne peut pas travailler de cette manière maintenant. On doit vraiment être au niveau et faire le maximum. Demain on va commencer notre processus de création pour remplacer le rôle du gouvernement américain. En parallèle on ne peut pas se permettre de lancer un processus de mondialisation de l'engagement.

Si vous remplacez le gouvernement américain, il a deux rôles à l'ICANN, un rôle et dans le contrat que nous avons c'est la fonction IANA mais il y a un autre rôle du gouvernement américain, au AoC, l'affirmation d'engagement. On peut dire on peut s'occuper que d'un seul des deux, si on se concentre seulement sur l'IANA, on va parler uniquement de l'engagement de l'ICANN, donc il ne faut pas confondre ces deux points.

Je suis en train de rentrer dans les détails mais c'est très subtil donc c'est pour cela que je dois vous l'expliquer. Comment remplacer l'IANA ? Le gouvernement américain a dit ça ne peut pas seulement être fait par l'ICANN. On nous demande d'être des leaders, de faciliter le processus, de s'engager, mais pas seulement l'ICANN, la communauté mondiale, tout le monde est engagé dans le processus alors comment mondialiser l'ICANN, l'internationaliser, ça c'est à nous de voir, une organisation plus responsable, plus internationale, donc c'est deux débats très différents et vous n'allez pas travailler avec les mêmes personnes à ces deux niveaux donc je vous donne des exemples de ces différentes pistes qui nécessitent que nous fassions un travail différent, que nous nous organisions d'une manière différente, sur plusieurs niveaux où tout le monde ne travaille pas à tout au même moment.



Il faut dire Alan, tu gères cela, Untel tu gères cela. Maintenant on a l'impression qu'on se met tous à travailler à la même chose c'est pour cela qu'on a cet aspect de surchauffe. Donc il faut mieux s'organiser, mieux planifier la situation, et si on ne fait pas cela, on sera pas présents et efficaces et il faut s'assurer que l'ALAC et les autres groupes soient bien représentés.

Donc j'ai dit qu'il y avait deux choses à faire, premièrement nous organiser, diviser le travail, rester engagés.

Deuxièmement, s'accorder entre nous sur les activités prioritaires. Mes trois sphères d'activités, c'est le travail essentiel, le cœur de l'ICANN, les opérations de la question de la globalisation de l'ICANN, le rapport avec l'IANA, la responsabilisation que nous avons, et troisièmement la gouvernance de l'internet, on en a beaucoup parlé à Buenos Aires. Donc vous avez ces trois cadres. Nous avons beaucoup de travail dans chacun de ces trois domaines, quelle va être leur priorité, lequel vient en premier, en deuxième, en troisième, on peut être d'accord là-dessus, je ne sais pas. Est-ce qu'on a la capacité à tomber d'accord ? Moi j'ai 250 personnes, 100 millions de dollars que je dois diriger mais ce n'est pas à moi de décider c'est à nous. Donc on va beaucoup parler de cela parce que ça devient très sérieux et très complexe. Est-ce qu'on est au niveau, c'est demain la question qui va se poser, tous les regards se tournent vers nous, la presse est là, si on donne l'impression et on prouve qu'on est prêt cela va faire la différence. Donc nous avons beaucoup de travail qui nous attend.

Je crois que Singapour c'est un moment où on prend du recul, on observe ce que l'on a fait et ensuite on avance. On sera peut-être pas

tous d'accord, il n'y aura peut-être pas d'unisson mais au même moment on doit être alignés envers nos objectifs. Donc je suis là pour répondre à vos questions.

ALAN GREENBERG :

On parle depuis un certain moment, les gens disent que ce n'est pas beau à voir comment se développe un gouvernement. Donc dans un environnement multipartite comme le nôtre, de développer ce modèle en public je pense que ce serait comme un gouvernement ce ne serait pas beau à voir.

On parle beaucoup de modèle ascendant ici, mais ce modèle du bas vers le haut en fait prend beaucoup de temps. On suppose que ça a bien fonctionné, qu'on va réussir, mais je pense qu'on aurait besoin d'avoir non pas des directions du sommet, des cadres, mais de leaders en fait. Il doit y avoir suffisamment de leaders pour que ce ne soit pas simplement un essai qu'on a ces premiers mois pour essayer de réussir, pour essayer de bien former notre modèle, je n'ai pas de réponse mais j'imagine que ce sera un peu chaotique au début mais comme vous dites, tout le monde nous regarde.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Alan, on a une queue qui est très longue et j'ai un commentaire par rapport aux communautés qui doivent s'organiser pour s'engager dans plusieurs voies. Je suis sûr que la communauté At Large serait prête à partager son expérience là-dessus, on a rédigé 16 déclarations depuis la réunion de Buenos Aires sur différents sujets et on a plus de 10 groupes de travail qui travaillent en parallèle et certains d'entre nous

ont plus d'un cerveau apparemment. Donc on a Garrth, Tijani, Fatima, Holly, Jean-Jacques, Sandra et Evan, qui va devoir attendre un moment. Garth d'abord.

GARTH BRUEN :

Merci, je suis Garth Bruen, Président de NARALO. Je trouve que c'est un peu ironique de voir que vous nous avez donné un message de mauvaise information, parce que quelqu'un avait fondé. C'est exactement ce que les utilisateurs internet et les parties prenantes commerciales ont manifesté depuis un bon moment. On voit des problèmes et des plaintes qui sont posés à l'ICANN et lorsque l'ICANN les reçoit, la réponse c'est qu'elle ne s'occupe pas de ça. Donc si vous voulez le soutien de la communauté il va falloir que vous les entendiez. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND :

Merci Garth. On a maintenant Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Olivier. Fadi vous avez dit que les anciens se réchauffent, vous allez voir qu'ils vont se réchauffer davantage à l'avenir. Je suis sûr qu'on pourrait bien réussir à s'établir en tant que modèle et en fait on traverse un moment d'une importance significative et je pense que l'ICANN et l'internet traversent ce moment tous les deux. Donc je pense que si on veut être surs, il faut qu'on se maintienne dans le modèle multipartite. Et comme vous avez dit avant, ça devrait être un modèle multipartite égalitaire. Donc si on prend cette voie, je pense qu'on va bien trouver les solutions adéquates pour traverser cette transition et réussir, ce qui est plus important pour moi serait d'être conscients du fait que les



utilisateurs internet sont les gens les plus importants. C'est eux qu'il faut qu'on écoute par ce que c'est eux les clients, c'est eux qui se servent d'internet. Donc ils devraient avoir une voix, et une voix importante. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani. Fatima Cambronero.

FATIMA CAMBRONERO : Merci Olivier. Je vais parler en Espagnol. Comme vus avez dit Fadi, tous ces processus simultanés auxquels l'ICANN participe, worldnet, le processus qui démarre à partir de la décision de la NTIA, font que l'ICANN a à s'engager. Ce qui me préoccupe est de savoir si l'ICANN est dans sa mission lorsqu'elle participe à ces processus ou décide de participer à ces processus. Ce qui me préoccupe et les représentants des utilisateurs, ayons à participer à ce processus, et ce faisant, on ne fasse pas attention à notre rôle de conseiller le conseil d'administration pour ce qui est des intérêts des utilisateurs. Voilà ce qui me concerne un peu.

Une préoccupation qui a été proposée dans des listes de discussion aussi, est si la communauté va participer à ces processus, on devrait savoir en même temps s'ils vont participer ou si ce rôle actif de protagoniste va correspondre au personnel et pas à la communauté. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fatima. On a maintenant Holly Raiche.



l'attention d'une fille et il n'y arrive pas et un jour la fille lui dit oui. Il a été tellement frappé par ça, tellement surpris, qu'il est parti, il n'a pas pu réagir. Voilà ce qu'on a demandé pendant 15 ans et on a finalement atteint notre but. Alors qu'est-ce qu'on va faire ? est-ce qu'on va assumer la responsabilité, on sait que c'est complexe. Mais si nous, la communauté multipartite par excellence ne peut pas s'engager, on n'est pas organisés pour affronter cette situation honnêtement ça va être un chaos. Je ferai des communiqués de presse pour dire je sais que ce ne sera pas une fête, ce n'est pas que les gens vont venir pour se dire combien on s'aime les uns les autres, ce n'est pas comme ça qu'on travaille à l'ICANN, les gens sont francs, ils s'expriment, ils sont passionnés, c'est important pour nous. Donc il faut qu'on sache que ce sera chaotique. Et cependant il y a des différences entre le chaos et d'avoir des personnes qui essaient de nous faire voir comme des mauvaises personnes.

Je ne peux pas constamment essayer de trouver qui parle mal des autres. Chacun parmi nous doit renvoyer les personnes qui ne sont pas bonnes pour l'organisation. Les gens peuvent être durs bien sûr, on reçoit des critiques, c'est ça qui nous fait du bien, mais lorsque les personnes ont un mauvais esprit, mauvaise foi exprès, elles devraient être exclues, on le voit dans nos maisons, dans nos familles, on est une famille, nous. Quelqu'un qui agit de mauvaise foi et qu'on le sait, quelqu'un qui ne travaille pas l'intérêt du modèle multipartite devrait être exclu.

Cela ne fait pas partie de processus multipartite. On accepte la participation de tout le monde de façon ordonnée et constructive. Vous avez vu ce qui s'est passé sur notre liste 1net ? Et c'est remarquable. Les



gens ne nous connaissent pas et suivent cette liste. Ils vont croire qu'on est hors de contrôle et ce n'est pas bon. C'est bien de discuter, de s'engager, mais ce n'est pas bon d'attaquer les autres. Ce n'est pas bien. Ce n'est pas le genre de communauté qu'on veut avoir.

Pour ce qui est de Netmondial, Fatima, je vais être clair. Et je le dirai demain matin lorsque je parlerai. Nous nous sommes engagés, nous l'ICANN, dans la gouvernance de l'Internet. On s'y est engagé pour protéger l'ICANN. Il y avait un niveau de pression sur nous et sur le modèle de l'ICANN et sur la mission de l'ICANN qui étaient si gros qu'on devait s'engager dans des questions de gouvernance de l'internet. A mon avis ce n'est pas notre travail au long terme. On devrait participer à la gouvernance sur internet on a intégré avec son équipe, bien sûr qu'on devrait participer et avoir un ordre du jour de l'ICANN mais ce qu'on a fait ces derniers 6 mois ce n'était pas seulement de participer. Pour les propos pratiques on a travaillé de façon mondiale. Moi j'ai été voir Dilma, on a créé Netmondial, cela ne devrait pas être mon travail, ce n'est pas mon boulot. En tant que leader de l'ICANN je ne dois pas contacter les leaders mondiaux, les dirigeants pour leur demander de se centrer sur la gouvernance de l'internet, ce n'est pas mon travail.

Il faut qu'on soit clair on l'a fait parce que personne ne le faisait et on s'est retrouvé en septembre, 9 mois après le WCT, et rien. On n'avait que des idées pour se défendre des prochains sommets, des sommets suivants. On ne peut pas se défendre toujours. Nos arguments depuis le WCT sont de plus en plus faibles.

Donc on s'est engagé, on a fait ce qu'on devait faire, maintenant comme on l'a dit au conseil je pense qu'on a atteint la fin de notre engagement.

Et maintenant Netmondial doit venir vers nous et le monde devrait avoir été plein d'énergie pour pouvoir travailler mais il ne faut pas qu'on mette nos ressources sur quelque chose d'autre alors qu'on a ici à l'ICANN, beaucoup de travail à faire. Il faut qu'on mondialise notre responsabilité et nos structures de l'ICANN, il faut qu'on réponde à cette ouverture de l'ICANN, qui pourrait se refermer bien sûr, des gens qui travaillent pour la faire se refermer de façon active.

Donc il faut qu'on réponde de façon organisé, dans ce chaos mais cependant il faut qu'on s'assure qu'on ne permet pas la destruction depuis l'intérieur. On devrait pas le permettre. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fadi, on a une longue queue qui est fermée, on a Jean-Jacques Subrenat, Sandra Hoferichter, Evan Leibovitch, Fouad Bajwa, et Yj Park qui sera la dernière personne. On va avoir des commentaires brefs s'il vous plait pour Fadi.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Monsieur le Président. Bonjour Fadi. Je suis content de vous revoir, vous avez parlé de trois cercles, de trois domaines, je voudrais faire un commentaire là-dessus, c'est que dans les prochains mois on verra. Ce qu'on sait déjà c'est que la question de l'IANA et la question de la mondialisation ont beaucoup de points communs. On ne peut pas résoudre l'un sans l'autre, c'était une petite remarque.

Mais en fait lorsque je pense aux structures et aux méthodes de l'ICANN, c'est quelque chose qui me frappe en tant qu'ancien membre du conseil etc., on travaille toujours en mode pionnier et le conseil



d'administration aussi, les volontaires du conseil d'administration s'occupent toujours d'aspects qui pourraient être abordés par le personnel ou par d'autres secteurs de la communauté.

Et donc cela fait partie du problème de réchauffement. Je pense qu'on pourrait finir avec ce cycle éternel de révision constante bien sûr qu'il faut qu'on révise et je pense qu'ils se suivent de trop près, qu'il n'y a pas assez de temps entre l'un et l'autre pour qu'on considère ce que l'on a atteint parce qu'à chaque fois, on va d'une réunion à une autre, sans avoir suffisamment de temps pour s'occuper des problèmes.

Je dirais que d'abord il faudrait que l'on convainque les autorités extérieures que l'on travaillera pour la responsabilité bien sûr mais que pour cette fréquence ce serait mauvais pour l'ICANN de le faire.

Vu que l'on travaille toujours dans ce mode pionnier, on a notre propre standard pour accepter les meilleures pratiques normales des organisations, je le dis parce qu'on vient d'une organisation petite et en ce moment notre budget est le double de ce qu'il était en 2009 et 2010, plus que le double même. Plus que le triple de ce qu'il était à la fin de 2010, voilà pourquoi vous devriez convaincre davantage les parties prenantes et les gouvernements représentés au GAC du changement de mentalité qui doit se faire pour les deux facteurs qui sont la structure de l'IANA et la mondialisation.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Jean-Jacques, on a maintenant Sandra Hoferichter.



SANDRA HOFERICHTER : Merci Olivier. J'ai deux questions et un commentaire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Soyez brève s'il vous plaît. Deux questions et un commentaire, mais rapides.

SANDRA HOFERICHTER : Oui. Ma première question est Fadi, est-ce que vous croyez que la structure des SO et AC pourrait changer dans l'avenir, ou si leur rôle particulièrement le rôle du GAC. Et ma deuxième question est, qu'est-ce que vous pensez que l'ALAC pourrait faire pour aider à mettre en œuvre ce processus ? Ce n'est pas la peine de répondre à cette question sur ce que l'ALAC pourrait faire mais je pense qu'on pourrait entamer un dialogue qui soit plus large que ce qu'on discute entre l'ALAC et le conseil d'administration jeudi matin, pour voir comment l'ALAC pourrait contribuer à ce processus et ce qu'on pourrait vraiment faire.

Mon commentaire est que récemment, lors de la réunion on a fini de travailler dans le groupe de travail et on a aussi discuté comment la structure de l'ICANN pourrait changer dans l'avenir. On ne savait que ce grand changement aurait lieu et cela pourrait affecter notre structure plus qu'on ne croyait que ça pourrait le faire, donc ce pourrait être une bonne idée d'avoir un groupe constant qui s'occupe de voir quelle serait l'efficacité des réunions, soi-disant pour que le groupe de travail sur la stratégie des réunions reconsidère les événements futurs parce que je pense que cela pourrait changer ou que plutôt ces modifications futures pourraient affecter la stratégie des réunions plus qu'on ne l'attendait. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Sandra. Fadi, vous avez la parole.

FADI CHEHADE : Merci Sandra. Par rapport à votre première question, sur la structure des SO et des AC, s'ils pourraient changer, c'est clairement pas une discussion dans laquelle l'ICANN pourrait s'engager, c'est à nous tous d'avoir cette discussion mais je dirais c'est important qu'on le voie tous et que demain lundi, il va y avoir deux sessions, c'est très important. Il y a une session après mon discours d'ouverture de 10h30 à 11h30 je crois, on a une session qui va se centrer sur le processus de remplacement du contrôle par les Etats-Unis de l'IANA.

A 17h00 demain on aura une deuxième session qui portera sur la façon dont nous allons considérer la responsabilité de l'ICANN en tant qu'organisation, parce qu'il y a des gens qui sont préoccupés sur le remplacement du contrôle des Etats-Unis, il y a des gens qui sont préoccupés par la façon dont l'ICANN même va se maintenir responsable une fois que le gouvernement des Etats-Unis seront retirés.

On pourrait commencer à discuter notre structure, notre conseil comme disait Jean-Jacques, dans la deuxième session. La session du matin devrait être tout à fait spécifique sur l'IANA. Le gouvernement des Etats-Unis en tant qu'A, B, C, on expliquera les notions de base, maintenant que le gouvernement ne contrôlera plus l'IANA, comment ça va se passer ? C'est tout.

Pour la session de l'après-midi, on aura une discussion plus large parce qu'on parle maintenant de l'ICANN, de l'internationalisation de l'ICANN,

de sa responsabilité, ce sont des questions plus larges, où une question comme les vôtres pourraient se poser.

Maintenant par rapport à ce que l'ALAC pourrait faire, je dirais que l'ALAC a probablement été l'un de nos organismes les plus actifs. Quand je vois tout ce que vous faites avec le sommet Atlas à venir, c'est vous qui avez beaucoup travaillé à l'ICANN, vous avez beaucoup contribué avec mon travail alors merci. Vous travaillez beaucoup et vous ajoutez beaucoup d'ALS, c'est incroyable, le niveau auquel vous travaillez et certaine de cette énergie va maintenant devoir être consacrée au soutien de certains de ces programmes. C'est une réponse pour ce que l'ALAC pourrait faire mais ça prendra du temps et en fait on n'a plus ce temps. Alors je reprendrai cette question avec vous à travers Olivier, avec des points spécifiques, avec des idées pour que vous les considériez. Ce n'est pas à moi de vous dire quoi faire mais je partagerai mes idées avec vous sur ce que vous pourrez faire.

Ce que j'ai dit auparavant, je répète qu'il faudrait que vous assuriez qu'en tant que membres de la communauté on va agir, à ce que les gens comprennent les deux voies que j'ai mentionnées et que je mentionnerai demain, pour que les gens ne viennent pas dire qu'il faut qu'on modifie la façon dont le conseil travaille. Ce n'est pas ça qu'on veut faire. On fera ça l'après-midi. Le matin on viendra voir l'IANA ou alors si les gens viennent le matin pour dire qu'ils veulent parler des mécanismes pour remplacer le gouvernement des Etats-Unis, ce n'est pas l'endroit où le faire. On va se mettre d'accord sur un processus, c'est ça qui nous occupera le matin. Comme Alan l'a dit on ne veut pas être chaotique, on veut avoir un processus, lorsqu'on sera d'accord sur le processus on s'occupera de la substance. C'est ainsi qu'on s'organisera



demain. Il faut que vous vous assuriez que les communautés qui sont ici apprécient notre succès pour qu'on réussisse face au monde lundi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fadi. Je voulais vous dire que la session du matin sera remplie d'assistants de l'At Large et de l'ALAC et malheureusement la session de l'après-midi coïncide avec un programme qui était établi pour At Large, y compris une session où l'équipe de leaders de l'ALAC se réunira avec le GAC, alors ce ne sera pas facile d'y assister mais on y enverra des représentants. C'est malheureux qu'on ait des séances simultanées.

FADI CHEHADE : Oui bien sûr. Mais on n'avait pas prévu cela. On a été un peu surpris par l'annonce du gouvernement et donc on a dû ajouter. Je m'excuse de cette superposition.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fadi. C'est toujours bon de blâmer le gouvernement des Etats-Unis. Evan Leibovitch ?

EVAN LEIBOVITCH : Merci Fadi, j'ai un commentaire rapide sur ce que vous avez mentionné, c'est les éléments nuisibles, je voulais faire une distinction entre nuisibles et sceptiques.

J'ai vu au début de l'ALAC qu'on avait des gens qui disaient, peut-être que l'extension des GTLDs n'est pas une bonne idée, on nous disait pourquoi dites-vous cela, comment osez-vous le dire ? Il est important



de s'assurer que les commentaires qui pourraient être nuisibles ou sceptiques, fassent la distinction entre nuisibles ou ce qui pourrait poser des obstacles. Et puis lorsque vous faites cette consultation avec Olivier peut-être que ce pourrait être une téléconférence à laquelle on pourrait tous participer, pour qu'on écoute cette discussion dans le reste de la communauté.

Et puis j'ai une question à vous poser, c'est si vous pourriez expliquer ce que vous avez dit lorsque vous êtes arrivés à l'ICANN, vous avez parlé du modèle multipartite égalitaire. J'imagine que c'est toujours l'esprit de votre travail, mais alors est-ce que à mesure qu'on avance, demain et dans l'avenir, comment le concept de modèle multipartite égalitaire pourrait se faire et comment on pourrait avancer dans l'avenir ?

FADI CHEHADE :

Merci Evan. Je suis d'accord avec vos deux premiers commentaires. Je n'ai pas voulu dire qu'on ne devrait pas accepter ou écouter les commentaires sceptiques, on a besoin de ce genre de commentaires.

Mais il y a une grande différence entre cela et des efforts nuisibles. On a beaucoup de ce genre d'efforts qui sont payés et soutenus par des gens spéciaux, c'est ça que je veux dire par destruction. C'est des gens qui ont un ordre du jour et qui ont des objectifs en tant qu'être nuisibles.

Lorsque j'ai rejoint l'ICANN le facteur le plus important, qui n'a pas respecté ma promesse de modèle multipartite égalitaire, c'était quoi ? Quelle était la plus grande inégalité qui est passée dans toutes les capitales, partout où j'allais les gens me disaient vous ne pouvez pas parler d'environnement multipartite alors que quoi ? Alors que le

gouvernement des Etats-Unis avait un engagement qui n'avait pas de proportion. Alors j'ai abordé tous les ministres de tous les pays. A Londres, un ministre de l'Afrique m'a dit, Fadi, vous avez un contrat avec le gouvernement des Etats-Unis pour mener à bien vos fonctions fondamentales, c'est vrai ou pas ? J'ai dit oui c'est vrai. Alors vous êtes un agent du gouvernement des Etats-Unis ? Ce n'est pas vraiment ça j'ai dit, mais il a dit ça face à 50 autres ministres.

Alors mon problème principal et vous l'avez senti, je n'ai plus dit qu'on n'avait un modèle multipartite égalitaire, parce que ce n'était pas vrai.

Voilà pourquoi on a fait tout notre travail, ce n'était pas facile à faire. On a essayé d'expliquer aux différents organismes du gouvernement des Etats-Unis qu'il était le moment d'avoir une ICANN qui soit multipartite et égalitaire, que c'était le moment de le faire, et c'est ce qu'on a fait. C'était notre plus grand effort et on l'a fait. Maintenant qu'on a déjà dépassé cela on peut reprendre le terme parce que c'est ce qu'on a atteint et c'est bien sûr dans mon discours de demain.

Vous travaillez pour la NSA ? Vous avez déjà lu mon discours ? Bon.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : La réponse est qu'il est canadien et voilà pourquoi il ne le fait pas. Mais bien sûr les Américains ne peuvent pas être des espions pour les Américains, mais les Canadiens peuvent le faire. Faudra le revoir.

Il nous reste une minute et demie avec Fadi. Yj Park ?

YJ PARK :

En premier lieu je voudrais vous remercier de votre explication sur les efforts et d'autre part je voulais vous demander s'il y a des efforts de corrélation de l'ICANN pour ce qui est des dialogues intergouvernementaux, on a créé cette commission globale sur la gouvernance internet donc je voulais savoir si l'ICANN travaille sur une coordination pour pouvoir développer davantage de consensus sur cette question de tradition de l'IANA ?

FADI CHEHADE :

Oui YJ. Vous savez que l'on travaille avec le WEF. Le WEF est mon partenaire dans le panel de haut niveau. Ils seront nos hôtes à la réunion de Dubaï et on les soutiendra dans cet effort. J'ai travaillé aussi avec Carl Bildt, l'ancien ministre de Suède dans sa commission, et il assistera aussi à notre prochaine réunion. Donc encore une fois, je reprendrai la question de Fatima, oui il y a beaucoup de travail intergouvernemental dans cette sphère. Je voudrais reprendre notre engagement massif et je suis sûr que vous allez apprécier c'est que le Président du WCT, Mohammed Al-Ghanim, le régulateur des Emirats Arabes Unis fait aussi partie de notre panel maintenant. Et lors de la réunion de l'UIT à Bangkok, il a dit publiquement aux assistants de l'UIT que les efforts qui avaient été faits par l'ICANN étaient maintenant complètement intégrés à la gouvernance et qu'ils avaient repris la gouvernance de l'internet des mains de l'UIT, et c'est le Président de WCIT qui a dit ça, alors on a bien atteint quelque chose ensemble, mais il faut qu'on sache en tant que bon leader, lorsque le moment vient, de laisser ce travail, de déléguer. Non pas que l'on doit plus faire cela mais on a Netmondial et puis le panel finira fin mai. Entre maintenant et mai je ne peux pas, jeter ça mais il faut que je pense à qui va reprendre ce travail. Il faut qu'on reste



engagés, on ne peut pas le diriger, il faut qu'il y ait d'autres agents intégrés. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui j'ai une autre personne qui est Fouad Bajwa. Faites votre commentaire alors.

FOUAD BAJWA : En fait, c'est une sensation que j'avais à partir de septembre 2012 lorsque vous avez assumé votre rôle, on sentait que vous aviez été très bien venu par la société civile et en tant que partie du forum de la société internet, que vous travailliez avec l'UTF et avec l'UGF. Avant de rejoindre l'ALAC, j'ai écrit à Rod et je lui ai donné un panorama des deux années qui étaient à venir, une prévision sur ce qu'était la gouvernance de l'internet. Et en quelque sorte, j'ai essayé de travailler sur la façon dont vous alliez vous occuper de ces questions, et avec la communauté il y avait des dépendances bien sûr, en tant que représentant de l'IGF on ne voulait pas vraiment de vous et de votre travail mais de fournir un guide ou une direction sur ces questions et on manquait beaucoup aussi en même temps. Ce n'était pas des questions de la communauté internet de l'ICANN.

Mais le fait que vous avez bien fait votre travail, il faut l'avouer. Et pour ces panels stratégiques vous n'avez pas saisi les occasions que vous aviez avec la communauté. Ça a été douloureux, pour être franc, il y a des membres de la communauté qui le trouvent douloureux, et je parle en mon propre nom, mais parfois je considère comment on avance parce qu'on a des effets au sein d'ICANN et avec d'autres communautés, et il y

a des membres d'autres groupes qui se réunissent, et l'objectif de ce que je dis, mon message est qu'il faut saisir ces ressources que vous avez. Vous avez toujours le temps de vos panels stratégiques. Vous pouvez toujours considérer les ressources que vous avez.

Si vous allez vous occuper de certaines questions dans l'avenir, si vous allez vous occuper du modèle futur de la gouvernance, des ressources, de l'internet, je pense qu'on devrait être là. Il va y avoir plusieurs pays, mais qui se bat pour ces questions au sein des pays ? Même les communautés techniques et les communautés commerciales devraient participer.

Au Moyen-Orient l'ICANN vous donne un exemple.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Soyez bref s'il vous plaît.

FOUAD BAJWA : Oui. Ma question serait, que vous devriez reconsidérer ces panels stratégiques.

FADI CHEHADE : Merci Fouad. En premier lieu je vais clarifier que les panels stratégiques ont fini leur travail et ils ont été conclus, ils nous ont donné des résultats qu'on va considérer pour savoir si on s'en sert ou pas mais c'est tout.

Maintenant le moment est arrivé pour que notre communauté s'engage dans ce genre de discussion. Comme toujours on a besoin d'avoir des personnes externes qui nous donnent leur point de vue. Si je tenais pas



compte de vos points de vue j'aurais trahi la communauté. Quand on leur demande leur point de vue en tant que contribution à notre processus, on peut s'en servir, on peut les rejeter, c'est à nous, mais c'était notre idée, même la GNSO a dit hier qu'il y avait de bonnes idées dans ce rapport. C'est à nous de les considérer, de prendre ce qui nous sert et de rejeter ce qui est inutile.

Parfois, vous savez je viens d'une communauté qui est très fermée parfois. Dans ma communauté religieuse, on dit que lorsque quelqu'un décède et qu'il va au ciel, quelqu'un va fermer la porte et on va leur dire il n'y a personne ici, il n'y a que vous, le reste du monde n'est pas là. Et parfois on s'enferme nous, on s'isole. Donc c'est bien d'avoir des opinions externes mais la question est qu'est-ce qu'on fait avec ces opinions, si on les met en œuvre on vous trahit mais si on les rejette on s'isole et ce n'est pas bon.

Je suis d'accord avec vous. En ce moment par exemple j'ai besoin de vos contributions. Est-ce qu'on lit les contributions qu'on reçoit, est-ce qu'on s'en sert pour les étapes suivantes ? C'est ça qu'on devrait se demander.

Vous savez que le conseil d'administration a créé 5 ou 6 équipes de consultation. Je leur ai dit qu'on devrait en fait ne pas avoir ces équipes et jeudi lors du forum public je vais présenter cette idée au conseil parce que la communauté a senti qu'on était en train de créer des groupes descendant du haut vers le bas, ce n'était pas le cas en fait. C'était juste qu'on demandait au conseil de travailler avec la communauté, c'était des efforts pour que je dise qui dans le conseil d'administration, quels seraient les 4 membres qui allaient diriger ce travail avec la communauté. Mais j'ai demandé au conseil d'éliminer ces groupes parce

qu'en fait on a tellement de travail à faire avec cette décision du gouvernement des Etats-Unis, qu'on devait se centrer sur ces aspects.

Je travaillerai et je ferai de mon mieux pour pouvoir m'occuper de tout cela mais de mon point de vue il faut aussi qu'on intègre ces opinions, qu'on s'en serve lorsqu'elles sont utiles, qu'on les rejette lorsqu'elles ne nous servent pas.

Je vous raconterai une anecdote personnelle avant de partir. C'est que je ne croyais pas qu'on serait là il y a un an et demi. Je vous promets ça. Il y a eu plein d'occurrences puissantes qui sont survenues à l'ICANN ces derniers mois mais je vous raconterai une anecdote très particulière.

Larry Strickling, qui est là vous l'aurez peut-être vu, vous avez peut-être parlé avec lui, devait prendre des décisions importantes ces dernières semaines. C'était de grandes décisions, même pour lui. Je vous le dis parce qu'il est ici, vous le verrez dans les couloirs, dans les pauses, il sera là 24 heures de plus. Donc si vous le voyez, je vous demande personnellement d'aller le voir. Et si vous pouvez ignorer vos sentiments, vous pourrez l'embrasser ou au moins le remercier de la décision qu'il a prise. Un jour je vous raconterai ce qu'il a dû faire pour prendre cette décision mais il a été très courageux, il a été très généreux. Lorsqu'il m'a appelé quelques minutes après l'annonce pour me féliciter et pour me parler, je l'ai remercié de son courage et il m'a dit je cite « la communauté de l'ICANN l'a gagné et il le mérite ». C'est un soutien impressionnant pour qui on est. Lui-même à titre personnel, a risqué son titre de Président. Pendant un an d'élection, voyez. Et voyez les attaques qu'il reçoit, il l'a fait parce qu'il nous a fait confiance.



N'oubliez pas cela. D'abord parce qu'il faut qu'on sache qui on est et en deuxième lieu pour le remercier de ce qu'il a fait parce que les Etats-Unis ont été, indépendamment de tout ce qu'ils ont dit de nous, ils ont été de bons servants de l'ICANN, ils ont fait leur travail.

Il ne faut pas qu'on oublie leurs bonnes actions, ils ont été bons, ils nous ont fait confiance, pour qu'on s'occupe de cette fonction et de ce travail face à la communauté alors lorsque vous le verrez ou si vous voyez des gens de sa communauté, remerciez-les de leur décision.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fadi. Une dernière question qu'il faut que je vous pose, avant que vous partiez, est-ce que vous allez venir parler à l'ALAC et à nos 160 structures At Large lors de notre sommet At Large à Londres ?

FADI CHEHADE : Oui bien sûr.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Fadi.

FADI CHEHADE : Si vous ne m'invitez pas je ne serai pas content, je vous le dis.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Nous sommes vraiment en retard mais nous n'avons pas terminé, il nous reste 5 minutes. Quelques points logistiques, en ce qui concerne les rapports que nous devons enregistrer, on va parler à Dev, un peu plus



tard. Lorsque vous allez dans les séances, dans tout séance, il y a une page wiki, mettez seulement quelques lignes sur ce qui s'est passé, faites un rapport, lorsque vous avez visité une séance, lors de cette réunion d'ICANN pour nous tenir un peu au courant. Ce sont ces comptes rendus. C'est toujours les mêmes personnes qui font les rapports, il faut que ça change un petit peu. Ce n'est pas juste que la plupart des personnes ne fassent pas de compte rendu de séance lorsqu'on va assister à des séances. Dev Anand Teelucksingh vous avez beaucoup parlé de métriques.

Très bien. Nous allons revenir à notre présentation.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je vais essayer de me remettre dans le bain.

L'assiduité aux conférences téléphoniques de l'ICANN, utiliser le wiki, ça n'a pas bien fonctionné. Nous avons essayé une autre mesure de l'assiduité. Utiliser des tableurs excel, ça marchait beaucoup mieux, il y avait des fonctions pour faire de l'importation de données, de sites web, on pouvait mieux gérer les informations. Voilà ce que cela montre. On utilisait une seule ligne du tableur excel. On pouvait avoir par exemple tout ce qui s'était passé en 2013 sur une seule page, c'est très pratique, c'est une fonction excel. On peut copier également du texte provenant de l'assiduité, c'est facile à faire, c'est une bonne fonctionnalité. On peut générer des rapports de cette manière, qui était présent, qui était absent ou qui a envoyé ses excuses. On peut générer donc un tableur excel de cette manière et on peut très facilement voir qui était présent et on peut avoir des diagrammes également, on a un exemple à l'écran avec les chiffres excel qui vont être modifié, vous avez des personnes qui

ont envoyé leurs excuses, vous avez différentes couleurs qui sont utilisées, tout est lisible, tout est facile, grâce à ce système.

Ensuite participation pendant les conférences téléphoniques ALAC, comment mesurer cela. On peut utiliser le transcript, il y a une partie avec le nom de la personne, en lettres capitales, et ça c'est utilisable aussi dans les données, en comptant les noms on peut compter le nombre d'interventions d'un membre d'ALAC effectué pendant l'appel. Et ce faisant, on peut générer là aussi des rapports sur excel avec des chiffres et chiffrer cette participation, les interventions noms de membres de l'ALAC et j'ai presque terminé avec des techniques similaires on peut extraire des informations. Un des problèmes, c'est qu'il y a pas toujours de cohérence sur l'information qui est dans le wiki, donc on a le groupe technologique qui va se pencher là-dessus, on peut standardiser l'organisation du contenu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Dev. Vous pouvez maintenant respirer. Vous avez un travail impressionnant on peut vous poser des questions. Jean-Jacques Subrenat veut prendre la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci pour tout ce travail qui a été effectué, j'aimerais vous féliciter, féliciter tous les membres de l'équipe, mais un peu de prudence s'il vous plait néanmoins, la tendance de mettre des chiffres sur tout c'est compréhensible, c'est de notre temps mais est-ce que cela capture véritablement la qualité, la densité ou même la validité de ces interventions, qu'elles soient écrites ou orales ?



Deuxièmement j'aimerais que vous fassiez bien la différence entre ce qui est un canal officiel de communication, réunion ALAC, les appels qui sont programmés, mais je suis un peu gêné lorsque vous mesurez le nombre de lignes qui sont mises ou pas mises sur Skype, sur WeChat, parce que vraiment, il y a quelques mois, je me suis penché là-dessus, 900 messages, deux tiers qui n'avaient rien à voir avec le travail de l'ALAC, on parlait de son chien, de son chat, de questions privées, c'est une caricature que je donne, mais attention, il ne faut pas tout mélanger, mélanger l'aspect médias sociaux avec le véritable travail qui est effectué.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jean-Jacques. Tijani Ben Jemaa vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Je suis tout à fait d'accord, Jean-Jacques, avec ce que vous venez de dire sur ces tchats, ces groupes de discussion. Le meilleur est l'ennemi du bien. Si vous voulez tout avoir de parfait, vous n'aurez rien. Donc je crois que Dev a fait un effort remarquable, des signaux de participation, et j'aurais dit, je suis membre de la commission et je n'utilise jamais les tchats parce que je me concentre sur le débat, mais je vois des gens qui ne contribuent pas véritablement par le tchat. On peut différer ce sujet, ne pas être obligatoirement d'accord, peut-être pondérer de manière différente. Comme vous l'avez dit ce n'est pas toujours significatif mais ça peut être significatif.



OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Très bien. Je crois que beaucoup de gens, nous devons continuer peut-être à un autre moment, on peut également arrêter l'interprétation. Nous allons remercier les interprètes pour une journée entière d'interprétation, et nous allons passer quelques minutes sans interprétation. J'ai perdu la liste.

